

9^e année

DEVENIR ÉLECTEURS

*Matériel pédagogique sur la participation des citoyens,
les élections et la démocratie*



■

À Elections Alberta, nous aspirons à encourager la participation au processus démocratique.

La démocratie prend toute son ampleur quand tous les citoyens y participent – peu importe leur origine et leur âge. Le présent matériel pédagogique vise à soutenir les enseignants dans leurs efforts à encourager les jeunes à participer au processus politique et à devenir des citoyens engagés tout au long de leur vie.

Ce matériel pédagogique permettra aux élèves de mieux comprendre les concepts de principes démocratiques, de droit de vote, de structure et de responsabilités des divers ordres de gouvernement au Canada, l'importance pour les électeurs de participer au processus électoral et le processus démocratique de prise de décisions au sein du gouvernement.

Nous espérons que ce matériel pédagogique viendra combler certains besoins en matière de connaissances que les enseignants ont identifiés par le passé. Elections Alberta reçoit régulièrement des demandes de ressources d'apprentissage; c'est donc avec plaisir que nous proposons *Devenir électeurs* en réponse à cette demande. Nous tenons à remercier InPraxis Group d'avoir partagé son expertise, permettant ainsi l'actualisation de ce projet.

Devenir électeurs se révélera, je l'espère, un précieux outil pédagogique pour les enseignants et contribuera à mieux sensibiliser les jeunes aux processus politique et démocratique.



Lorne R. Gibson

Directeur général des élections

Remerciements

Elections Alberta tient à souligner la participation des groupes et intervenants suivants à la création de ce matériel pédagogique.

Révision, contribution et mise à l'essai

Margo Cahn

Earl Buxton School, Edmonton

Stacy Morgan

Greenfield Elementary School, Edmonton

Jolanda Nicols

Brenda Schwer

École Coloniale Estates School, Beaumont

Marcia Tyerman

Enseignante à la retraite, Sherwood Park

Heather Chorley

Andrea Collins

Dan Knott Junior High School, Edmonton

Henry Ahn

Craig Harding

Adina Thackrey

Vincent Massey Junior High School, Calgary

Linda Rae Carson

Harry Ainlay High School, Edmonton

Andrew Gambier

Victoria School of Performing and Visual Arts, Edmonton

Comité d'examen des directeurs du scrutin de l'Alberta

Alan Bloomfield, Medicine Hat

Shauna Hunter, Calgary

Alice Killam, Calgary

Marlene Martin, Sherwood Park

Carol Ohler, Sangudo

Olwen Thomas, Calgary

Conception et rédaction

Patricia Shields-Ramsay

Doug Ramsay

InPraxis Group Inc.

Révision

Virginia Durksen

Visible Ink Incorporated

Traduction

La traduction de cette publication a été faite par Alberta Education.

Design et illustrations

Perry Shulak

Sam Leung

Critical Fusion Interactive Media Inc.

Elections Alberta reconnaît également la contribution en matière d'idées et d'approches des organismes suivants :

Élections Manitoba

Elections British Columbia

Élections Nouveau-Brunswick

Élections Canada

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Autorisée en tant que ressource pour les enseignants pour le cours d'études sociales de la 9^e année.

Veuillez noter que les sites Web mentionnés, quoique à jour au moment de la publication, ont pu changer ou disparaître depuis le moment de la rédaction.

Les enseignants devront vérifier le contenu des sites Web avant de les présenter en classe ou d'en donner l'adresse aux élèves afin de s'assurer que le contenu soit approprié et relié à l'enseignement.

Les concepteurs de ce matériel pédagogique ont tenté autant que possible de préciser les sources utilisées. Advenant tout problème quant à l'utilisation des sources, nous veillerons volontiers à ce que les changements nécessaires soient apportés lors d'une réimpression future.

Il est permis de reproduire la présente publication, en tout ou en partie, à des fins pédagogiques et sans but lucratif.

ISBN : 978-0-9811201-1-9

©2011 Elections Alberta



Ce document est conforme à la nouvelle orthographe. Cependant, toute référence tirée du programme d'études sociales (2006) est conforme à l'orthographe traditionnelle utilisée au moment de sa rédaction.

■ Table des matières

À propos de <i>Devenir électeurs</i>	3
Engager les élèves dans leur apprentissage	5
Passons à l'action	5
Session d'apprentissage 1	5
Session d'apprentissage 2	5
Session d'apprentissage 3	5
Session d'apprentissage 4	6
Faire appel aux directeurs du scrutin	6
Composantes	6
Engager les élèves dans le processus d'enquête	9
Évaluer l'apprentissage des élèves	11
Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire	13
Activités de renforcement des connaissances	13
Glossaire	13
Introduction et projet de classe	17
Planification préalable	17
Passons à l'action : Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?.....	18
<i>Matériel nécessaire</i>	18
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i>	19
<i>Activités d'apprentissage</i>	20
<i>Fiches de l'élève</i>	23
Sessions d'apprentissage	27
Planification préalable	27
Session d'apprentissage 1 : Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?.....	28
<i>Matériel nécessaire</i>	28
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i>	29
<i>Outils d'évaluation</i>	30
<i>Activités d'apprentissage</i>	33
<i>Fiches de l'élève</i>	39
Session d'apprentissage 2 : Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?	45
<i>Matériel nécessaire</i>	45
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i>	46
<i>Outils d'évaluation</i>	48
<i>Activités d'apprentissage</i>	50
<i>Fiches de l'élève</i>	53
Session d'apprentissage 3 : Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?	63
<i>Matériel nécessaire</i>	63
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i>	64
<i>Outils d'évaluation</i>	66
<i>Activités d'apprentissage</i>	68
<i>Fiches de l'élève</i>	73

Le présent matériel pédagogique contribue à l'atteinte de certains résultats d'apprentissage reliés aux concepts de :

- démocratie;
- participation des citoyens;
- organisation et responsabilités du gouvernement;
- influences économiques;
- valeurs démocratiques;
- droit de vote;
- responsabilités des citoyens.

Session d'apprentissage 4 : Comment peut-on accroître la participation des citoyens?.....	81
<i>Matériel nécessaire</i>	81
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i>	82
<i>Outils d'évaluation</i>	84
<i>Activités d'apprentissage</i>	87
<i>Fiches de l'élève</i>	91
Annexe A : Info pour l'enseignant	95
Session d'apprentissage 1	96
Session d'apprentissage 2	98
Session d'apprentissage 3	100
Session d'apprentissage 4.....	106
Annexe B : Organismes graphiques	111
Annexe C : Outils de planification du projet	123
Planifier.....	124
Rechercher de l'information.....	126
Communiquer et passer à l'action	128
Élaborer un plan d'action	130
Évaluer notre impact.....	131
Formulaire de rétroaction de l'enseignant	132
Formulaire d'autorisation	133
Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves	134

On peut aussi se procurer les formulaires et autres documents d'accompagnement sur le site Web d'Elections Alberta au www.elections.ab.ca (lien *Education*).

■ Devenir électeurs - neuvième année

Matériel pédagogique sur la participation des citoyens, les élections et la démocratie

À Elections Alberta, nous aspirons à encourager la participation au processus démocratique. Pour ce faire, on doit permettre aux citoyens d'approfondir leurs connaissances de ce qu'est la démocratie et d'évaluer l'impact potentiel de leurs actions sur leur communauté.

À propos de *Devenir électeurs*

Le présent matériel pédagogique porte sur bien plus que la participation au processus électoral. Il encourage les élèves à s'engager dans leur école ou leur communauté comme un préalable nécessaire à tout engagement politique, notamment à l'exercice de leur droit de vote.

Ce matériel pédagogique permet aux élèves :

- d'explorer les concepts de démocratie, de gouvernement provincial, de processus électoral et de prise de décisions en regard de leur expérience personnelle et d'un engagement dans leur communauté;
- de participer à des prises de décisions et d'envisager des façons de s'engager activement en tant que citoyens;
- d'explorer de multiples façons de comprendre la citoyenneté, l'identité, l'appartenance et la participation;
- de mieux comprendre le processus électoral en Alberta et les concepts de responsabilité et de pouvoir d'action des individus et des gouvernements;
- d'utiliser ces connaissances dans l'élaboration et la réalisation d'un projet de classe qui vise à faire une différence à la maison, à l'école ou dans la communauté.

Devenir électeurs se compose des ressources suivantes :

- Du matériel pédagogique qui fournit les démarches, les activités, les stratégies d'évaluation, les organisateurs graphiques et les fiches d'information nécessaires à l'enseignement des concepts de participation des citoyens, d'élections et de démocratie.
- *Passons au vote! Guide de simulation d'élections*, qui fournit la démarche et le matériel nécessaire à la tenue d'une élection simulée en classe.

Elections Alberta invite en tout temps les enseignants et les élèves à participer en :

- fournissant leurs commentaires et suggestions sur l'utilisation du présent matériel pédagogique. Vous trouverez, à la fin de ce document, un **Formulaire de rétroaction de l'enseignant (p. 132)** accompagné de l'information nécessaire pour le faire parvenir à Elections Alberta. On peut également remplir ce formulaire en ligne au www.elections.ab.ca;

Dans le cadre du programme d'études sociales de neuvième année, les élèves analyseront la dynamique entre les processus législatif et politique au Canada, ainsi que leurs répercussions sur les questions relatives à la gouvernance, aux droits, à la citoyenneté et à l'identité. Ils approfondiront leur compréhension de la dynamique entre gouvernance, économie, qualité de vie, citoyenneté et identité. Les élèves feront aussi preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont les processus politiques, en cherchant à répondre aux besoins de tous les Canadiens, ont un impact sur la citoyenneté et l'identité.

**Résultat d'apprentissage général 9.1 :
Problématiques pour les Canadiens :
droits et gouvernance**

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont les processus politiques, en cherchant à répondre aux besoins de tous les Canadiens, ont un impact sur la citoyenneté et l'identité.

**Résultat d'apprentissage général 9.2 :
Problématiques pour les Canadiens :
les systèmes économiques du Canada
et des États-Unis**

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont la prise de décisions économiques au Canada et aux États-Unis a un impact sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité.

La **Trousse de simulation d'élection** d'Elections Alberta se compose des items suivants (en anglais seulement) :

- Carte des circonscriptions fédérales
- Cartes des circonscriptions provinciales
- Isoir
- 3 crayons
- 3 sceaux d'urne électorale
- Insignes pour le personnel électoral
- Insignes des représentants des candidats
- Affiche « Votez ici » (avec une flèche)
- Écriteau de l'agent d'inscription
- Registre du scrutin (comprend maintenant six pages)
- Relevé du scrutin (photocopie)
- Modèle de bulletin pour personnes aveugles
- Guide pour les représentants des candidats
- Guide pour le personnel du bureau de scrutin
- Guide d'utilisation des bulletins de vote spéciaux
- Guide d'établissement des bureaux de scrutin itinérants
- Guide sur l'*Election Act* (la « *Loi électorale* ») pour les candidats
- Brochure d'information sur les élections provinciales pour les élèves

Pour commander la trousse, communiquez avec Elections Alberta en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Elections Alberta

11510, av. Kingsway, N.-O., bureau 100
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi

De 8 h 15 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191
Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :
Appelez le numéro sans frais
310-0000, puis composez
le 780-427-7191.

Commandes et commentaires en ligne :
www.elections.ab.ca (lien *Education*)

- partageant idées, suggestions d'activités et travaux d'élèves avec l'ensemble des enseignants et des élèves sur le site Web d'Elections Alberta. Un **Formulaire d'autorisation** et un **Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves** sont fournis à la fin de ce document (p. 133-134);
- invitant les directeurs du scrutin à se rendre en classe. Pour faire appel à eux, communiquez avec les bureaux d'Elections Alberta en utilisant les coordonnées qui figurent sur cette page ou remplissez le formulaire de demande en ligne au www.elections.ab.ca (lien *Education*).

Le programme d'études sociales de neuvième année porte sur la citoyenneté, l'identité et le processus démocratique de prise de décisions en société. Les élèves sont amenés à envisager diverses façons de participer au processus démocratique et de s'engager dans leur communauté. Ils développent des prises de position, des valeurs et des attitudes qui font d'eux des agents de changement aptes à exercer une influence. Les principes d'engagement communautaire, de gouvernance et de prise de décisions associés au processus électoral fournissent aux élèves un cadre naturel pour explorer les problématiques, défis et choix qui vont de pair avec la vie dans une démocratie.

Devenir électeurs permet d'abord aux élèves de comprendre le processus électoral, puis de situer la participation politique dans le contexte global d'une adhésion aux idéaux démocratiques. Les élèves sont amenés à envisager la participation électorale à la fois comme le point de départ et le prolongement naturel d'un engagement communautaire et d'un éveil aux questions d'actualité.

Devenir électeurs fournit un contexte dans lequel les élèves peuvent explorer et examiner les droits et responsabilités des citoyens, approfondir leurs connaissances sur le processus électoral provincial acquises en sixième année et comparer le fonctionnement des ordres de gouvernement fédéral et provincial. Les élèves examineront la relation qui existe entre les citoyens et la participation collective au fonctionnement du gouvernement et se pencheront sur certaines questions liées à l'impartialité, à la divulgation d'information et à la transparence du processus électoral.

■ Engager les élèves dans leur apprentissage

Devenir électeurs comporte une introduction et quatre sessions d'apprentissage qui permettent d'aborder ou d'explorer plus en profondeur certains résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de la neuvième année. En fonction des activités retenues, l'introduction et les sessions d'apprentissage peuvent s'échelonner sur quatre à huit semaines au cours de l'année scolaire. La durée suggérée pour chaque section est calculée en fonction de classes de 50 minutes.

■ Passons à l'action

Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?

Cette section présente aux élèves une question d'enquête globale qui fournit un contexte au processus d'enquête du matériel pédagogique. On y explore certaines des options qui s'offrent aux jeunes pour prendre position sur les problématiques et les questions qui leur tiennent à cœur. Les élèves seront appelés à s'engager dans une cause ou un **projet de classe** qui visera à effectuer des changements dans leur communauté.

■ Session d'apprentissage 1

Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?

Cette session d'apprentissage invite les élèves à explorer différents points de vue sur la démocratie au Canada, et à examiner l'organisation et les responsabilités des différents ordres de gouvernement. Les élèves feront le bilan de ce qu'ils savent et détermineront ce qui, selon eux, compte le plus dans une démocratie.

■ Session d'apprentissage 2

Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?

Le processus électoral s'accompagne de considérations à la fois politiques et économiques, parmi lesquelles les lois et les politiques gouvernementales influent sur la prise de décisions. La session d'apprentissage 2 présente un exemple illustrant ces implications politiques et économiques. Les élèves verront comment le fait de participer au processus électoral peut influencer la prise de décisions, aussi bien parmi les électeurs qu'au sein du gouvernement.

■ Session d'apprentissage 3

Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?

Le processus démocratique tel que les élections met en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. La session d'apprentissage 3 amène les élèves à explorer le thème du droit de vote par le biais de la question de l'âge, du rapport avec la citoyenneté et au regard de l'équité et de l'accessibilité du processus électoral. Cette session d'apprentissage fournit également un survol historique du droit de vote.



Durée suggérée

Passons à l'action

2 à 4 classes de 50 minutes

Session d'apprentissage 1

4 à 8 classes de 50 minutes

Session d'apprentissage 2

5 à 8 classes de 50 minutes

Session d'apprentissage 3

6 à 10 classes de 50 minutes

Session d'apprentissage 4

4 à 6 classes de 50 minutes



Passons à l'action

La durée de l'ensemble des activités de cette enquête variera selon la nature du **projet de classe**.

■ Session d'apprentissage 4

Comment peut-on accroître la participation des citoyens?

Par sa nature même, le processus démocratique s'accompagne de remises en question, de problématiques et de défis constants. La session d'apprentissage 4 invite les élèves à explorer certaines questions relatives à la participation des citoyens, notamment l'âge électoral et la participation électorale. Cette session invite les élèves à revenir sur la question d'enquête globale : « Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste »?

■ Faire appel aux directeurs du scrutin

Certaines des activités que propose *Devenir électeurs* favorisent la participation des directeurs du scrutin chargés d'une circonscription électorale provinciale. On suggère entre autres d'inviter en classe un directeur du scrutin, qui contribuera à l'apprentissage des élèves dans le cadre de différents projets. Toute demande de participation d'un directeur du scrutin doit être adressée à Elections Alberta. Vous trouverez les coordonnées nécessaires pour communiquer avec Elections Alberta à la page 4 du présent matériel pédagogique. On peut aussi faire une demande en ligne en se rendant sur le site Web d'Elections Alberta au www.elections.ab.ca (lien *Education*).

■ Composantes

Chaque session comporte des composantes qui répondent à divers styles d'apprentissage, qui portent sur divers champs d'intérêt, compétences ou concepts ou qui renforcent diverses aptitudes liées au processus d'enquête, à l'intégration des matières, à la communication, à l'évaluation ou à la réflexion.



Durée suggérée indique le temps à allouer à chaque session d'apprentissage. Le temps nécessaire est calculé en fonction de classes de 50 minutes.



Matériel nécessaire fournit la liste des fiches, organisateurs graphiques et documents dont les élèves auront besoin pour effectuer les activités de chaque session d'apprentissage.



Passons à l'action fournit des renseignements, des fiches ou des démarches nécessaires à la mise en œuvre du **projet de classe**. Les démarches proposées s'inscrivent dans le processus d'enquête du présent matériel pédagogique.



Saviez-vous que... figure aussi bien dans les suggestions aux enseignants que dans les fiches de l'élève. Cette composante fournit de l'information et des ressources complémentaires pour approfondir la compréhension.



Sites Web fournit des adresses de sites Web qui soutiennent les stratégies d'apprentissage et fournissent de l'information supplémentaire. Ces liens s'adressent aux enseignants et figurent dans les fiches de l'élève.



Pour en savoir plus s'adresse aux enseignants et figure dans les fiches de l'élève. Cette composante renvoie à des ressources et à des sources d'information complémentaires pour développer les compétences liées à la recherche et à l'enquête.



Carnet d'apprentissage figure dans les fiches de l'élève. Cette composante propose des questions qui portent à réflexion, stimulent la pensée critique et amènent les élèves à faire des liens.



À ton tour! Indique aux élèves qu'ils auront une tâche à effectuer. On leur fournit aussi les consignes nécessaires à la réalisation de cette tâche.



Différenciation fournit des suggestions et stratégies pour tenir compte des divers besoins d'apprentissage, champs d'intérêt et connaissances antérieures.



Évaluer et réfléchir fournit des suggestions, des stratégies et des outils pour évaluer l'apprentissage des élèves. Chaque section du matériel pédagogique comprend des grilles d'évaluation, des listes de vérification et des outils d'évaluation. On y trouve aussi des stratégies qui favorisent la réflexion et la métacognition chez les élèves.



Place à la communication présente des approches permettant aux élèves de communiquer ce qu'ils ont appris dans divers contextes, notamment aux directeurs du scrutin, à leurs parents et aux membres de leur communauté.



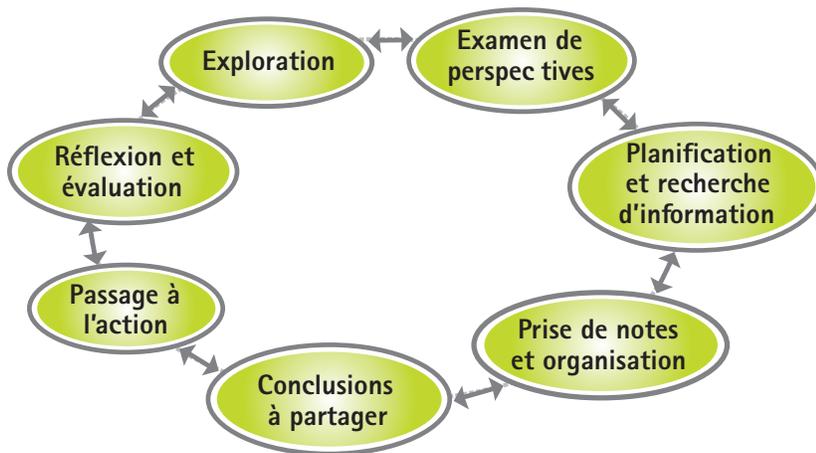
Info pour l'enseignant fournit de l'information détaillée pour favoriser l'apprentissage des élèves sur les données et concepts relatifs au gouvernement provincial et au processus électoral. Cette composante présente aussi des sites Web pour obtenir de l'information supplémentaire.



Fiches de l'élève contient des feuilles qui peuvent être photocopiées et utilisées de multiples façons par les élèves. Chaque fiche peut être fournie aux élèves au fur et à mesure qu'ils progressent dans les activités. Certaines fiches se prêtent particulièrement à certaines activités effectuées en classe. On peut aussi les remettre aux élèves toutes ensemble sous forme de livret pour qu'ils les utilisent à leur propre rythme.

Engager les élèves dans le processus d'enquête

Le modèle d'enquête utilisé dans ce matériel pédagogique fournit aux élèves des occasions d'acquérir et d'appliquer certaines compétences de recherche et d'engagement social. Ceux-ci feront le point sur le processus d'enquête à partir de leurs connaissances antérieures et de leur propre point de vue. Ils emploieront une démarche de recherche pour recueillir de l'information, et feront preuve de pensée critique afin de tirer des conclusions et d'envisager de passer à l'action.



Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
Exploration	<ul style="list-style-type: none"> Motiver et susciter l'intérêt. Faire l'état des savoirs et des expériences antérieures. Déterminer les concepts et les savoirs. Faire des prédictions. 	Que savons-nous déjà? Que pensons-nous à propos de cette question? Que devons-nous savoir à propos de cette question? Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle? Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi? Pourquoi est-ce important?
Examen des perspectives	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les sujets de recherche. Identifier les individus et les groupes touchés par la problématique. Examiner des perspectives et des opinions différentes. 	Quelles questions avons-nous? Qui est touché par cette problématique et pourquoi? Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?
Planification et recherche d'information	<ul style="list-style-type: none"> Se concentrer sur la démarche de recherche. Identifier, situer et organiser des ressources et de l'information. Attribuer des tâches. 	Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre? De quel type d'information avons-nous besoin? Quelles ressources devons-nous consulter? Quelle est la meilleure façon de faire la recherche? De qui pouvons-nous obtenir plus d'information?

Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guide l'enquête
Prise de notes et organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en note l'information. • Organiser l'information recueillie. • Analyser l'information. • Établir des liens et faire des comparaisons. 	<p>Sous quelle forme prendrons-nous en note les résultats de nos recherches?</p> <p>Quelles ressemblances et différences observons-nous?</p> <p>Quelles comparaisons pouvons-nous faire?</p> <p>Quels liens pouvons-nous établir?</p>
Conclusions à partager	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'information. • Tirer des conclusions. • Analyser l'information. • Évaluer l'information. • Considérer des solutions, des points de vue, des solutions de rechange et des prédictions. • Prendre des décisions. 	<p>Comment communiquerons-nous l'information trouvée?</p> <p>Qu'arriverait-il si...?</p> <p>Quelles conclusions pouvons-nous tirer?</p> <p>Quels éléments de preuve viennent appuyer nos conclusions?</p>
Passage à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les actions à prendre. • Mettre les actions en œuvre. 	<p>Comment mettrons-nous en application ce que nous avons appris?</p> <p>Qu'arriverait-il si...?</p> <p>Quelle pourrait être notre contribution?</p> <p>Comment pouvons-nous changer les choses?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p>
Réflexion et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur les actions. • Examiner l'efficacité. • Évaluer les apprentissages. • Déterminer d'autres recherches à effectuer. • Reprendre le processus d'enquête. 	<p>À quel point nos actions ont-elles été efficaces?</p> <p>Que devrions-nous changer?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p> <p>Que devrions-nous encore rechercher?</p>

■ Évaluer l'apprentissage des élèves

De nombreuses options s'offrent aux enseignants pour évaluer le travail des élèves. Les sessions d'apprentissage du matériel pédagogique s'accompagnent des outils suivants :

- Listes de vérification
- Grilles d'évaluation sommative du travail des élèves
- Échelle de notation permettant aux élèves d'évaluer leurs propres apprentissages

Les **listes de vérification** permettent d'évaluer un ensemble de résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de la neuvième année. Chaque critère porte sur un ensemble de résultats d'apprentissage qui comprend des volets Valeurs et attitudes, Savoirs, et Compétences et processus – auquel contribuent les activités de chacune des sessions d'apprentissage.

On peut se servir des listes de vérification pour :

- observer comment les élèves travaillent seuls ou en groupe;
- vérifier la participation des élèves aux activités ou discussions en grand ou petits groupes;
- élaborer, avec les élèves, des grilles d'évaluation du projet qu'ils conçoivent;
- concevoir des listes permettant d'évaluer le travail des élèves.

Ces listes permettent également de déterminer où les élèves en sont dans leur apprentissage au début et à la fin d'une session. En faisant une évaluation formative de l'apprentissage des élèves au début de la session, l'enseignant peut ainsi faire des choix quant aux consignes et aux activités à privilégier et de déterminer comment différencier et adapter ces consignes et activités.

On peut fournir aux élèves une copie des listes de vérification pour qu'ils les mettent dans leur cartable; elles peuvent aussi servir à évaluer le travail des élèves en petits groupes. Au fur et à mesure qu'on progresse dans les activités d'apprentissage, on peut ajouter des listes à la chemise à dossier et des commentaires individuels à la liste de chaque élève.

Les **grilles d'évaluation** sont des outils qui spécifient les critères à observer et à évaluer et fournissent une description du rendement souhaité pour chaque critère. Les grilles d'évaluation sont souvent longues à élaborer; de plus, le langage utilisé est habituellement complexe pour les élèves. Ces grilles se prêtent donc mieux aux évaluations sommatives.

Les **échelles de notation** sont des outils d'évaluation qui décrivent la compétence souhaitée et fournissent une échelle pour indiquer le rendement actuel. L'ajout d'une colonne pour des commentaires permet de justifier l'évaluation. Les échelles de notation peuvent porter sur la fréquence, la constance, l'autonomie ou la qualité du rendement. Elles ne se traduisent généralement pas en



Évaluer et réfléchir

Chaque session d'apprentissage fournit aux enseignants des suggestions d'évaluation. On suggère également des façons d'amener les élèves à réfléchir à leur propre apprentissage.

pourcentages; elles peuvent comporter trois niveaux ou plus, selon la précision recherchée.

Les échelles de notation sont utiles dans la mesure où elles sont plus faciles à utiliser que les grilles d'évaluation. Elles peuvent servir aux évaluations formatives d'un travail en cours (autoévaluation ou évaluation par des pairs) afin d'aider les élèves à préciser les éléments à améliorer. Les échelles de notation servent aussi à fournir des preuves d'un vaste éventail de compétences relatives aux processus.

On peut utiliser conjointement les échelles de notation et les grilles d'évaluation pour se faire un portrait plus complet du rendement des élèves. Par exemple, les élèves peuvent se servir d'une échelle de notation pour réfléchir à leur contribution à un projet et évaluer leurs compétences relatives aux processus. Les enseignants peuvent se baser sur leurs propres observations et sur les justifications de l'échelle de notation des élèves pour accorder une note aux critères de la grille d'évaluation.

■ Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire

■ Activités de renforcement des connaissances

Les activités du matériel pédagogique et les fiches aident les élèves à parfaire leur compréhension des termes et concepts clés. Les activités suivantes peuvent servir à renforcer leur compréhension des concepts liés aux études sociales et les aider à employer ces concepts de façon appropriée.

- Prenez note des mots, termes, idées et concepts clés. Quand les élèves les trouvent dans leurs fiches ou documents d'information, signalez-les ou demandez aux élèves de les souligner ou d'y joindre une définition.
- Créez un glossaire illustré. Définissez le terme au moyen d'une illustration qui facilite la mémorisation. On peut demander aux élèves de créer chacun son propre glossaire, d'en créer un à deux ou en petits groupes.
- Créez un livret intitulé *Ce que j'ai appris*. Les élèves y noteront la définition des nouveaux mots, termes, idées et concepts qu'ils apprennent.
- Élaborez une banque de mots, de termes, d'idées et de concepts associés au processus électoral et à la participation politique qui aidera les élèves à suivre. Encouragez les élèves à utiliser ces mots dans leurs travaux ou projets.
- Demandez aux élèves de réaliser une murale de mots en classe pour afficher, décrire ou définir les termes et concepts clés.
- Demandez aux élèves de créer des analogies, des acrostiches, des mots en images ou des listes d'antonymes et de synonymes avec ces mots et concepts.
- Créez un schéma conceptuel de mots, termes, idées et concepts liés entre eux.
- Servez-vous des définitions du glossaire pour concevoir un jeu de société ou un jeu-questionnaire semblable à *Jeopardy*.

■ Glossaire

Vous trouverez dans les pages suivantes les définitions des termes et concepts mis en relief dans les fiches de l'élève. Les termes en question sont définis ou expliqués en tenant compte du contexte et de l'ordre de présentation des fiches. On peut encourager les élèves à utiliser des sources complémentaires (comme des dictionnaires, des glossaires en ligne ou des ressources de base ou d'appui en études sociales) pour approfondir leur compréhension de ces termes et concepts.

Concepts clés du programme d'études sociales

Gouvernance : Action, processus ou pouvoir de gouverner.

Pouvoir exécutif : Organismes gouvernementaux qui s'assurent de l'administration des lois et du pays, comprenant le bureau du premier ministre du Canada et le Cabinet des ministres.

Pouvoir législatif : Organismes gouvernementaux qui ont l'autorisation d'adopter des lois fédérales, comprenant la Chambre des communes et le Sénat.

*Les termes et concepts ci-dessus sont définis dans le *Programme d'études sociales de neuvième année* (2007), p. 118.

Session d'apprentissage 1

Le concept de **justice** est étroitement lié à celui d'égalité, ainsi qu'à l'administration des lois.

Le concept d'**injustice** peut faire référence à une absence de justice et d'équité, à une violation des droits ou à des situations ou des comportements nocifs ou injustes.

On parle de **démocratie** quand les citoyens peuvent se prononcer sur les décisions qui les concernent et sur la **gouvernance**, c'est-à-dire la façon de s'organiser pour prendre des décisions et atteindre des buts.

Bien des gens considèrent que le principe de citoyenneté implique la **responsabilité** de participer au fonctionnement du gouvernement et aux prises de décisions qui y sont associées.

Nos lois s'appuient sur des **valeurs démocratiques**, comme l'égalité, le respect, les libertés fondamentales, la paix, ainsi que la loi et l'ordre.

Session d'apprentissage 2

Bien qu'il soit **obligatoire** d'obéir aux lois et qu'on ait établi des lois pour protéger le patrimoine, l'environnement ou la liberté d'expression, ou pour prévenir la discrimination et les injustices, il n'existe aucune loi obligeant les citoyens à voter ou à aider leurs concitoyens.

La participation des **électeurs** (soit les personnes ayant le droit de vote), ainsi que les résultats de leur vote, peuvent faire passer d'importants messages au gouvernement et à propos du gouvernement.

Bien des gens trouvent qu'il est avantageux de se tenir informés sur les **questions d'intérêt public**, c'est-à-dire les questions qui concernent l'ensemble de la société.

En Alberta, le **processus électoral**, soit les étapes et démarches d'une élection, est géré par un organisme appelé Elections Alberta.

Presque partout en Amérique du Nord et dans le monde, on a établi des **lois sur le financement des campagnes électorales**, c'est-à-dire des lois visant à gérer l'influence du financement sur les élections et les politiques publiques.

En Alberta, *Election Finances and Contributions Disclosure Act* (« *Loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions* ») oblige les candidats et ceux qui gèrent le processus électoral à rendre des comptes. Pour ce faire, la loi établit des règles pour limiter les contributions et rend obligatoire la **divulgation** de (soit le fait de rendre public) toute contribution faite par des particuliers ou des groupes à des partis politiques ou à leur campagne pendant une élection. La **transparence à l'égard du public** est une autre des expressions utilisées pour désigner la divulgation du financement politique.

En Alberta, diverses obligations financières s'appliquent pendant les campagnes (et même lorsqu'il n'y a pas d'élections) aux partis politiques, aux candidats et aux **associations de circonscription**, c'est-à-dire aux organismes bénévoles

qui gèrent les activités d'un parti politique dans une circonscription électorale donnée.

Session d'apprentissage 3

La *Charte canadienne des droits et libertés* se fonde sur le principe de primauté du droit et **enchâsse** (ou garantit) certains droits et libertés dans la Constitution canadienne.

On peut dire que la *Charte* est, à certains égards, la loi la plus importante au Canada, car elle peut **invalidier** les dispositions (c'est-à-dire en annuler la validité) de toute autre loi qui lui seraient incompatibles.

En plus de 20 ans, les tribunaux canadiens ont rendu plus de 300 décisions qui **invoquent** (ou font référence) à la *Charte* pour justifier le fait qu'on doit modifier certaines lois canadiennes.

Notre système judiciaire est caractérisé par un **dualisme juridique**, c'est-à-dire qu'il s'appuie sur deux systèmes de droit : le droit civil, d'origine française, et la common law, d'origine anglaise.

Nos **lois** canadiennes sont des règles écrites qui fournissent aux citoyens des normes de vie en société.

Nos lois s'appuient sur la loi de l'**habeas corpus**, c'est-à-dire le droit d'une personne détenue à comparaître devant un juge pour qu'on évalue la validité de sa détention.

Le Canada est une **démocratie représentative**, ce qui veut dire que tous ont la possibilité d'exprimer leur opinion et d'être représentés au gouvernement.

Cela veut aussi dire que les **résidents** du Canada (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) ont les mêmes droits que les citoyens canadiens.

Le système canadien de démocratie représentative est basé sur des **principes** (d'importantes valeurs et idées) qui existent depuis des centaines d'années.

Collectivement (pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les informent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

Nos représentants sont choisis au moyen de ce qu'on appelle souvent le **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, obtiennent la majorité des votes – même s'ils obtiennent moins de 50 % des « **suffrages exprimés** », c'est-à-dire le nombre total de votes.

Les électeurs qui ne figurent pas à la liste électorale doivent fournir un document d'identification pour prouver leur identité. Ils s'inscrivent en prêtant serment à leur **bureau de scrutin**, soit l'endroit où ils votent.

À certains endroits, Elections Alberta doit effectuer un **recensement** (une enquête porte-à-porte) pour inscrire les électeurs admissibles.

Aux élections provinciales, chaque **circonscription électorale** doit élire un représentant. Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent **s'inscrire**, soit s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Le vote a lieu aux **sections de vote** de chaque **bureau de scrutin**.

■ Introduction et projet de classe

Cette introduction vise à aborder et à explorer **certain**s résultats d'apprentissage précis du programme d'études sociales de la neuvième année.

■ Planfication préalable

- Recueillez des ressources médiatiques qui offrent aux élèves des exemples pour explorer les concepts de démocratie, d'ordre de gouvernement et de participation des citoyens.
- Demandez aux élèves de se procurer un cahier, un cartable ou une chemise à dossier pour tenir un **carnet d'apprentissage**. Encouragez les élèves à y noter leurs réflexions sur ce qu'ils ont appris en matière de démocratie, d'élections et de participation sociale.
- Créez un dossier pour le **projet de classe** que les élèves entreprendront dans le cadre de cette introduction.
- Aménagez un espace pour des affiches où l'on présentera des questions d'enquête et des façons de participer dans la communauté et au niveau du gouvernement.



Carnet d'apprentissage

Le **Carnet d'apprentissage** figurant dans les fiches de l'élève, propose des questions qui invitent les élèves à faire eux-mêmes des liens et à réfléchir à leur propre apprentissage.

Une introduction au principe d'engagement et à ses implications

Passons à l'action

Les élèves choisissent leur projet de classe.

- **Planifier** (p. 124-125)

PASSONS À L'ACTION

Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?

Cette section présente une question globale aux élèves. Cette question globale fournit un contexte au processus d'enquête du matériel pédagogique. Les élèves y explorent certaines des options qui s'offrent aux jeunes pour prendre position sur les sujets et les questions qui leur tiennent à cœur. La classe envisage un **projet de classe** qui fera une différence dans son école ou sa communauté.



Matériel nécessaire

Fiche de l'élève

- Fiche I-1: Passons à l'action (p. 23)

Organisateur graphique

- Tableau à deux colonnes (p. 112)

Passons au vote! Guide de simulation d'élection

- Cette trousse fournit un **Gabarit de bulletins de vote**



2 à 4 classes de 50 minutes

PASSONS À L'ACTION

Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?

Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?</p> <p>Une introduction au principe d'engagement et à ses implications</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p>9.1.3 apprécier comment les questions d'actualité ont un impact sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité au Canada (C, I, PAD).</p> <p>9.1.4 examiner la structure du système politique fédéral du Canada, en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (PAD, C). <p>9.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension d'un sujet ou d'une question; • concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles ou collectives. <p>9.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques; • proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique. <p>9.C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • démontrer du leadership à l'intérieur des groupes, quand il le faut, pour établir des consensus et résoudre des conflits de manière pacifique et équitable; • démontrer une attitude positive en regard des besoins et des points de vue des autres. <p>9.C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer des habiletés de leadership en assumant des rôles et des responsabilités spécifiques dans des organismes, des projets et des activités au sein de la communauté. <p>9.C.7 appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réfléchir à des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée. <p>9.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser des habiletés de débat informel pour exprimer avec conviction différents points de vue sur une question donnée; • préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions; • présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion; • écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue.

C Citoyenneté

LMP La Terre : milieux et peuples

CC Culture et communauté

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et prise de décisions

ER Économie et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.

Évaluer et réfléchir



Les résultats d'apprentissage associés à l'introduction sont renforcés au fil des sessions d'apprentissage. On recommande que les élèves fassent l'objet d'évaluations sommatives lorsqu'ils seront plus avancés dans le processus d'enquête plutôt qu'à ce moment-ci de leur apprentissage.

Différenciation



La recherche d'idées et d'exemples des élèves pourrait être réalisée de différentes façons :

- Remue-méninge individuel : Les élèves réfléchissent individuellement, puis discutent à deux et comparent leurs réponses.
 - Remue-méninge à deux ou en petits groupes : Tour à tour, les élèves donnent leurs idées, puis comparent et notent leurs réponses.
- Remue-méninge en groupe (« **échange en groupe** ») : Dans ce modèle, les élèves échangent leurs idées et réponses en groupe; dans chaque groupe, un secrétaire inscrit au fur et à mesure les réponses au tableau.
- Remue-méninge en classe (« **se lever et échanger** ») : Dans ce modèle, les élèves commencent par se lever. Ils peuvent s'assoier lorsqu'ils ont donné leur réponse et que celle-ci a été inscrite au tableau, ou qu'un autre élève donne la réponse qu'ils avaient en tête. Cette stratégie permet aux élèves d'échanger en classe, sans éprouver de la contrariété si quelqu'un d'autre donne la même réponse qu'eux. Ce modèle de remue-méninge les encourage aussi à multiplier les exemples.

PASSONS À L'ACTION

Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?

Activités d'apprentissage

① Passons à l'action

Le principe de démocratie directe repose grandement sur la conviction que chaque individu a la capacité d'agir et de changer les choses. On suggère d'encourager les élèves à se demander comment leurs actions peuvent entraîner des changements et faire une différence, notamment, comment leur participation à une élection peut aussi être source de changement.

- Distribuez aux élèves la fiche **I-1 : Passons à l'action** (p. 23 à 26). Lisez les articles avec eux.
- Fournissez aux élèves un organisateur graphique, comme le **Tableau à deux colonnes** (p. 112). Demandez-leur d'inscrire dans la première colonne du tableau des exemples d'injustices qui existent dans la société. Discutez en classe des idées trouvées. (*Vous pourriez discuter avec les élèves des concepts de justice et d'injustice. Le concept de justice est étroitement lié à celui d'égalité, ainsi qu'à l'administration des lois. Le concept d'injustice peut faire référence à une absence de justice et d'équité, à une violation des droits ou à des situations ou des comportements nocifs ou injustes.*)
- Utilisez la deuxième colonne du tableau pour dresser une liste des façons de remédier à ces injustices.

Injustice	Actions à faire contre les injustices



Pour en savoir plus

Si vous avez suffisamment de temps, vous pourriez demander aux élèves de chercher, sur le Web ou dans les médias, d'autres exemples d'injustices et d'actions qui ont été prises pour y remédier.

- Demandez aux élèves de classer leurs exemples par catégories, après avoir réfléchi aux questions suivantes :
 - ➔ Est-ce qu'il existe différents types ou « degrés » d'injustice? Y a-t-il une différence entre les injustices individuelles et les injustices collectives? Si oui, qu'est-ce qui les distingue?
 - ➔ Quels sont les gestes socialement acceptables pour faire changer les choses?
 - ➔ Selon **vous**, quelles sont les actions les plus efficaces pour faire changer les choses?
 - ➔ Y a-t-il une différence entre ce qui est « acceptable » et ce qui est « efficace »? (*Les élèves aborderont vraisemblablement cette question sous de multiples perspectives. Les actions politiques ou sociales acceptables qu'ils suggéreront seront sans doute assez « traditionnelles », comme s'adresser à un*

représentant politique, participer à des assemblées communautaires, adhérer à un parti politique ou écrire aux médias locaux. Il se peut que leurs opinions divergent quant à l'efficacité de ces actions plus traditionnelles. Inversement, il se peut qu'ils considèrent plus efficaces certains types d'actions « non traditionnelles », comme participer à un mouvement de protestation (par exemple, un boycott ou une manifestation), adhérer à un groupe d'intérêt ou soutenir des organisations non gouvernementales (ONG). Réfléchissez avec les élèves à ce qui distingue les actions « traditionnelles » des actions « non traditionnelles ».)

- Demandez aux élèves quel devrait être, selon eux, le rôle du gouvernement à l'égard des injustices et des inégalités dans la société. Le gouvernement doit-il lutter contre les injustices et les inégalités? Doit-il prendre des mesures en ce sens? Le fait-il déjà? Si oui, comment?
- Discutez avec les élèves des injustices sur lesquelles ils pensent pouvoir agir ou qu'ils pensent pouvoir changer et faites-en la liste. Amenez les élèves à analyser leurs premières réponses au moyen des questions suivantes :
 - Quels types de changements sont possibles à court terme?
 - Quels types de changements sont possibles à plus long terme?
 - Quels changements impliquent des actions individuelles ou collectives? Pouvez-vous donner des exemples d'actions individuelles ou collectives?
 - Quels changements s'accompagnent de certains défis? Quels sont ces défis?

Les élèves peuvent aussi se servir d'un organisateur graphique (comme un tableau à deux colonnes) pour analyser les changements en question, ainsi que les conséquences potentielles et les défis qui vont de pair. (*Encouragez les élèves à cerner les critères qui permettent d'évaluer l'efficacité, la difficulté et la faisabilité de ces changements. Demandez-leur pourquoi certains changements sont susceptibles de comporter des défis ou sont irréalistes. Réfléchissez aussi aux critères à utiliser pour définir quelles actions peuvent apporter un changement bénéfique.*)

- Avec la classe, dressez la liste des priorités en matière de changement et d'action. Décidez comment déterminer sur quel projet la classe travaillera dans le cadre du processus d'enquête que propose ce matériel pédagogique.
- Demandez aux élèves de trouver des exemples d'injustice ou de problématique à l'école ou dans la communauté. Utilisez une démarche de consensus pour concevoir un projet de classe permettant de remédier à cette injustice ou à cette problématique. Le projet de classe devrait porter sur un thème qui concerne les élèves dans leur école ou leur communauté; il peut s'agir :
 - d'un problème environnemental ou d'un enjeu dans la communauté;
 - de cas d'intimidation à l'école ou dans la communauté;
 - d'une règle qui leur semble injuste (par exemple, un couvre-feu);
 - d'interdire la malbouffe ou l'eau embouteillée à l'école;
 - de nouveaux développements résidentiels ou commerciaux dans la communauté;
 - de sensibiliser la communauté à la question de la pauvreté et des sans-abris;
 - d'une question de santé ou de condition physique.

Même si elles ne sont pas directement associées au processus électoral, ces questions comportent un lien important avec l'idée de participation dans une démo-



Place à la communication

Une des méthodes à envisager pour prendre des décisions sur un projet de classe est de passer au vote. Après avoir classé les idées par ordre de priorité, on inscrit les principaux choix sur le bulletin de vote. *Passons au vote! Guide de simulation d'élection* fournit un **Gabarit de bulletins de vote**. Cette méthode permet aussi d'initier les élèves au fonctionnement du système électoral. Expliquez-leur les bases du fonctionnement d'un vote et le principe selon lequel les décisions sont prises en fonction de ce que décide la majorité.

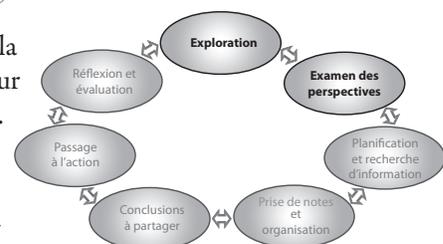
cratie; de plus, elles sont souvent concernées ou influencées par les circonstances politiques et législatives. Alors qu'ils explorent les sessions d'apprentissage et se familiarisent avec les concepts de gouvernance et de démocratie, les élèves devraient aussi être amenés à réfléchir aux liens existant entre les diverses formes de participation sociale, y compris le vote.

- Formez des groupes de quatre ou cinq élèves, puis négociez les responsabilités de chaque groupe au sein du projet de classe. Discutez de la faisabilité du projet en fonction de l'échéancier. On peut choisir parmi diverses approches pour assigner les responsabilités aux groupes. Par exemple :
 - ➔ Demander à chaque groupe d'effectuer les mêmes tâches, puis comparer et combiner les résultats en classe avant de passer à l'étape suivante.
 - ➔ Travailler ensemble au projet de classe, mais assigner des responsabilités distinctes à chaque groupe (comme l'exploration des diverses questions, perspectives ou opinions associées au projet).
- Invitez les élèves à s'engager dans l'élaboration du projet de classe à ce moment-ci de leur étude de ce matériel pédagogique. Trouvez des idées pour faire avancer le projet pendant l'année; faites un remue-méninge pour trouver d'autres façons de poursuivre votre engagement dans ce projet. Établissez en classe des objectifs réalistes et déterminez quels résultats vous attendez.
- La composante *Passons à l'action*, qui figure à la fin de chaque session d'apprentissage, fournit des suggestions supplémentaires pour faire avancer le projet de classe pendant l'étude de ce matériel pédagogique. Cependant, étant donné son envergure, le projet devra probablement s'échelonner sur toute l'année scolaire. La réalisation de ce projet pourrait suivre l'un des échéanciers suivants :
 - ➔ Une classe par semaine dédiée au projet de classe.
 - ➔ Deux ou trois classes toutes les deux ou trois semaines pour accomplir une étape particulière. On peut s'inspirer des suggestions et des outils de planification mentionnés aux sessions d'apprentissage 1 à 4 pour définir les diverses étapes à franchir.
 - ➔ Un horaire qui prévoit, une fois par semaine ou par deux semaines, que les groupes se rencontrent à l'heure du midi ou après l'école pour travailler sur le projet. On peut demander à chaque groupe de travailler sur le projet en alternance. Il se peut que les enseignants doivent rendre optionnelle la participation au projet de classe dans l'étude du matériel pédagogique.
- Aménagez un espace en classe pour installer une affiche ou un tableau d'affichage; décrivez-y la problématique ou l'injustice sur laquelle les élèves se pencheront pendant leur travail sur le projet de classe. On peut demander aux élèves d'ajouter à l'affiche ou au tableau de brefs rapports d'étape faisant état de leurs progrès et de leurs résultats.



Passons à l'action - *Projet de classe*

- Invitez chaque groupe à utiliser la fiche **Planifier** (p. 124-125) pour planifier et organiser leur projet. Cette fiche amène les élèves à énoncer les objectifs du projet et à assigner les responsabilités à chaque groupe.





Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?

I-1 Passons à l'action

À divers moments de l'histoire du Canada ou des États-Unis, les situations ou évènements ci-dessous ont tous fait réagir des individus ou des groupes, qui sont passés à l'action. De nos jours, quels évènements ou situations font réagir les gens et les poussent à agir?

De nombreux enfants commençaient à travailler à 7 ans, et passaient de 12 à 18 heures par jour (six jours par semaine) dans les usines ou les mines. Ce n'est qu'au milieu du **19^e siècle** qu'on a commencé, au Canada et aux États-Unis, à adopter des lois limitant le travail des enfants

En **1885**, le gouvernement a adopté la *Loi de l'immigration chinoise*, qui imposait une taxe d'entrée de 50 \$ à chaque personne d'origine chinoise arrivant au Canada. En 1903, ce montant est passé à 500 \$

1914 La Cour suprême du Canada a confirmé la validité d'une loi en Saskatchewan interdisant aux entrepreneurs chinois d'embaucher des femmes blanches. L'Ontario a adopté une loi interdisant aux « Orientaux » d'embaucher des femmes blanches.

Ce n'est qu'en **1920**, à l'époque du 19^e amendement de la Constitution américaine, que les femmes ont eu le droit de voter aux élections nationales aux États-Unis.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale (**1939-1945**), le Canada a restreint l'immigration des réfugiés juifs, malgré la persécution qu'ils subissaient en Allemagne nazie. Le Canada a accepté moins de 5000 Juifs entre 1933 et 1945. En 1939, on a refusé l'accès à un navire transportant 1000 réfugiés juifs; le navire a dû retourner en Allemagne. En vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence*, plus de 600 Italiens, et plus de 800 Allemands et Autrichiens, ont été désignés « sujets d'un pays ennemi » et envoyés dans l'un des 23 camps de travail répartis partout au pays.

En **1884**, la *Loi sur les Indiens* a rendu les potlachs autochtones illégaux.

1916 Le gouvernement du Manitoba a aboli l'enseignement bilingue. Ce n'est qu'en 1963 que le Manitoba a autorisé officiellement l'enseignement en français pour toutes les années.

1917 La *Loi des élections en temps de guerre* empêchait certaines communautés minoritaires (comme les Ukrainiens et les Allemands) de voter.

1927 On a modifié la *Loi sur les Indiens* pour empêcher les Premières nations de recueillir des fonds ou d'embaucher un avocat pour leurs revendications territoriales, bloquant ainsi tout recours judiciaire confirmant leurs actions politiques.

Jusqu'à ce qu'Oliver Brown, un employé de chemin de fer, poursuive le conseil scolaire de Topeka (au Kansas) en **1951**, les Noirs et les Blancs fréquentaient des écoles et des établissements publics distincts dans bien des régions des États-Unis. Parce qu'elle était Afro-Américaine, sa fille n'avait pas le droit de fréquenter l'école publique de son quartier.

■ Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?

On ne peut répondre à cette question simplement par « oui » ou « non », car il y a bien des réponses possibles. En pensant aux occasions qu'on a de participer à la société, on peut aborder la question de diverses façons : quelles sont les occasions qui existent? Dans quelle mesure les citoyens contribuent-ils à la société? Quelles possibilités a-t-on d'interagir avec différents groupes ou individus? Est-ce que des facteurs, comme l'intimidation ou le fait d'être sans-abri, peuvent empêcher certaines personnes de participer à la société?

Les élections et le fait de voter sont souvent associés avec la participation des citoyens. Les élections et le droit de vote sont des aspects importants de la démocratie. Le résultat des élections peut influencer de nombreux aspects de la société, notamment les occasions qui s'offrent aux individus et aux groupes d'y participer. Pendant ton enquête, tu verras pourquoi il en est ainsi et ce que cela implique. Tu verras aussi si les possibilités qui existent sont justes et si tous y ont également accès.

Les enfants et les jeunes ne peuvent pas voter. Comment peuvent-ils se prononcer alors? Comment peuvent-ils s'assurer qu'on tient compte de leurs idées et de leurs préoccupations? Même si les jeunes ne peuvent pas voter, ils peuvent participer à la société de nombreuses façons. Ils peuvent donner leur opinion à des tribunes publiques dans les médias ou sur Internet. Ils peuvent aussi adhérer à des groupes de jeunes ou à des organisations politiques. Ils peuvent communiquer avec divers ordres de gouvernement pour s'assurer que les jeunes aient la possibilité de se prononcer sur les questions qui les concernent.

Pour en savoir plus



Fais la connaissance d'autres jeunes qui ont agi dans des domaines importants pour eux en faisant une recherche sur le Web.

« **PICKERING (ONTARIO)** – Munis d'articles roses (qu'il s'agisse de chemises, de foulards ou de feuilles autocollantes à leurs chaussures), les élèves d'une école élémentaire de Pickering ont vu la vie en rose mercredi passé à l'occasion d'une campagne de lutte à l'intimidation qui connaît un essor international.

Les élèves de l'École publique Altona Forest s'inspiraient ainsi d'un événement qui a eu lieu en septembre à l'École secondaire rurale Central Kings, en Nouvelle-Écosse.

Après qu'un élève de 9^e année ait subi du harcèlement pour s'être présenté à l'école vêtu d'une chemise rose, David Shepherd et Travis Price, élèves de 12^e année à cette école de Nouvelle-Écosse, ont décidé de réagir. Ils ont acheté 50 chemises et débardeurs roses, qu'ils ont ensuite distribués à leurs camarades de classe; ils ont aussi diffusé le message à leurs amis de venir à l'école le lendemain vêtus de rose. Des centaines d'élèves – soit près de la moitié de la population étudiante – sont arrivés à l'école portant du rose. Cette véritable « marée rose », selon l'expression des garçons, a lancé un puissant message contre l'intimidation.

Leur action a bénéficié d'une couverture médiatique internationale, et de nombreuses écoles ont décidé, tout comme Altona Forest, de tenir leurs propres « journées de rose ».

« C'est très important de parler de la « vraie vie » et de l'actualité en classe. C'est une chose que nous avons accomplie cette année au pays », dit Paula Mbonda, enseignante de 6^e année dont la classe a organisé une de ces journées thématiques.

« Nous essayons de mettre fin à l'intimidation en suivant l'exemple des jeunes de la Nouvelle-Écosse », dit Nick Taskas, un élève de 6^e année. Il précise que la chemise rose qu'il porte est la sienne, et qu'il la porte sans problème à l'école.

Keziah Scott, une de ses camarades de classe, explique qu'elle cherche à mettre fin à tout comportement d'intimidation dont elle est témoin. « Nous espérons que ce mouvement se poursuivra pendant toute l'année... Personnellement, je remarque que l'intimidation est très courante dans la cour d'école et ailleurs », dit-elle.

Les élèves de 6^e année ont transformé leur campagne en collecte de fonds pour leur sortie de classe en demandant aux élèves qui portaient du rose de faire un don de 1 \$. Les élèves ont trouvé divers autres moyens pour passer leur message, notamment des communiqués, un blogue et des étiquettes personnalisées pour agendas rappelant à tous la tenue de l'événement. »

Sea of pink spreads to Pickering: Students take a stand against bullying (1^{er} décembre 2007). Source : site Web de la région de Durham. <http://newsdurhamregion.com/news/Education/article/90040>.



À ton tour!

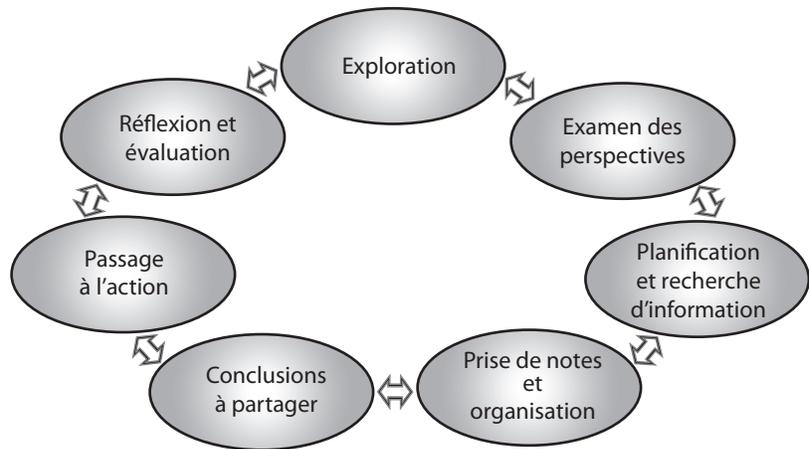
Qu'est-ce qui est important pour toi? Fais une liste des personnes, des lieux, des idées, des questions ou des événements qui te tiennent à cœur.

Quelles sont les choses qu'on doit changer, selon toi? Fais une seconde liste avec tes réponses.

Que penses-tu pouvoir faire à propos des choses qu'on doit changer?



On se sert du processus d'enquête pour prendre des décisions sur les actions à entreprendre. Sers-toi du processus d'enquête ci-dessous pour décider comment « passer à l'action » dans ta famille, dans ton école ou dans ta communauté. Comment appliquerais-tu les démarches associées à chaque étape du processus d'enquête?



Exploration

Examen des perspectives

Planification et recherche d'information

Prise de notes et organisation

Conclusions à partager

Passage à l'action

Réflexion et évaluation

■ Sessions d'apprentissage

Les quatre sessions d'apprentissage suivantes proposent des activités visant à aborder et à explorer **certains** résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de neuvième année. **Choisissez les activités qui répondent le mieux aux besoins de vos élèves.**

■ Planification préalable

- Recueillez des ressources médiatiques qui offrent aux élèves des exemples permettant d'explorer les concepts de démocratie, de droits, de gouvernance et de participation à la société.
- Trouvez des sites Web où les élèves peuvent s'informer sur les concepts de démocratie, de droits, d'élections, de vote et d'action sociale.
- Aménagez un espace où sera installé un tableau d'affichage pour les projets de groupe que les élèves réaliseront au cours des sessions d'apprentissage.
- Utilisez les coordonnées figurant sur cette page pour communiquer avec Elections Alberta afin d'obtenir la participation d'un directeur du scrutin. Invitez le directeur du scrutin à venir en classe pour voir les projets que les élèves auront créés dans le cadre des activités des sessions d'apprentissage.



Place à la communication

Elections Alberta encourage les enseignants à inviter les directeurs du scrutin à rendre visite aux classes et à travailler avec les élèves. Faire appel aux directeurs du scrutin offre aux élèves un contexte réel pour développer leurs compétences en matière de recherche et d'enquête et échanger sur ce qu'ils ont appris.

Elections Alberta

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi

De 8 h 15 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191
Télééc. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :
Appelez le numéro sans frais
310-0000, puis composez
le 780-427-7191.

Commandes et commentaires en ligne :
www.elections.ab.ca, (lien *Education*)

Une exploration de la perspective des jeunes sur les principes de démocratie, de gouvernement et de participation

Passons à l'action



Les élèves recherchent et examinent l'information nécessaire au **projet de classe** avec leur groupe.

- Rechercher de l'information (p. 126-127)

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?

Cette session d'apprentissage invite les élèves à explorer différents points de vue sur la démocratie au Canada, et à examiner l'organisation et les responsabilités des différents ordres de gouvernement. Les élèves feront le bilan de ce qu'ils savent et détermineront ce qui, selon eux, compte le plus dans une démocratie.



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- Fiche 1-1 : La démocratie en action (p. 39-41)
- Fiche 1-2 : Le gouvernement et la démocratie (p. 42-44)

Organisateurs graphiques

- Tableau SVCA (p. 113)
- Schéma séquentiel (p. 114)
- Tableau de repérage (p. 115)
- Schéma des sphères d'influence (p. 116)



4 à 8 classes de 50 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 1** (p. 96-97) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?

Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?</p> <p>Une exploration de la perspective des jeunes sur les principes de démocratie, de gouvernement et de participation</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p>9.1.2 apprécier les diverses répercussions des politiques gouvernementales sur la citoyenneté et la société canadienne (C, I, PAD).</p> <p>9.1.3 apprécier comment les questions d'actualité ont un impact sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité au Canada (C, I, PAD).</p> <p>9.1.4 examiner la structure du système politique fédéral du Canada, en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (PAD, C). <p>9.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question; • concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles ou collectives. <p>9.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques; • proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique. <p>9.C.7 appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réfléchir à des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée; • intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question ou un thème de recherche ou sur une problématique; • élaborer un point de vue qui repose sur les informations recueillies au cours d'une recherche; • formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des preuves. <p>9.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquer de manière convaincante à travers des formes appropriées, telles que des exposés oraux, des rapports écrits et des présentations multimédias, en utilisant des technologies de l'information et en fonction d'auditoires et d'objectifs particuliers; • préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions; • présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion; • écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue.

C Citoyenneté

LMP La Terre : milieux et peuples

CC Culture et communauté

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et prise de décisions

ER Économie et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?

Outils d'évaluation

Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
L'élève démontre-t-il ses apprentissages en indiquant qu'il peut :			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à sa compréhension des répercussions des politiques gouvernementales (9.1.2; 9.C.8);			
évaluer l'impact de certaines questions sur la qualité de vie, la citoyenneté et l'identité (9.1.3);			
décrire certaines manifestations et répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens (9.1.4 puce 8);			
analyser et comparer les structures et les fonctions des différents ordres de gouvernement (9.1.4 puce 8; 9.C.7);			
exprimer et soutenir ses opinions (9.C.4; 9.C.8);			
élaborer et énoncer une prise de position, et l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (9.C.1; 9.C.4; 9.C.7);			
comparer et combiner des données en vue de tirer des conclusions et de proposer des solutions (9.C.4; 9.C.7);			
discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs (9.C.1; 9.C.4; 9.C.8);			
communiquer et échanger avec les autres en vue de résoudre des problèmes liés à une question donnée (9.C.4; 9.C.5; 9.C.8).			

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?



Grille d'évaluation

Critères	Note				
	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
Décrire certaines manifestations et répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens (9.1.4)	Utilise des exemples significatifs et complets de répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens.	Utilise des exemples précis et détaillés de répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens.	Utilise des exemples généraux et partiels de répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens.	Utilise des exemples vagues et incomplets de répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
Élaborer et énoncer une prise de position, et l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (9.C.1; 9.C.4; 9.C.7)	Fournit un raisonnement toujours pertinent de sa prise de position.	Fournit un raisonnement convaincant de sa prise de position.	Fournit un raisonnement plus ou moins cohérent de sa prise de position.	Fournit un raisonnement faible de sa prise de position.	
Discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs (9.C.1; 9.C.4; 9.C.8)	Échange avec les autres des idées toujours pertinentes .	Échange avec les autres des idées convaincantes .	Échange avec les autres des idées plus ou moins cohérentes .	Échange avec les autres des idées faibles .	
Communiquer et échanger avec les autres en vue de résoudre des problèmes liés à une question donnée (9.C.4; 9.C.5; 9.C.8)	Communique l'information efficacement et fait participer les autres.	Communique l'information avec assurance et intéresse les autres.	Communique l'information sans détour et retient généralement l'attention des autres.	Communique maladroitement l'information et n'arrive pas à retenir l'attention des autres.	

*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?

Activités d'apprentissage

① La démocratie en action

La démocratie est un concept abstrait dont la signification peut varier selon le point de vue, le sentiment d'appartenance ou le lieu d'origine de chacun. Au cours des années précédentes, les élèves auront déjà exploré certains aspects de la démocratie, notamment le sens et l'importance du processus électoral. Leur exploration se poursuit maintenant du côté de l'organisation et des responsabilités du gouvernement.

- Créez un **mur de mots** au tableau avec des termes associés à la démocratie et au processus électoral, comme :
 - Démocratique
 - Gouvernement
 - Vote
 - Élections
 - Droits
 - Équité
 - Libertés
 - Responsabilité
 - Politique
 - Transparence
 - Reddition de compte

Ces termes figurent aussi sur la première page de la **Fiche 1-1 : La démocratie en action (p. 39-41)**. Quand les élèves auront exploré les idées de départ présentées dans la fiche de l'élève, demandez-leur d'utiliser les termes ci-dessus pour rédiger individuellement un paragraphe donnant une réponse préliminaire à la question : « Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie? ».



Saviez-vous que...

« Les jeunes adultes d'aujourd'hui ont moins de chances de rejoindre les partis politiques, mais, dans les faits, ils grossissent les rangs des organisations non gouvernementales. Plusieurs croient aux mouvements de protestation et en l'activisme des consommateurs, mais pas dans la politique du statu quo. Ils ont cependant moins de chances d'aller voter que les jeunes adultes du passé et plusieurs n'envisagent pas de commencer à voter. Mais (et c'est là un grand « mais ») ils ont tendance à être moins cyniques que les enfants du babyboom. Plusieurs conservent un tempérament favorable à la démocratie, mais expriment leur engagement civique de différentes façons. [...] Ce changement est souvent pris à tort pour de l'apathie [...]. »

Bristow, Jason. *La prochaine génération de l'Ouest : Jeunes adultes, identité et démocratie*. Calgary, Fondation Canada West, mars 2008, p. 3.



Différenciation

Le **mur de mots** est une activité qui permet d'enrichir le vocabulaire des élèves et d'améliorer leur compréhension des concepts. Elle les aide aussi à surmonter les difficultés ou les réticences potentielles à l'égard de la lecture en offrant aux lecteurs un contexte où les mots sont utilisés. Par mur de mots, on entend une liste de termes et de concepts, « tapissés » au hasard sur une feuille ou au tableau, que les élèves sont invités à utiliser à l'écrit.

Les questions de discussion, d'enquête ou de recherche peuvent être présentées aux élèves de diverses manières :

- Les stratégies de type « **penser-préparer-partager** » proposent aux élèves de réfléchir individuellement à leur réponse, d'échanger ensuite avec un partenaire, puis d'en discuter en petits groupes ou avec la classe.
- Le **Tableau SVCA** (ce que je sais; ce que je veux savoir; comment je le trouverai; ce que j'ai appris) permet aux élèves de déterminer ce qu'ils savent déjà et les questions qu'ils ont, comment trouver les réponses à leurs questions et ensuite, de revenir sur ce qu'ils ont appris. Servez-vous de l'organisateur graphique **Tableau SVCA (p. 113)**.
- Présentez aux élèves la question d'enquête et demandez-leur quelles questions de recherche elle évoque pour eux. Inscrivez chaque question sur une feuille de papier grand format et affichez-la en classe. Les élèves peuvent ensuite, à deux ou en petits groupes, inscrire leurs réponses et idées sous chaque question. Échangez ensuite avec la classe sur les réponses données.

Différenciation

Cette activité peut se dérouler soit sur cinq à dix minutes, soit sur une leçon entière. Pour approfondir l'étude des affirmations, demandez à chaque équipe de présenter à la classe un énoncé qui fait le point sur ce que chacun pense de chaque affirmation.

Si vous avez accès à des outils technologiques interactifs, comme *Senteo*, vous pourriez en tirer parti lors de cette activité. On peut aussi recourir à des logiciels, comme *Survey Monkey*, pour amener les élèves à concevoir et à réaliser un sondage à partir des affirmations, puis à en comparer les résultats.

2 Réflexions sur la participation démocratique

Le peu d'attention qu'on accorde aux points de vue et opinions des jeunes, en particulier durant les élections, est l'un des facteurs souvent évoqués pour expliquer l'apathie des jeunes et leur désintérêt à l'égard du processus électoral. Cependant, certaines études récentes portent à croire qu'on pourrait bien se tromper. Les élèves seront amenés à explorer les idées et attitudes possibles à l'égard du gouvernement, des élections et du vote. Ils verront aussi comment le gouvernement influe sur leur vie.

- Demandez à chaque élève de préparer cinq fiches où seront inscrites les expressions suivantes. Pour ce faire, on peut leur fournir des fiches de couleurs différentes ou leur demander d'inscrire une expression par fiche.
 1. Tout à fait d'accord
 2. D'accord
 3. Neutre ou indécis
 4. En désaccord
 5. Tout à fait en désaccord
- Lisez à voix haute chacune des affirmations ci-dessous. Demandez aux élèves d'indiquer s'ils sont d'accord ou non avec l'affirmation au moyen de la carte correspondant à leur opinion. De temps à autre, demandez aux élèves de trouver un camarade ayant une opinion différente de la leur et de discuter ensemble de leurs positions pendant une minute ou deux.

Le gouvernement doit rendre des comptes au public.

Les médias peuvent avoir une influence négative sur l'image des candidats pendant les élections.

Les messages véhiculés par les médias peuvent influencer les décisions des gens.

Le gouvernement tient ses promesses.

Le gouvernement se soucie de ce que les jeunes ont à dire.

Voter, c'est une responsabilité et un droit. Tous ceux qui ont l'âge de voter devraient exercer leur droit de vote.

Le processus électoral est juste et impartial.

Peu importe qui est élu, les choses ne changent jamais.

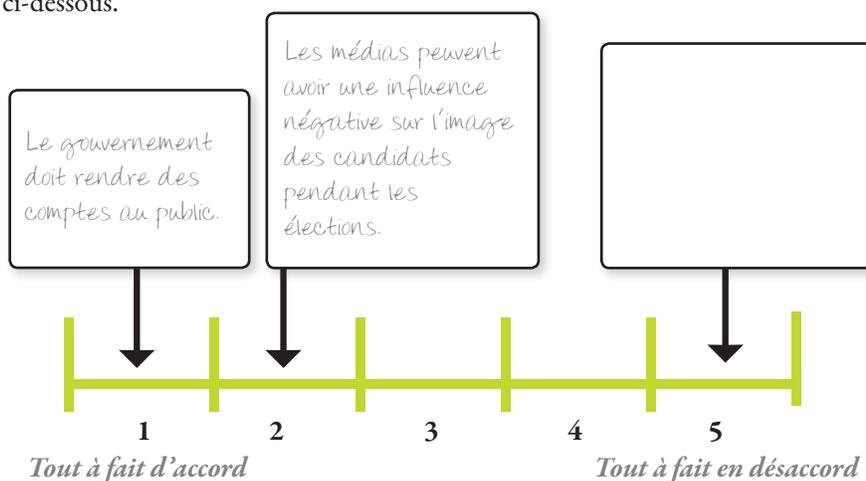
Si on adhère à un parti politique, il faut partager entièrement les positions de ce parti.

Voter, c'est le meilleur moyen de participer à la démocratie.

Le gouvernement représente également tous les citoyens.

- Discutez et comparez les positions des élèves pour déterminer dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec les affirmations. Créez un schéma séquentiel au tableau; inscrivez-y les cinq choix de réponse et le nombre de chaque réponse à chaque question. On peut aussi fournir aux élèves un organisateur graphique (comme le **Schéma séquentiel** de la page 114) pour qu'ils créent leur propre tableau ou leur demander d'illustrer l'opinion des élèves au moyen d'un diagramme à bandes.

Pour réaliser votre schéma séquentiel, comptez le nombre de réponses à chaque question et faites la moyenne. Situez chaque affirmation sur la ligne dans la boîte correspondant à la moyenne de réponses obtenues, comme dans l'exemple ci-dessous.



- Profitez de cette discussion pour amener les élèves à déterminer, individuellement ou à deux, quels sont les aspects de la démocratie qui sont les plus importants pour les jeunes.
- Distribuez aux élèves la **Fiche 1-2 : Le gouvernement et la démocratie** (p. 42-44). Demandez-leur d'effectuer les tâches individuellement en utilisant des organisateurs graphiques, comme le **Tableau de repérage** (p. 115) ou le **Schéma des sphères d'influence** (p. 116). Ces activités portent sur les questions suivantes :
 - ➔ Quels sont les trois ordres de gouvernement? Comment peut-on comparer leur structure et leurs fonctions?
 - ➔ Selon vous, quelles possibilités les jeunes ont-ils de participer au fonctionnement du gouvernement? Selon vous, quelles possibilités les jeunes **devraient**-ils avoir? Y a-t-il une différence entre les deux?
 - ➔ Pensez-vous que tous ont des possibilités égales de participer au fonctionnement du gouvernement? Si oui, pourquoi? (Ou sinon, pourquoi?)
- Revenez sur les exemples d'injustices qu'ont trouvés les élèves dans le cadre de la section préliminaire. Quel est le lien entre ces injustices et les principes associés à la démocratie? (*Amenez les élèves à réfléchir au fait que ces situations sont perçues comme inéquitables ou injustes, parce qu'elles contreviennent non seulement aux principes d'égalité et d'équité, mais aussi à ceux de représentation, de droits, de libertés ou de participation.*)
- Fournissez à chaque groupe du papier pour créer des affiches ou un espace sur le tableau d'affichage pour créer un **mur de graffitis**. Présentez la tâche aux élèves en leur demandant de décrire des graffitis qu'ils ont vus et de dire



Sites Web

Le **mur de graffitis** est une stratégie couramment utilisée dans les cours de français au cours d'études littéraires. Vous pouvez adapter cette activité au contexte du programme d'études sociales en centrant la création autour d'un concept clé, comme les manifestations de la démocratie. Les murs de graffitis offrent une occasion d'expérimenter au moyen de représentations visuelles et de caricatures; ils permettent aussi d'échanger sur les modes de communication de la culture populaire et les messages qu'elle véhicule.

La stratégie du mur de graffitis s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage; elle permet aux élèves d'éprouver et d'exprimer leurs savoirs tout en créant leur œuvre. Pour en savoir plus sur cette stratégie, visitez le www.readwritethink.org/lessons/lesson_view.asp?id=208 (en anglais seulement).



Saviez-vous que...

La question des graffitis peut prêter à controverse dans certains milieux. Bien que certains considèrent les graffitis comme une forme d'art, de nombreuses communautés, dont Edmonton et Calgary, mènent des campagnes pour sensibiliser le public aux conséquences juridiques associées au fait de peindre des graffitis sur la propriété publique. Assurez-vous de discuter des endroits qui se prêtent ou non à la création de graffitis. Invitez les élèves à examiner les graffitis qu'ils dessinent sur leurs biens personnels (par exemple, les griffonnages sur leurs cartables ou les affiches dans leur casier ou leur case) ou sur les tableaux prévus à cet effet dans des endroits publics. Rappelez aux élèves qu'il est illégal de faire des graffitis sur la propriété publique.

Place à la communication



Demandez aux élèves de prendre des photos numériques de leurs murs de graffitis. Vous pourriez ensuite les utiliser en vous inspirant d'une ou de plusieurs des suggestions suivantes :

- Demandez aux élèves de composer une légende pour chaque photo et affichez-les en classe ou sur le site Web de l'école.
- Joignez aux photos des réflexions des élèves sur la démocratie et envoyez-les à un bulletin ou à un journal communautaire ou local.
- Partagez-les avec d'autres enseignants et élèves en les envoyant à Elections Alberta pour qu'elles soient publiées sur le site Web de l'organisme. Un **Formulaire d'autorisation** et un **Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves** sont fournis à la fin du présent matériel pédagogique (p. 133-134).
- Invitez les parents, des membres de la communauté ou le directeur du scrutin à venir en classe admirer les murs de graffitis et échanger sur la démocratie avec les élèves.

ce qu'ils représentent. Suggérez-leur des éléments à inclure dans les graffitis (par exemple, des formes géométriques, des dessins, des croquis, des symboles, des couleurs, des extraits de récits, des citations ou des mots-étiquettes) (*Les premiers graffitis sont apparus dans les années 1960; ils servaient un peu de « signature » identitaire pour ceux qui inscrivaient leur nom dans des endroits publics. Il s'agissait alors avant tout d'une affirmation d'identité. On a commencé peu à peu à qualifier d'« œuvres » les graffitis représentant des scènes. De nos jours, on se sert des graffitis pour communiquer des messages sur des questions de nature sociale ou culturelle ou comme moyen d'expression individuel ou identitaire.*).

- Demandez aux élèves de créer des murs de graffitis qui communiquent des messages sur les responsabilités du gouvernement dans une démocratie. (*Il se peut que les élèves aient besoin d'aide pour entamer leur réflexion. Leurs messages peuvent notamment porter sur : la façon dont le gouvernement veille à l'équité et à l'égalité et traite l'influence des médias; la façon dont les interventions et les décisions du gouvernement influent sur les individus et les groupes; ou la sauvegarde des principes démocratiques, de la transparence et de l'impartialité. Il importe toutefois d'amener les élèves à développer leurs propres conceptions de ce qui compte dans une démocratie et de ce que devraient être – ou ne pas être – les responsabilités du gouvernement.*)
- Demandez à chaque groupe de présenter et d'expliquer son mur de graffitis. Créez une liste réunissant les concepts communs à tous les groupes. Discutez de questions comme :
 - ➔ Qu'est-ce que cette liste vous apprend sur ce qui compte pour les jeunes dans une démocratie?
 - ➔ Quels exemples ou faits illustrent la participation des citoyens sur vos murs de graffitis? Quels exemples illustrent des changements qui résultent d'actions des citoyens?
 - ➔ Quels faits montrent dans quelle mesure les individus peuvent participer aux prises de décisions et faire changer les choses?
- Les élèves peuvent continuer d'ajouter des éléments à leurs murs de graffitis en poursuivant leur exploration des manifestations de la démocratie en action et des processus politiques.

Évaluer et réfléchir



Demandez aux élèves de réfléchir à des questions comme :

- Pensez-vous que les jeunes peuvent vraiment participer au fonctionnement du gouvernement et du système démocratique? Si oui, dans quelle mesure?
- Pourquoi est-ce important de savoir si tous ont des possibilités égales de participer au fonctionnement du gouvernement?



Évaluer et réfléchir

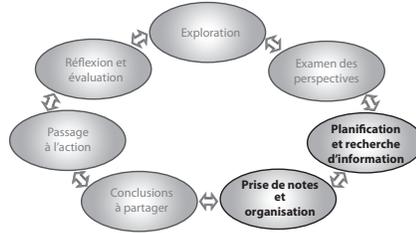
Les travaux créés par les élèves pendant cette activité peuvent servir à une première évaluation sommative de leur compréhension des concepts de démocratie, de gouvernance et de participation sociale. Les élèves auront élaboré les murs de graffitis en groupe, mais auront mis leurs connaissances en pratique dans le travail individuel. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation** (p. 32) :

- Servez-vous des travaux individuels (schéma séquentiel, tableau de repérage et schéma des sphères d'influence) pour évaluer la compréhension qu'ont les élèves de ces concepts.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.



Passons à l'action - *Projet de classe*

- Évaluez la proposition de projet de classe soumise par les élèves. Utilisez la fiche **Rechercher de l'information** (p. 126-127) pour aider les groupes dans leur recherche :



- d'arguments et d'exemples montrant que le changement en question est nécessaire;
 - d'information contextuelle sur la question;
 - d'arguments en faveur des actions projetées et de sources de soutien potentielles.
- Avisez les élèves qu'ils pourront travailler sur leur projet au cours des semaines à venir.
 - Vous pouvez suggérer aux groupes de consulter des sites Web et diverses sources médiatiques, telles que des journaux, des publications communautaires ou des bulletins de nouvelles télévisés, pour trouver l'information nécessaire à leur projet. Demandez-leur de classer l'information dans des portfolios ou des chemises à dossier et de décider quelle est la meilleure façon d'organiser l'information pour mettre en œuvre le projet.



1 Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?

1-1 La démocratie en action

Qu'est-ce que ces mots signifient pour toi?

GOUVERNEMENT

DÉMOCRATIQUE

Libertés

POLITIQUE

équité

Vote

POLITIQUE

droits

RENDRE DES COMPTES

TRANSPARENCE

Libertés

ÉLECTIONS

responsabilité



■ Le gouvernement et la citoyenneté

Carnet d'apprentissage



Quelles sont certaines des attentes qu'on a envers toi? Comment ces attentes t'aident-elles à surmonter des épreuves? Exercent-elles une pression sur toi? Si oui, comment?

Penses-tu qu'un pays peut avoir des attentes envers ses citoyens? Si oui, quelles peuvent être ces attentes?

Selon toi, quelles sont tes responsabilités en tant que citoyen?

Certains peuvent penser que notre système de gouvernement a été conçu et existe depuis longtemps. En fait, notre système de gouvernement a changé et a évolué, car notre conception de la démocratie s'est modifiée, et nos valeurs et attitudes l'ont influencée.

La *Loi constitutionnelle* du Canada (auparavant connue sous le nom d'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*) a été modifiée très souvent. Elle s'est transformée suivant la façon dont nos tribunaux, notre Parlement, nos Assemblées législatives et nos collectivités l'ont interprétée.

Il est certain que la façon dont nous interprétons notre citoyenneté, nos lois et notre système de gouvernement continuera de changer avec le temps et les décisions des gouvernements. Bien des gens considèrent que le principe de citoyenneté implique la **responsabilité** de participer au fonctionnement du gouvernement et aux prises de décisions qui y sont associées.



Saviez-vous que...

Les immigrants qui souhaitent devenir citoyens canadiens doivent passer un examen. Le gouvernement du Canada publie un document que les immigrants peuvent étudier avant de passer l'examen pour devenir citoyens canadiens. Cette publication définit ce qu'est la citoyenneté canadienne.

Sites Web



Citoyenneté et Immigration Canada fournit des renseignements sur les démarches à effectuer pour obtenir la citoyenneté canadienne sur son site Web www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/index.asp.

« Le Canada est un grand pays dont la population est peu nombreuse. Nous nous sommes donnés un système de gouvernement fédéral unique, basé sur les compromis et la coexistence. Nous valorisons notre **démocratie**. Chaque citoyen est encouragé à faire sa part. Nos lois sont fondées sur nos **valeurs démocratiques** et ces valeurs comprennent :

L'égalité : Nous respectons les droits individuels. Chacun a le droit de parler et d'exprimer des opinions contraires à celles des autres. Les gouvernements traitent tous les citoyens avec la même dignité et le même respect, deux autres valeurs canadiennes fondamentales.

1 Quel rapport existe-t-il entre le gouvernement et la démocratie?



1-2 Le gouvernement et la démocratie

Au Canada, on utilise souvent le terme « gouvernement » pour désigner tout ce qui concerne le fait d'adopter et d'appliquer les lois, de prélever des impôts et de fournir des services publics. Toutefois, dans notre système parlementaire, le mot « gouvernement » a un sens très restreint et précis.

- Le gouvernement, c'est le groupe de représentants élus qui est soutenu par une majorité au Parlement ou une assemblée provinciale ou territoriale.
- Le gouvernement dirige l'adoption des lois et l'élaboration des politiques.
- Il est aussi responsable des ministères, lesquels fournissent les programmes et services prévus par les lois.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les gouvernements à l'échelle locale sont organisés de façon semblable.

Pour en savoir plus



Le manuel de base de l'élève fournit de l'information sur les ordres de gouvernement et les responsabilités de chacun. On peut aussi trouver cette information en ligne, notamment dans La Législature de l'Alberta : Guide du citoyen (7^e édition) qu'on peut consulter au <http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf>.

On peut accéder à de l'information sur les provinces et territoires, y compris sur les relations fédérales-provinciales, sur le site du gouvernement du Canada au www.canada.gc.ca/acanada/ViewCategory.htm?font=0&lang=fre&categoryId=27.

Ordres de gouvernement	Représentants élus	Quelques responsabilités
Gouvernement fédéral	Députés fédéraux	Défense nationale Politique étrangère Citoyenneté Service de police
Gouvernement provincial ou territorial	Membres de l'Assemblée législative ou membres de l'Assemblée nationale ou députés provinciaux ou députés à la Chambre d'assemblée	Éducation Soins de santé Autoroutes Service de police
Gouvernements à l'échelle locale	Maires ou préfets Conseillers	Service de police Service d'incendie Déneigement Recyclage



Quelle comparaison peut-on faire entre les trois ordres de gouvernement? Les trois organigrammes du tableau montrent l'organisation du gouvernement fédéral, provincial ou à l'échelle locale. Crée ton propre *tableau de repérage* en utilisant celui ci-dessous, ou demandes-en un à ton enseignant.

- Décris et compare l'organisation de chaque ordre de gouvernement. Examine d'abord chacun des organigrammes. Sous chacun d'eux, décris l'organisation et la structure qui sont représentées.
- Fais une recherche sur les responsabilités de chaque ordre de gouvernement en consultant d'autres ressources. En dessous, inscris trois caractéristiques qui résument les principales responsabilités de chacun.

Fédéral	Provincial	À l'échelle locale
<p>Le Parlement du Canada</p> <p>Couronne Représentée par le gouverneur général</p> <p>Sénat* Membres nommés sur recommandation du premier ministre</p> <p>Chambre des communes Membres élus par les électeurs</p> <p>Premier ministre et Cabinet</p> <p>*Certains ministres sont membres du Sénat.</p>	<p>Couronne Représentée par le lieutenant-gouverneur</p> <p>Premier ministre et Cabinet</p> <p>Assemblée législative Membres élus par les électeurs Membres du gouvernement Membres de l'Opposition</p>	<p>Autorités locales</p> <p>Gouvernements à l'échelle locale</p> <p>Zones désignées et distincts en voie d'organisation</p> <p>Autorités scolaires</p> <p>Autorités de santé</p> <p>Établissements métis*</p> <p>*Un établissement métis est une personne morale qui est établie aux termes de la loi sur les établissements métis (<i>Métis Settlement Act</i>) et qui fournit des services et joue le rôle d'autorité locale.</p>
<p>Organisation</p>		
<p>Responsabilités</p>		



Selon toi, quelles possibilités les jeunes ont-ils de participer au fonctionnement du gouvernement? Utilise un organisateur graphique, comme le *Schéma des sphères d'influence*, pour réfléchir aux impacts de certains gestes que pourraient faire les jeunes. Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique.

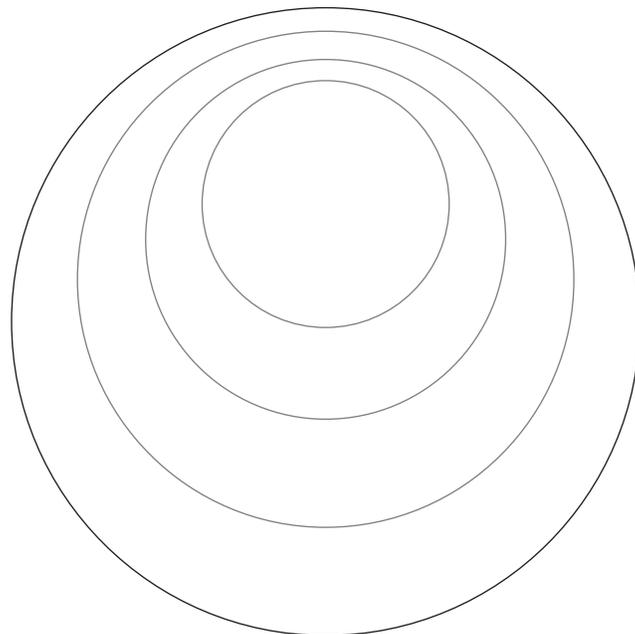
Carnet d'apprentissage



Selon toi, quelles possibilités **devraient** avoir les jeunes de participer au fonctionnement du gouvernement?
Y a-t-il une différence entre ce qu'elles devraient être et ce qu'elles sont actuellement?

Ces possibilités sont-elles les mêmes pour tous?
Si oui, pourquoi? (Ou sinon, pourquoi?)

- Commence par inscrire, dans le cercle du centre, les éléments qui relèvent de la responsabilité du gouvernement et qui ont un impact sur la vie des jeunes dans leur communauté. Par exemple, tu peux parler des taxes que tu payes ou des services et des installations que tu utilises au quotidien. Tu pourrais écrire « Quand nous faisons des achats, les taxes que nous payons vont au gouvernement » ou « Le gouvernement finance en partie les routes et les trottoirs que nous utilisons chaque jour » ou « Le gouvernement fixe l'âge minimal pour conduire ou voter ».
- Dans chacun des cercles de la sphère, décris des actions que les jeunes peuvent faire pour participer aux prises de décisions et à la vie quotidienne dans leur communauté. Inscris ces actions dans des cercles plus ou moins près du centre, selon qu'elles te semblent plus ou moins efficaces pour influencer les décisions du gouvernement. Que penses-tu, par exemple, du fait de parler à un député ou de lui écrire une lettre : dans quel cercle placerais-tu cette action? Que penses-tu du fait d'adhérer à un groupe qui milite pour abaisser l'âge minimal pour voter : dans quel cercle placerais-tu cette action?



■ Sessions d'apprentissage

Session d'apprentissage 2

Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?

Le processus électoral s'accompagne de considérations politiques et économiques, parmi lesquelles les lois et les politiques gouvernementales influent sur la prise de décisions. La session d'apprentissage 2 présente un exemple illustrant ces implications politiques et économiques. Les élèves verront comment le fait de participer au processus électoral peut influencer la prise de décisions, aussi bien parmi les électeurs qu'au sein du gouvernement.



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- Fiche 2-1 : Des responsabilités et des droits (p. 53-55)
- Fiche 2-2 : Les prises de décisions politiques et économiques (p. 56-62)

Organisateurs graphiques

- Tableau à trois colonnes (p. 117)
- Arbre conceptuel (p. 118)
- Schéma séquentiel (p. 114)
- Tableau à deux colonnes (p. 112)
- Cartes-argent (p. 119)



5 à 8 classes de 50 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 2** (p. 98-99) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

Un examen de nos droits et responsabilités politiques et de certains aspects économiques du processus électoral



Passons à l'action

Les élèves élaboreront avec leur groupe un plan pour communiquer aux autres leurs objectifs par rapport au projet et passer à l'action.

- **Communiquer et passer à l'action** (p. 128-129)

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?

Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?</p> <p>Un examen de nos droits et responsabilités politiques et de certains aspects économiques du processus électoral</p>	<p>L'élève pourra :</p> <p>9.1.1 apprécier les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur les droits et la gouvernance au Canada (C, I, PAD).</p> <p>9.1.6 explorer d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur les processus législatifs au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> permet-elle aux individus d'exercer leurs droits? (PAD, C, I);• Quelle est la relation entre les droits garantis dans la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> et les responsabilités des citoyens canadiens? (PAD, C). <p>9.2.1 apprécier les valeurs qui sous-tendent la prise de décisions de nature économique au Canada et aux États-Unis (C, ÉR).</p> <p>9.2.3 apprécier les répercussions de la prise de décisions gouvernementales sur la qualité de vie (C, CC, PAD).</p> <p>9.2.6 explorer d'un œil critique l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques, en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment la philosophie d'un parti politique se reflète-t-elle dans son programme (c.-à-d. programmes sociaux, fiscalité, modèle d'imposition)? (ÉR, PAD). <p>9.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none">• évaluer des idées, des informations et des prises de position provenant de multiples perspectives;• accéder à différents points de vue sur des sujets donnés à l'aide de techniques appropriées;• assembler et organiser différents points de vue afin d'en évaluer la validité. <p>9.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none">• proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques;• proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique. <p>9.C.7 appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">• réfléchir à des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée;• intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question ou un thème de recherche ou sur une problématique;• formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des preuves;• structurer et synthétiser l'information recueillie;• établir des liens entre des données connexes organisées, et réunir divers éléments d'information pour en faire un message unifié. <p>9.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none">• préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions;• présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion;• écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue.

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p>9.C.9 développer des compétences médiatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner les techniques utilisées pour mettre en valeur la force et l'authenticité des messages véhiculés dans les médias; • examiner les valeurs, les modes de vie et les points de vue dans les messages véhiculés par les médias; • analyser les répercussions de la télévision, d'Internet, de la radio et des médias écrits sur une question d'actualité particulière.

C Citoyenneté

LMP La Terre : milieux et peuples

CC Culture et communauté

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et prise de décisions

ER Économie et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.



SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?

Outils d'évaluation



Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
L'élève démontre-t-il ses apprentissages en indiquant qu'il peut :			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à sa compréhension de l'impact des politiques et des lois gouvernementales sur les conditions sociales et économiques (9.1.1; 9.2.1; 9.2.3; 9.C.8);			
décrire certaines manifestations et conséquences de la façon dont on protège les droits et les responsabilités dans le cadre des processus démocratiques et des lois à portée sociale et économique (9.1.6 puces 2 et 4; 9.2.6 puce 2);			
élaborer et énoncer une prise de position, l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (9.C.4; 9.C.7);			
organiser et résumer des données en vue de tirer des conclusions, ainsi que de proposer des idées et des solutions (9.C.4; 9.C.7);			
trouver, comparer, structurer et résumer divers points de vue et diverses interprétations provenant de multiples sources (9.C.1; 9.C.9);			
exprimer des réflexions sur le développement d'opinions et de points de vue personnels, puis les évaluer et les soutenir avec des arguments (9.C.7);			
discuter et échanger des idées avec les autres et leur poser des questions (9.C.8);			
trouver, comparer et analyser divers messages médiatiques portant sur des sujets d'actualité et des questions politiques ou sociales (9.C.9).			

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?



Grille d'évaluation

Critères	Note				
	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
Décrire certaines manifestations et conséquences de la façon dont on protège les droits et les responsabilités dans le cadre des processus démocratiques et des lois à portée sociale et économique (9.1.6 puces 2 et 4; 9.2.6 puce 2)	Présente une analyse précise et judicieuse des conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale et économique.	Présente une analyse pertinente des conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale et économique.	Présente une analyse générale et partielle des conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale et économique.	Présente une analyse vague et incomplète des conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale et économique.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
Trouver, comparer, structurer et résumer divers points de vue et diverses interprétations provenant de multiples sources (9.C.1, 9.C.9)	Fournit une évaluation approfondie des sources.	Fournit une évaluation réfléchie des sources.	Fournit une évaluation partielle des sources.	Fournit une évaluation peu significative des sources.	
Discuter et échanger des idées avec les autres et leur poser des questions (9.C.8)	Échange avec les autres des opinions et des idées toujours pertinentes .	Échange avec les autres des opinions et des idées convaincantes .	Échange avec les autres des opinions et des idées plus ou moins cohérentes .	Échange avec les autres des opinions et des idées faibles .	
Trouver, comparer et analyser divers messages médiatiques portant sur des sujets d'actualité et des questions politiques ou sociales (9.C.9)	Présente une analyse approfondie de messages provenant de diverses sources médiatiques.	Présente une analyse réfléchie de messages provenant de diverses sources médiatiques.	Présente une analyse partielle de messages provenant de diverses sources médiatiques.	Présente une analyse peu significative de messages provenant de diverses sources médiatiques.	

*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?

Évaluer et réfléchir



Servez-vous d'une simple liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent ce qui distingue les droits des responsabilités.

Vous pourriez utiliser certains des critères suivants pour évaluer la compréhension des élèves :

- Capacité à décrire les multiples interprétations associées à chaque concept.
- Capacité à comparer en décrivant les différences entre les concepts.

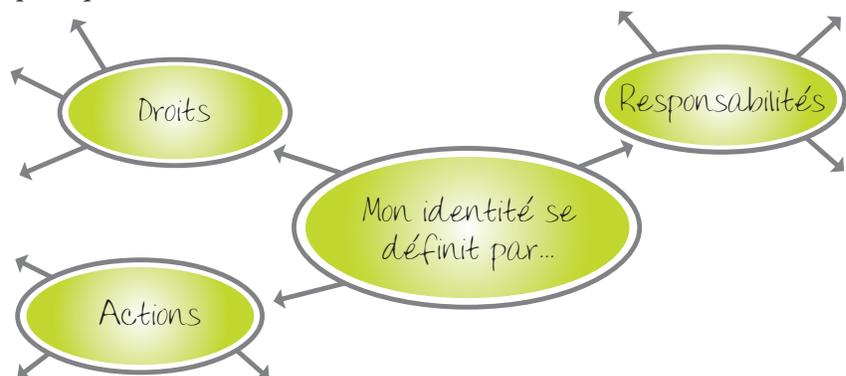
L'élève démontre-t-il sa compréhension du concept de...	Oui	Presque	Pas encore
... droit?			
... responsabilité?			

Activités d'apprentissage

① Des responsabilités et des droits

Le concept de « droit » ne renvoie pas toujours à des droits garantis ou protégés par la loi. Par ailleurs, certains élèves associent à des droits plutôt qu'à des responsabilités certains choix ou certaines actions à portée morale ou éthique. Certaines actions qu'on estime être des « droits » ne sont pas nécessairement inscrites dans les lois.

- Inscrivez au tableau des phrases comme « J'ai le droit de... » ou « Tu n'as pas le droit de... ». Invitez les élèves à donner des exemples de situations où ils ont utilisé ces phrases. Combien de ces phrases renvoient effectivement à des droits garantis par la loi? Demandez aux élèves de trouver des exemples de droits qui sont protégés par la loi et de situations qui concernent ces droits.
- « Est-ce que la possibilité de participer au processus démocratique est un droit protégé? » Posez cette question aux élèves et distribuez-leur la **Fiche 2-1 : Des responsabilités et des droits** (p. 53-55) et le **Tableau à trois colonnes** (p. 117). La fiche invite les élèves à préciser leur propre point de vue et à examiner celui de deux autres personnes sur les questions suivantes :
 - ➔ Selon vous, quelle est la plus importante responsabilité du citoyen?
 - ➔ Est-ce que les responsabilités peuvent être déléguées? Si oui, comment?
 - ➔ Selon vous, voter est-il plutôt un droit ou une responsabilité?
 - ➔ Est-ce qu'il devrait être obligatoire de voter? Est-il approprié de déléguer un droit?
 - ➔ Selon vous, est-ce que tous ont les mêmes possibilités de participer aux prises de décisions du gouvernement?
 - ➔ Qu'en pensez-vous? La possibilité de participer au fonctionnement du gouvernement et des collectivités, est-ce un droit protégé qui est accessible? Si oui, comment ce droit est-il protégé? Sinon, pourquoi ne l'est-il pas?
- Demandez aux élèves d'utiliser un organisateur graphique, comme l'**Arbre conceptuel** (p. 118), pour explorer la relation qui existe entre les droits et les responsabilités politiques et la perception qu'ils ont de leur propre identité politique.



2 Les prises de décisions politiques et économiques

La relation qui existe entre la prise de décisions politiques, les enjeux économiques et l'attitude des électeurs peut avoir un impact sur la façon dont le public perçoit le processus électoral. Les discussions entourant le financement des campagnes électorales s'accompagnent souvent de considérations relatives à l'équité et à l'égalité. L'*Election Finances and Contributions Disclosure Act* (la « Loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions ») de l'Alberta fixe des restrictions et des limites financières que les candidats et les partis politiques doivent respecter pendant les élections. La loi précise aussi ce qu'ils doivent divulguer au public.

- Inscrivez au tableau des questions comme celles présentées ci-dessous, et invitez les élèves à partager les premières réflexions qu'elles suscitent :
 - ➔ Pensez-vous qu'il y a des conséquences financières ou économiques à s'engager en tant que citoyen? Que peuvent être ces conséquences?
 - ➔ Pensez-vous que les décisions financières ou économiques que prend le gouvernement peuvent limiter ou encourager l'action sociale? Si oui, comment? Et pourquoi?
 - ➔ Pensez-vous que l'argent peut influencer le processus électoral?
- Distribuez aux élèves la **Fiche 2-2 : Les prises de décisions politiques et économiques** (p. 56-62) et deux copies du **Schéma séquentiel** (p. 114). Lisez le communiqué de presse sur l'exploitation des sables bitumineux publié pendant les élections provinciales de 2008. Les questions ci-dessus amènent les élèves à examiner comment les dossiers d'actualité influencent les choix des électeurs et les interventions des partis politiques pendant les campagnes électorales. Elles amènent aussi les élèves à se demander quelles influences s'exercent sur les gouvernements au pouvoir après les élections.

La fiche de l'élève présente les étapes nécessaires à la simulation d'une campagne de financement. Cette simulation initie les élèves au processus électoral en les familiarisant avec les règles et lignes directrices qui dictent son financement. Ces règles et lignes directrices concernent aussi bien les candidats que les partis politiques et les donateurs aux campagnes.

- Demandez à la classe de déterminer quelle problématique sera au cœur de la simulation de campagne de financement. Cette problématique peut être liée au projet de classe ou aux problématiques sur lesquelles les élèves se sont penchés à la session d'apprentissage 1.

Accordez du temps aux élèves pour qu'ils nomment des candidats et obtiennent le soutien financier des donateurs. Distribuez aux élèves le **Tableau à deux colonnes** (p. 112). La fiche présente les étapes nécessaires à la tenue de la campagne.

- ➔ Demandez d'abord à la classe de nommer cinq candidats. Les autres élèves seront des donateurs.
- ➔ Distribuez au hasard les **Cartes-argent** (p. 119) aux élèves donateurs. Inscrivez un montant sur chaque carte, selon la proportion suivante :
 - 8 cartes à 100 \$
 - 8 cartes à 250 \$
 - 8 cartes à 500 \$
 - 8 cartes à 1 500 \$
 - 1 carte à 3 000 \$.



Sites Web

On peut consulter l'*Election Finances and Contributions Disclosure Act* (la « Loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions ») sur le site Web d'Élection Alberta au www.elections.ab.ca/Public%20Website/569.htm (en anglais seulement).



Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de travailler en petits groupes et de préparer des questions pour passer en entrevue un directeur du scrutin. Leurs questions d'entrevue peuvent porter sur les responsabilités et les droits associés au processus électoral et sur les règles et lignes directrices des campagnes électorales.

Les entrevues peuvent se dérouler d'une des façons suivantes :

- Communiquez avec Elections Alberta pour inviter un directeur du scrutin à faire l'entrevue en classe.
- Faites une liste des questions et déléguez un groupe d'élèves pour faire l'entrevue par téléphone.
- Envoyez les questions à l'avance par courriel au directeur du scrutin.

Demandez aux élèves de compiler les réponses et d'en discuter. En quoi le point de vue que le directeur du scrutin a sur les responsabilités et les droits associés au processus électoral ressemble-t-il ou diffère-t-il de celui développé en classe au cours de l'apprentissage et du processus d'enquête?

*Assurez-vous de ne pas abuser du temps du directeur du scrutin! Si vous optez pour une entrevue par téléphone ou par courriel, envisagez de déléguer un élève ou un groupe d'élèves pour représenter la classe.

Évaluer et réfléchir



Les travaux créés par les élèves pendant cette session d'apprentissage peuvent servir à une évaluation sommative de leur compréhension des concepts de droits politiques, de prise de décisions et de participation. Les élèves auront travaillé en petits groupes et en classe, mais auront mis leurs connaissances en pratique dans des travaux individuels. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation** (p. 49) :

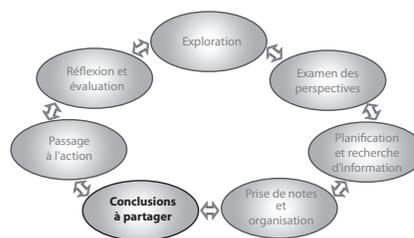
- Servez-vous des travaux individuels (réflexions sur les résultats du sondage, arbre conceptuel, schéma séquentiel et analyse de la campagne de financement) pour évaluer la compréhension qu'ont les élèves de ces concepts.
- Servez-vous aussi des travaux des élèves sur la participation à une campagne électorale.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.

- Chaque élève recevra un nombre équivalent de cartes. (Par exemple, si votre classe compte 25 donateurs, chacun d'eux recevra huit cartes.) Le montant d'argent total des cartes sera toutefois différent pour chaque élève.
- Demandez aux élèves combien d'entre eux ont reçu un total de 800 \$ à dépenser (soit le montant minimum qu'on peut recevoir). Demandez-leur combien d'entre eux ont reçu une coupure de 3000 \$ et de combien d'argent ces élèves disposent en tout. Discutez en classe des critères utilisés par les donateurs dans l'attribution de leurs fonds à un candidat particulier, en reliant la discussion à la question déterminée plus tôt.
- Demandez ensuite aux candidats d'essayer de convaincre les donateurs de financer leur campagne. Les candidats doivent convaincre les donateurs qu'ils sont les meilleurs représentants et méritent d'obtenir leur contribution. Demandez aux candidats de préparer une brève présentation (qui peut prendre la forme d'une conférence de presse) à l'intention de leurs donateurs potentiels. Demandez aux donateurs de faire la liste des facteurs qu'ils considèrent les plus importants pour décider à quelle campagne contribuer.
- Allouez du temps aux candidats pour rencontrer les donateurs et essayer d'obtenir leur contribution. Dites aux donateurs que c'est à eux de décider de la contribution à faire aux candidats.
- Quand tous les donateurs ont distribué leur argent, revenez en grand groupe. Comptez le montant recueilli par chaque candidat et prenez-le en note. Demandez aux élèves de répondre individuellement aux questions de la fiche, ou discutez-en en classe.
- Demandez-leur de répondre individuellement aux questions qui figurent à la fin de la fiche. Examinez les possibilités qui existent en période de campagne électorale afin de participer aux décisions que prend le gouvernement.



Passons à l'action - *Projet de classe*

- Amenez les élèves à réfléchir à qui devrait participer à la planification et à la réalisation de leur projet. Pour ce faire, réfléchissez et échangez sur les questions suivantes :



- Quel lien existe-t-il entre les objectifs de notre projet de classe, les droits des citoyens et les responsabilités du gouvernement?
 - À qui d'autre faudrait-il parler de l'importance et des objectifs de notre projet? Y a-t-il des membres du personnel de l'école, du conseil scolaire ou de la communauté qui pourraient soutenir notre projet?
 - Quelles seraient les meilleures stratégies à adopter pour obtenir le soutien de divers intervenants ou groupes envers notre projet?
- Passez en revue les résultats de la recherche pour le projet de classe. Utilisez la fiche **Communiquer et passer à l'action** (p. 128-129) pour déterminer quels sont les intervenants ou les groupes susceptibles de soutenir le projet et comment leur expliquer les objectifs et l'importance du projet.



■ 2-1 Des responsabilités et des droits

Est-ce un droit de participer au processus démocratique?
À toi de juger.

« Tous les Canadiens ont des droits et responsabilités fondés sur les lois et les traditions de notre pays et sur les valeurs que partagent les citoyens.

Plusieurs de ces droits sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui fait partie de la Constitution canadienne. Elle garantit à toutes les personnes au Canada des libertés et des droits fondamentaux. En voici quelques exemples :

- Les **garanties juridiques**, comme le droit à un procès équitable
- Les **droits à l'égalité**, comme le droit d'être protégé contre la discrimination
- La **liberté de circulation et d'établissement**, comme le droit de vivre et de travailler n'importe où au Canada
- Les **droits des peuples autochtones**
- Les **libertés fondamentales**, comme la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté de réunion pacifique. »

Citoyenneté et Immigration Canada. « Que signifie la citoyenneté canadienne? », Regard sur le Canada, Ottawa, 2006, p. 38. www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/regard.pdf.

Les lois canadiennes définissent certains droits relatifs à la citoyenneté, par exemple le droit de se voir accorder la préférence pour un poste au gouvernement fédéral. Bon nombre de ces droits et libertés étaient déjà inscrits dans d'autres textes de loi. Cependant, grâce à l'adoption de la *Charte* en 1982, ils sont maintenant mieux définis et mieux protégés.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. Tous les Canadiens et tous les ordres de gouvernement sont tenus de respecter les droits et libertés garantis par la *Charte*. Toutefois, les droits d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens ne doivent pas priver d'autres Canadiens de leurs droits. C'est pourquoi les tribunaux sont parfois appelés à interpréter les dispositions de la *Charte*. Ils garantissent ainsi qu'elle s'applique toujours de façon équitable. »

2 Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?



Saviez-vous que...

Serment de citoyenneté

Je jure fidélité et sincère allégeance à Sa Majesté la Reine Élisabeth Deux, Reine du Canada, à ses héritiers et successeurs et je jure d'observer fidèlement les lois du Canada et de remplir loyalement mes obligations de citoyen canadien.

Saviez-vous que...



Pour devenir citoyen canadien, on doit :

- avoir 18 ans ou plus;
- être résidant permanent du Canada;
- avoir vécu au Canada pendant au moins trois des quatre années précédant sa demande de citoyenneté;
- parler anglais ou français;
 - connaître l'histoire et la géographie du Canada;
 - connaître le système de gouvernement du Canada, ainsi que les droits et les responsabilités se rattachant à la citoyenneté.

Les droits des citoyens

Les citoyens canadiens ont les droits suivants en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* :

- Se porter candidat aux élections fédérales, provinciales et territoriales.
- Se faire instruire dans l'une ou l'autre des langues officielles.
- Demander un passeport canadien.
- Voter aux élections fédérales, provinciales et territoriales.
- Entrer au Canada et en sortir librement.

Les citoyens canadiens ont aussi des responsabilités. Par exemple, ils ont non seulement le droit, mais aussi le devoir de voter aux élections.

Les responsabilités des citoyens

Selon la publication destinée aux personnes qui souhaitent passer l'examen pour obtenir la citoyenneté canadienne, tous les citoyens ont la responsabilité de :

- voter aux élections;
- offrir leur aide aux membres de leur communauté;
- s'occuper de leur patrimoine, ainsi que de leur environnement et les protéger;
- respecter les lois du Canada;
- exprimer leurs opinions librement tout en respectant les droits et les libertés des autres;
- éliminer la discrimination et l'injustice.

Il est **obligatoire** de respecter les lois. Des lois ont été établies pour protéger le patrimoine, l'environnement et la liberté d'expression, ou pour prévenir la discrimination et les injustices. Toutefois, il n'existe aucune loi obligeant les citoyens à voter ou à aider leurs concitoyens. Ces responsabilités ne sont donc pas des obligations légales.

Citoyenneté et Immigration Canada. « Que signifie la citoyenneté canadienne? », *Regard sur le Canada*, Ottawa, 2006, p. 38.



Explore diverses perspectives sur les droits et les responsabilités en te servant d'un organisateur graphique, comme le *Tableau à trois colonnes*. Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique. Donne ton opinion dans la première colonne. Recueille ensuite l'opinion de deux autres personnes, dont une qui a l'âge de voter. Inscris leur opinion dans la deuxième et la troisième colonne.

	Mon opinion	1 ^{re} personne	2 ^e personne
Selon vous, quelle est la plus importante responsabilité du citoyen?			
Est-ce que les responsabilités peuvent être déléguées? Si oui, comment?			
Est-il approprié de déléguer un droit?			
Selon vous, voter est-il plutôt un droit ou une responsabilité?			
Est-ce qu'il devrait être obligatoire de voter?			
Selon vous, est-ce que tous ont les mêmes possibilités de participer aux décisions prises par le gouvernement?			



Selon toi, est-ce que la possibilité de participer au fonctionnement du gouvernement et des communautés est un droit protégé et accessible? Si oui, comment ce droit est-il protégé? Sinon, pourquoi ne l'est-il pas? Rédige dans ton cahier une réponse qui prendra la forme :

- d'une lettre à la rédaction;
- d'une lettre d'opinion dans un bulletin étudiant;
- d'un blogue sur le Web.

2 Quel lien y a-t-il entre les élections et les décisions du gouvernement?



■ 2-2 Les prises de décisions politiques et économiques

Es-tu un électeur? Tu l'es probablement – même si tu n'as pas encore l'âge de voter aux élections provinciales, fédérales ou à l'échelle locale. Tu as probablement déjà voté en tant que membre d'un groupe, au moment de prendre une décision avec des amis ou peut-être même dans une rencontre communautaire. Autrement dit, voter, c'est aussi apporter sa contribution et exprimer son opinion.

Sites Web



Les sites Web cités dans le communiqué de presse proviennent du site Web de l'Institut Pembina www.pembina.org. Ce site comporte un lien vers celui d'*Oil Sands Watch* www.oilsandswatch.org. Ces sites Web fournissent de nombreux liens vers des articles (en anglais seulement) qui adoptent certaines perspectives sur l'exploitation des sables bitumineux. Quels points de vue ou partis pris trouves-tu dans ces sources?

La participation des **électeurs** (c'est-à-dire les personnes qui ont le droit de vote), ainsi que les résultats de leur vote, peuvent faire passer d'importants messages au gouvernement et à propos du gouvernement.

- Selon toi, quels sont certains des facteurs qui influencent la façon dont les gens votent?
- Est-ce que les gens votent en plus grand nombre quand certaines questions suscitent l'intérêt général? Est-ce que les gens votent en plus grand nombre s'ils souhaitent envoyer un message au gouvernement au pouvoir?

Selon toi, est-ce que les candidats écoutent davantage les groupes qui participent aux élections en plus grand nombre? Si oui, pourquoi? (Ou sinon, pourquoi?)

Examine cet exemple tiré des élections provinciales de 2008.



Qu'est-ce que ce communiqué de presse te dit à propos de l'impact des interventions gouvernementales sur l'attitude des électeurs?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
26 février 2008

L'exploitation des sables bitumineux : le point de vue des candidats et celui des Albertains

L'Institut Pembina a publié aujourd'hui les résultats d'un sondage sur l'exploitation des sables bitumineux mené auprès de l'ensemble des candidats. Ce sondage, effectué par la firme McAllister Opinion Research entre le 15 et le 21 février 2008, compare les réponses des candidats à celles d'un sondage d'opinion effectué auprès d'Albertains auxquels on a posé les mêmes questions [...].

En tout, 192 candidats ont répondu au sondage, dont [...] des candidats représentant le Parti progressiste-conservateur, le Parti libéral, le Nouveau parti démocratique, le Parti vert et le Parti Wildrose Alliance. Les questions du sondage portaient sur le rythme d'exploitation des sables bitumineux, le rôle du gouvernement dans cette exploitation, la gestion des émissions de gaz à effet de serre et la remise en état des terres après les travaux d'exploitation.

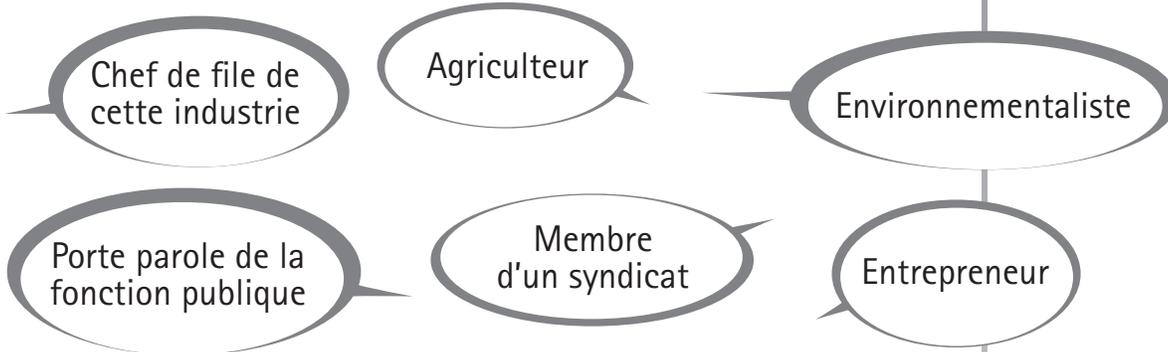
« Le taux élevé de réponse parmi les candidats montre que l'exploitation des sables bitumineux est une question importante pour bon nombre d'entre eux. Ils se sentent tenus de faire connaître leur point de vue aux électeurs qu'ils espèrent représenter », fait remarquer Simon Dyer, directeur du programme sur les sables bitumineux. « En avril 2007, nous avons sondé 500 Albertains et leur avons posé les mêmes questions. En consultant les résultats du sondage mené auprès des candidats, les Albertains verront dans quelle mesure les candidats partagent leurs positions sur l'exploitation des sables bitumineux. »

[...] Les résultats complets du sondage, ainsi qu'un document d'information à l'intention des médias décrivant ces résultats, sont accessibles au www.oilsandswatch.org/survey (en anglais seulement). Ce site Web interactif permet aux Albertains de connaître les réponses des candidats de leur circonscription en effectuant une recherche par nom de candidat, par nom de circonscription ou par code postal. On peut également télécharger des graphiques récapitulatifs à haute résolution au www.oilsandswatch.org/survey (traduction libre).

Candidate's Perspectives on Oil Sands Compared with Albertan's Views : communiqué de presse du 26 février 2008, Edmonton, Institut Pembina. www.oilsandswatch.org/media-release/1594

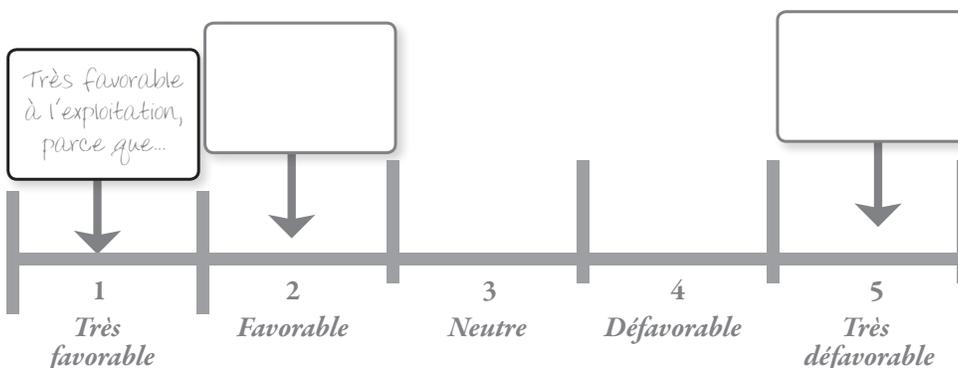


Quels sont les autres points de vue sur cette question?
 Informe-toi sur le point de vue de trois catégories de personnes ci-dessous à propos de l'exploitation des sables bitumineux.

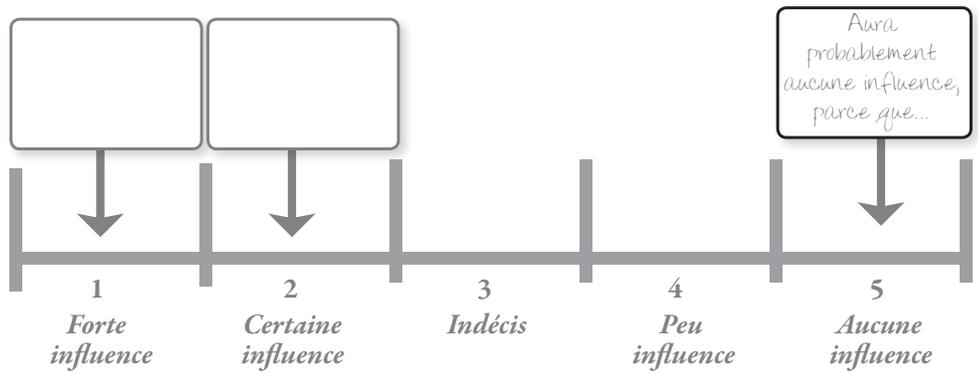


Demande à ton enseignant de te donner deux copies de l'organisateur graphique *Schéma séquentiel*. Situe et décris le point de vue de ces trois personnes à l'endroit approprié sur le premier schéma séquentiel. Sur le second, situe et décris l'influence que chaque catégorie de personnes aura, selon toi, sur les décisions du gouvernement. Inspire-toi des exemples ci-dessous pour t'aider à commencer ton travail.

Soutien à l'exploitation des sables bitumineux



Influence sur les décisions du gouvernement



Sites Web



On peut trouver les résultats des élections sur le site Web d'Élections Alberta au www.elections.ab.ca (en anglais seulement).

Examine les résultats des élections provinciales de 2008. Quelle était la position sur l'exploitation des sables bitumineux véhiculée dans la plateforme politique du parti qui a remporté les élections?

Est-ce que les résultats des élections reflètent la position des Albertains sur l'exploitation des sables bitumineux, selon le sondage de l'Institut Pembina?

■ L'engagement politique et son impact

Bien des gens trouvent qu'il est avantageux de se tenir informés sur les questions d'intérêt public. Ces personnes aiment savoir quelles sont les perspectives possibles sur une question et font l'effort de s'informer et d'explorer différents points de vue. Elles sont d'avis que, en étant informées, elles ont les connaissances nécessaires pour bien communiquer leurs points de vue et opinions et influencer le processus public de prise de décisions.

D'autres s'engagent simplement parce qu'ils éprouvent de la satisfaction à participer au processus démocratique.

Certains croient qu'il y a des conséquences concrètes à ne pas participer au processus électoral. Par exemple :

- Les personnes qui cherchent à se faire élire peuvent orienter leur campagne électorale vers les groupes qui participent davantage aux élections. Par exemple, les aînés ont tendance à participer davantage aux élections; il se peut donc que les candidats accordent de l'importance aux questions qui les concernent pendant les élections;
- Une fois élus, les représentants peuvent accorder plus d'attention aux groupes qui les ont élus et aux questions qui les concernent. Si on a accordé de l'importance aux questions environnementales ou économiques pendant

Carnet d'apprentissage



Si les jeunes n'expriment pas tout haut ce qui les préoccupe et ce qui compte pour eux, quelles sont les chances que les représentants élus s'intéressent à ce qu'ils pensent?

la campagne électorale, il se peut que le gouvernement élu ait fait la promesse d'adopter de nouvelles politiques dans ces domaines. Si les questions qui concernent les aînés comptent pendant la campagne électorale, ces questions peuvent devenir une priorité du gouvernement élu.

■ Les aspects économiques des élections

En Alberta, le **processus électoral** (c'est-à-dire les étapes et démarches associées à une élection) est géré par un organisme appelé Elections Alberta. Cet organisme est indépendant du gouvernement. Elections Alberta s'assure que chaque élection respecte les conditions suivantes :

- Le processus électoral est transparent, équitable et impartial.
- Les électeurs ont l'information nécessaire pour participer à l'élection.
- Les participants politiques ont l'information et le soutien nécessaires pour s'assurer qu'ils suivent les règles électorales.
- Le personnel électoral est formé pour s'assurer que le processus électoral se déroule correctement et qu'on présente les résultats au public.
- Après l'élection, le processus électoral est évalué et, si nécessaire, on recommande des changements pour l'améliorer.

Quels sont les aspects économiques associés aux élections elles-mêmes? Presque partout en Amérique du Nord et dans le monde, on a établi des **lois sur le financement des campagnes électorales**, c'est-à-dire des lois qui visent à gérer l'influence du financement sur les élections et les politiques publiques. Ces lois partent généralement du principe que l'argent dépensé pendant la campagne électorale est un facteur important pour déterminer qui aura du succès aux élections – autrement dit, pour s'assurer qu'un candidat est élu.

Les lois sur le financement des campagnes électorales favorisent l'équité et l'égalité en matière financière. Elles visent à mettre en place des « règles du jeu » plus équitables. En Alberta, l'*Election Finances and Contributions Disclosure Act* (la « *Loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions* ») oblige les candidats et ceux qui gèrent le processus électoral à rendre des comptes. Pour ce faire, la loi établit des règles qui limitent les contributions et rendent obligatoire la **divulgation** (autrement dit, le fait de rendre public) de toute contribution faite par des personnes ou des groupes à des partis politiques ou à leur campagne pendant une élection. La **transparence à l'égard du public** est une autre des expressions utilisées pour parler de la divulgation du financement politique.



Carnet d'apprentissage

Selon toi, pourquoi Elections Alberta est-il un organisme indépendant du gouvernement?



Pour en savoir plus

On peut trouver de l'information sur les exigences relatives au financement des candidats et des partis politiques au www.elections.ab.ca/efpublic/index.cfm (en anglais seulement).

En Alberta, diverses obligations financières s'appliquent pendant les campagnes (et même lorsqu'il n'y a pas d'élections) aux partis politiques, aux candidats et aux **associations de circonscription**, c'est-à-dire aux organismes bénévoles qui gèrent les activités d'un parti politique dans une circonscription électorale. Tous les partis politiques et les associations de circonscription ont la responsabilité de produire un rapport annuel pour l'année civile. La production d'un rapport sur la campagne est la responsabilité des partis politiques et des candidats. Des rapports doivent être produits pour les années où se tiennent des élections générales provinciales, des élections partielles ou des élections de candidats au Sénat.



Tu feras maintenant l'expérience d'une campagne de financement axée sur une question qui compte en ce moment pour ta classe. Qu'est-ce que cette activité t'apprend sur les aspects économiques des campagnes électorales?

1. Trouvez et décrivez une question qui sera au cœur de votre campagne électorale. Cette question devra faire consensus parmi tous les élèves.

Pendant cette activité, tu joueras le rôle soit d'un candidat aux élections, soit d'un donateur.

- Le rôle des candidats consiste à collecter des fonds pour financer leur campagne électorale.
- Les donateurs prendront la décision de soutenir le candidat qui, selon eux, représente le mieux leurs points de vue et opinions (ou ceux de leur organisation) sur la question en jeu.

2. Prends note de la question sur laquelle la classe s'est entendue pour orienter la campagne. Inscris dans le *Tableau à deux colonnes* les règles et consignes pour les candidats et les donateurs pendant la campagne. (Tu trouveras un modèle de ce tableau à la page suivante.)

3. Organisez la campagne de financement.

- Si tu es un donateur : tu recevras des cartes-argent que tu utiliseras pour faire ta contribution. Tu peux décider combien d'argent tu donneras au candidat (ou aux candidats) de ton choix. Tu devras préparer une liste de priorités pour déterminer comment attribuer les fonds.
- Si tu es un candidat : tu devras préparer une brève présentation qui explique pourquoi tu es le candidat que les donateurs devraient soutenir financièrement. Ta présentation devra expliquer ta position par rapport à la question en jeu. On te demandera de présenter ta position aux donateurs à l'occasion d'une conférence de presse.
- On vous accordera du temps en classe pour distribuer ou amasser vos fonds.

4. Quand vous aurez analysé en classe les résultats de la campagne, réponds aux questions de la section « Campagne de financement : analyse des résultats » à la page suivante.

Sers-toi d'un *Tableau à deux colonnes* (comme celui de droite) pour établir les critères d'attrition de la campagne de financement. Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique. Réfléchis aux questions suivantes :

- Est-ce qu'on devrait limiter le montant des contributions?
- Devrait-il y avoir des restrictions sur qui peut contribuer?
- Est-ce qu'on devrait limiter le montant que les candidats peuvent dépenser pendant leur campagne électorale?
- Est-ce que le public devrait savoir qui contribue, combien chacun contribue et combien les candidats dépensent pendant leur campagne?

Critères d'attribution du financement	Raisons
1.	
2.	

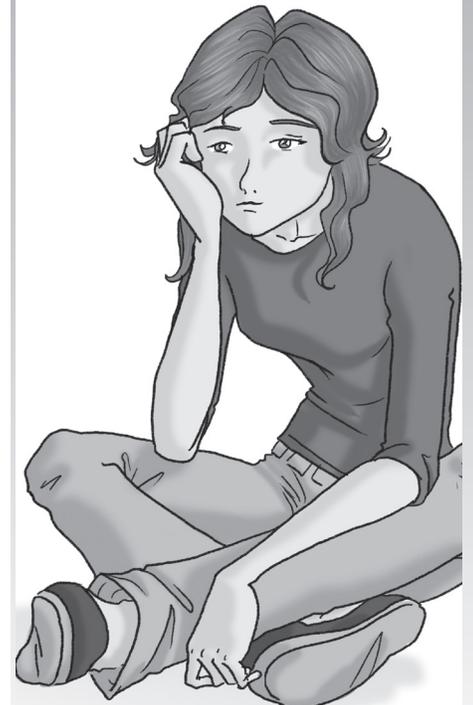
■ Campagne de financement : analyse des résultats

Une fois la campagne de financement terminée, réponds aux questions suivantes :

1. Est-ce que certains candidats ont mieux réussi que d'autres à amasser des fonds?
2. Qu'est-ce qui a influencé les négociations entre les candidats et les donateurs?
3. Est-ce que ceux qui ont plus d'argent à dépenser ont un avantage?
4. Quel est l'impact des campagnes de financement sur les résultats des élections?
5. Selon toi, pourquoi limite-t-on les contributions pendant les campagnes?
6. Est-ce que ce système est juste et équitable?
7. Est-ce que le gouvernement devrait rembourser les dépenses électorales des partis politiques et des candidats?

!!! Qu'en penses-tu?

- Comment les décisions politiques ou économiques du gouvernement influencent-elles les possibilités que les citoyens ont de participer à une campagne électorale?
- Quelles sont ces possibilités?
- Ces possibilités sont-elles justes et équitables?
- Comment devrait-on faire connaître ces possibilités aux autres à l'école et dans la communauté?



Élabore ta réponse au moyen d'une des options affichées au tableau ci-dessous. Concentre-toi sur une des façons de participer au fonctionnement du gouvernement.

Écrire et envoyer une lettre à un média local.

Créer un poème ou des paroles de chanson.

Concevoir une affiche destinée à la communauté.

Créer une bande dessinée qui communique un message.

Réaliser un collage avec des découpures d'articles récents.

Faire le scénario d'un message radio d'intérêt public (30 secondes).

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?

Le processus démocratique, tel que les élections, met en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. La session d'apprentissage 3 amène les élèves à explorer le thème du droit de vote par le biais de la question de l'âge, dans son rapport avec la citoyenneté et au regard de l'équité et de l'accessibilité du processus électoral. Cette session d'apprentissage fournit également un survol historique du droit de vote.



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- Fiche 3-1 : Les temps changent... (p. 73-77)
- Fiche 3-2 : Vivre une élection (p. 78-80)

Organisateurs graphiques

- Tableau à deux colonnes (p. 112)
- Ligne du temps « Liens de cause à effet » (p. 120)
- Arbre conceptuel (p. 118) ou Organigramme (p. 121)

Passons au vote! Guide de simulation d'élection

- Cette trousse comprend les outils, les gabarits, les fiches et les consignes nécessaires à la simulation d'une élection.
- Vous pouvez commander la **Trousse de simulation d'élection** en communiquant avec Elections Alberta (en anglais seulement). Pour ce faire, utilisez les coordonnées fournies à la page 4 du présent matériel pédagogique.



6 à 10 classes de 50 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 3 (p. 100-105)** fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

Une exploration du droit de vote à travers le temps par le biais de la question de l'âge, dans son rapport avec la citoyenneté et au regard de l'équité et de l'accessibilité du processus électoral



Passons à l'action

Les élèves explorent des façons de mettre en œuvre leur projet de classe et planifient les étapes et activités qui y sont associées.

- **Élaborer un plan d'action (p. 130)**

La **Trousse de simulation d'élection** d'Elections Alberta se compose des items suivants (en anglais seulement) :

- Carte des circonscriptions fédérales
- Carte des circonscriptions provinciales
- Isoloir
- 3 crayons
- 3 sceaux d'urne électorale
- Insignes pour le personnel électoral
- Insignes des représentants des candidats
- Affiche « Votez ici » (avec une flèche)
- Écriteau de l'agent d'inscription;
- Registre du scrutin (comprend maintenant six pages)
- Relevé du scrutin (photocopie)
- Modèle de bulletin pour personnes aveugles
- Guide pour les représentants des candidats
- Guide pour le personnel du bureau de scrutin
- Guide d'utilisation des bulletins de vote spéciaux
- Guide d'établissement des bureaux de scrutin itinérants
- Guide sur l'*Election Act* (la « Loi électorale ») pour les candidats
- Brochure d'information sur les élections provinciales pour les élèves

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?

Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?</p> <p>Une exploration du droit de vote à travers le temps par le biais de la question de l'âge, dans son rapport avec la citoyenneté et au regard de l'équité et de l'accessibilité du processus électoral</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p>9.1.1 apprécier les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur les droits et la gouvernance au Canada (C, I, PAD).</p> <p>9.1.4 examiner la structure du système politique fédéral du Canada, en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (PAD, C). <p>9.1.6 explorer d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur le processus législatif au Canada, en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelle est la relation entre les droits garantis dans la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> et les responsabilités des citoyens canadiens? (PAD, C). <p>9.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none">• réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question. <p>9.C.2 développer des compétences relatives à la démarche historique :</p> <ul style="list-style-type: none">• analyser des problématiques sélectionnées du passé, en situant les personnes et les événements dans le contexte espace-temps;• distinguer les causes, les effets, les séquences et les corrélations dans des événements et problématiques historiques, y compris des relations causales à court et à long termes;• analyser le contexte historique d'événements majeurs durant une période donnée. <p>9.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none">• proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques;• proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique. <p>9.C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none">• développer des habiletés de leadership en assumant des rôles et des responsabilités spécifiques dans des organismes, des projets et des activités au sein de la communauté. <p>9.C.7 appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">• intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question ou un thème de recherche ou sur une problématique;• élaborer un point de vue qui repose sur les informations recueillies au cours d'une recherche;• formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des preuves.

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p>9.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquer de manière convaincante à travers des formes appropriées, telles que des exposés oraux, des rapports écrits et des présentations multimédias en utilisant des technologies de l'information en fonction d'auditoires et d'objectifs particuliers; • utiliser des habiletés de débat informel pour exprimer avec conviction différents points de vue au sujet d'une problématique donnée; • préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions; • présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion; • écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue.

C Citoyenneté

LMP La Terre : milieux et peuples

CC Culture et communauté

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et prise de décisions

ER Économie et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.



SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?

Outils d'évaluation



Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
L'élève démontre-t-il ses apprentissages en indiquant qu'il peut :			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à sa compréhension des répercussions de l'évolution des droits (9.1.1; 9.C.8);			
décrire certaines manifestations et répercussions du processus législatif et de la participation des citoyens (9.1.4 puce 8);			
mettre en pratique ses connaissances sur les droits et les responsabilités qui vont de pair avec le processus électoral (9.1.4 puce 8; 9.1.6 puce 4);			
analyser le contexte et l'importance d'événements majeurs et en décrire les causes et les effets (9.C.2);			
élaborer et énoncer une prise de position, et l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (9.C.4; 9.C.7);			
communiquer et échanger avec les autres en vue d'énoncer des points de vue convaincants sur des problèmes liés à une problématique donnée (9.C.4; 9.C.8);			
organiser et résumer des données en vue de tirer des conclusions et de proposer des idées et des solutions (9.C.4; 9.C.7);			
exprimer et soutenir ses opinions (9.C.4; 9.C.8);			
démontrer un engagement à assumer des rôles et des responsabilités à l'occasion d'événements ou de projets communautaires (9.C.6 puce 1).			

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?



Grille d'évaluation

Critères \ Note	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
Mettre en pratique ses connaissances sur les droits et les responsabilités qui vont de pair avec le processus électoral (9.1.4 puce 8; 9.1.6 puce 4)	Décrit de façon précise et complète les droits et les responsabilités qui vont de pair avec le processus électoral.	Décrit de façon détaillée les droits et les responsabilités qui vont de pair avec le processus électoral.	Décrit de façon générale et partielle les droits et les responsabilités qui vont de pair avec le processus électoral.	Décrit de façon vague et incomplète les droits et les responsabilités qui vont de pair avec le processus électoral.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
Analyser le contexte et l'importance d'évènements majeurs et en décrire les causes et les effets (9.C.2)	Présente une analyse précise et judicieuse des liens de cause à effet associés à certains évènements majeurs.	Présente une analyse pertinente des liens de cause à effet associés à certains évènements majeurs.	Présente une analyse générale des liens de cause à effet associés à certains évènements majeurs.	Présente une analyse vague et incomplète des liens de cause à effet associés à certains évènements majeurs.	
Démontrer un engagement à assumer certains rôles et responsabilités à l'occasion d'évènements ou de projets communautaires (9.C.6)	Propose des rôles et des stratégies perspicaces en vue d'assumer la responsabilité d'un projet.	Propose des rôles et des stratégies réfléchies en vue d'assumer la responsabilité d'un projet.	Propose des rôles et des stratégies générales en vue d'assumer la responsabilité d'un projet.	Propose des rôles et des stratégies peu significantes en vue d'assumer la responsabilité d'un projet.	
Communiquer et échanger avec les autres en vue d'énoncer des points de vue convaincants sur des problèmes liés à une problématique donnée (9.C.4; 9.C.8)	Communique l'information de manière convaincante et intéressante pour le public cible.	Communique l'information de manière convaincante pour le public cible.	Communique l'information de manière peu convaincante pour le public cible.	Communique l'information de manière nullement convaincante pour le public cible.	

*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

Saviez-vous que...



Pendant la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux jeunes hommes de 18 ans se sont battus courageusement pour le Canada. C'est pendant la période d'après-guerre que s'est développé le mouvement pour que l'âge électoral passe de 21 ans à 18 ans.

Aux élections générales fédérales de 2004, 37 % des électeurs âgés de 18 à 24 ans ont voté. Aux élections générales de 2006, c'est environ 44 % des électeurs âgés de 18 à 24 ans qui ont voté.

Source : Site Web d'Élections Canada au www.elections.ca, section des jeunes électeurs (« Introduction aux élections : Foire aux questions »).

Pour en savoir plus



Élections Alberta a effectué un sondage auprès du grand public après les élections provinciales de mars 2008. Les résultats de ce sondage sont présentés dans un rapport daté du 17 juillet 2008 intitulé *Elections Alberta: Survey of Voters and Non-Voters*.

On peut se procurer ce document en format PDF (en anglais seulement) sur le site Web d'Élections Alberta au www.elections.ab.ca. Ce sondage nous renseigne sur la perception qu'a le public de certaines questions, comme le fait de voter, la conscientisation à l'égard de ses droits et de ses obligations, le degré de participation aux élections et la satisfaction quant au processus électoral.

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?

Activités d'apprentissage

① Les temps changent...

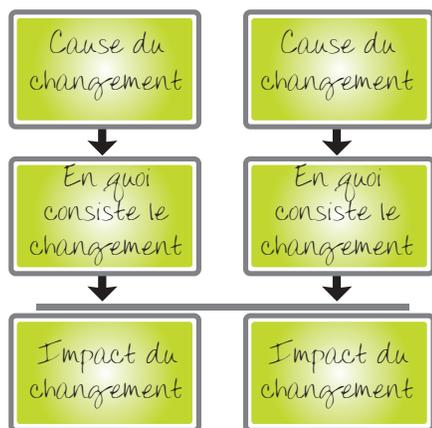
De nombreux droits politiques, notamment le droit de vote, n'ont pas toujours été accessibles à l'ensemble des citoyens. Invitez les élèves à se demander à qui sert la démocratie et qui peut y participer. Cette réflexion les aidera grandement à comprendre la relation cruciale qui existe entre la démocratie, la participation des citoyens et le processus électoral.

- Écoutez des publicités télévisées et radiophoniques produites par Elections Alberta ou d'autres provinces. Demandez aux élèves de déterminer, en écoutant chacune des publicités, quelle est la question soulevée.
- Servez-vous de publicités télévisées et radiophoniques et d'un organisateur graphique, comme le **Tableau à deux colonnes** (p. 112), pour lancer la discussion; demandez aux élèves quelles raisons expliquent, selon eux, qu'on choisit de voter ou de ne pas voter à une élection. (Rappelez aux élèves que les publicités sont satiriques!)

Pourquoi choisit-on de voter?	Pourquoi choisit-on de ne pas voter?

- Discutez en classe des questions suivantes :
 - ➔ Selon vous, est-ce important de participer aux élections?
 - ➔ Qui peut voter, de nos jours? Comment le droit de vote a-t-il changé avec le temps? Pensez-vous qu'il continue d'évoluer? Si oui, pourquoi?
 - ➔ Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé les défis et les succès des personnes et des groupes qui ont cherché à obtenir des droits? (*Demandez aux élèves de faire le point sur ce qu'ils savent déjà sur les événements, les personnes et lieux historiques associés à l'évolution de la démocratie en Alberta et au Canada. Il peut s'agir de la lutte pour le droit de vote par des groupes de femmes, comme les « Famous Five », de l'importance de la Confédération ou de l'influence des peuples britannique, français et autochtones dans la façon dont les Canadiens font leurs choix en tant que société. Les élèves auront acquis cette perspective historique dans le cadre du programme d'études sociales de 4^e, 5^e, 6^e et 7^e année.*)
 - ➔ Pensez-vous que notre conception de la démocratie a changé avec le temps? Si oui, comment? (*Amenez les élèves à se demander si le concept de démocratie est « statique » ou s'il change avec le temps, comme c'est le cas pour le concept de droits. Présentez la démocratie comme une idée qui évolue en fonction des points de vue individuels aussi bien que des perspectives collectives. Par exemple, on peut amener les élèves à revenir sur leur apprentissage des années passées, notamment sur les divers points de vue qu'avaient les Athéniens, les Haudenosaunees, les Britanniques et les Français sur la démocratie. La Charte canadienne des droits et libertés a aussi contribué à rendre la démocratie canadienne plus inclusive.*)

- Est-ce que le processus électoral est juste et équitable? Pensez-vous qu'il est temps de changer les critères qui déterminent qui a le droit de voter ou comment on peut voter? (*Il se peut que les élèves proposent de changer l'âge électoral ou de recourir à la technologie pour voter. Affichez ces questions en classe en vue d'y revenir à la session d'apprentissage 4.*)
- Invitez les élèves à explorer l'information fournie sur la **Fiche 3-1 : Les temps changent...** (p. 73-77). Si les élèves ont accès à Internet, demandez-leur de travailler à deux ou en petits groupes pour trouver de l'information supplémentaire sur les événements qui ont contribué à modifier notre façon de voir les droits et les lois qui y sont associées.
- Demandez aux élèves de cerner les cinq événements qu'ils considèrent les plus importants dans l'évolution des droits dans le temps. Partez de ces événements pour créer une **Ligne du temps « Liens de cause à effet »** (p. 120) à laquelle vous ajouterez un des éléments textuels ou visuels suivants :
 - Citations qui illustrent l'obtention de droits intégrant les principes d'équité et de représentation.
 - Brefs profils de personnes ayant influencé ces événements.
 - Brèves descriptions des événements en question.
 - Explications et exemples du lien qui existe entre des événements ou des actions individuelles et les principes associés à la démocratie (égalité, équité, représentation, justice).
 - Exemples ou reproductions de sources de première main.



Place à la communication

On peut utiliser les lignes du temps dans différents contextes et les présenter à d'autres élèves, à d'autres classes, à des parents ou à des membres de la communauté.

Demandez aux élèves d'ajouter de l'information sur le processus électoral à leurs murs de graffitis. Faites le bilan des principaux points et questions sur des fiches, qui peuvent prendre la forme de « boîtes de légende » ou de « bulles » de bandes dessinées à afficher sur les murs de graffitis.



Sites Web

Pour structurer leur recherche sur l'histoire du droit de vote et de la démocratie, les élèves peuvent se servir d'une « WebQuest ».

Vous trouverez sur le site WebQuest.Org, à l'adresse <http://webquest.org/index.php>, de l'information sur l'organisation d'une « WebQuest », ainsi que des exemples (en anglais seulement).

La **Ligne du temps « Liens de cause à effet »** est un organisateur graphique qui peut servir à renforcer la compréhension des concepts associés au temps et à la chronologie, et à soutenir l'analyse et l'établissement de chronologies d'événements. Les lignes de temps comprennent aussi bien des éléments visuels que du texte.

Vous trouverez un modèle de ligne du temps électronique au www.lignedutemps.ca.



Évaluer et réfléchir

Utilisez une échelle de rendement, comme celle reproduite ci-dessous, pour vérifier les compétences démontrées par les élèves relativement à la démarche historique.

L'élève démontre-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
... décrire l'importance et la chronologie d'événements majeurs?			
... cerner les causes et les effets d'événements majeurs?			

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la question suivante :

- Qu'est-ce qui compte le plus pour toi dans les changements apportés par ceux qui t'ont précédé?

Place à la communication



Communiquez avec Elections Alberta pour inviter en classe un directeur du scrutin qui aidera les élèves à planifier et à tenir leurs élections étudiantes. On peut inviter les directeurs du scrutin à participer de multiples façons :

- Demandez au directeur du scrutin d'envoyer, par courriel ou télécopieur, une proclamation d'élection de la part du directeur général des élections pour donner le coup d'envoi de la simulation. Lorsque vous communiquerez avec le directeur du scrutin, profitez-en aussi pour discuter des dates et de l'échéancier associés à la simulation d'élection.
- Invitez le directeur du scrutin en classe pour informer le groupe sur le processus électoral ou pour former les élèves qui agiront en tant que scrutateurs ou secrétaires du bureau de scrutin.
- Invitez le directeur du scrutin à se joindre aux élèves en tant qu'observateur le jour de l'élection. Mentionnez aux élèves que certains pays de tradition démocratique, y compris le Canada, ont l'habitude d'envoyer des observateurs lors d'élections dans les démocraties naissantes.

- Affichez les lignes du temps en classe. Les lignes du temps peuvent prendre la forme de :
 - présentations à ajouter aux murs de graffitis des élèves;
 - mobiles en trois dimensions suspendus à divers endroits dans la classe;
 - présentations au tableau d'affichage;
 - présentations PowerPoint ou page Web.

② Vivre une élection

En faisant l'expérience d'un processus électoral, on comprend mieux comment les élections fonctionnent et pourquoi elles sont organisées et règlementées de la sorte. Se familiariser avec le processus électoral permet aussi de comprendre pourquoi il est important que les élections soient transparentes, équitables et impartiales.

- Entamez une discussion avec la classe et revenez sur la question globale « Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste? » Posez les questions suivantes aux élèves :
 - Selon vous, quel impact a-t-on réellement en votant? Est-ce que le système électoral est juste et équitable pour tous?
 - Pensez-vous que les résultats d'élections ont une influence sur les autres modes de participation sociale? Si oui, pourquoi?
- Distribuez aux élèves la **Fiche 3-2 : Vivre une élection (p. 78-80)** et invitez-les à consulter l'information de la première page. Menez une discussion sur la question de l'égalité et de l'équité dans le contexte d'un système électoral fondé sur le choix de la majorité.

Dites aux élèves qu'ils participeront à une simulation d'élection dans laquelle ils joueront le rôle d'électeurs ou de certains des intervenants qui gèrent le processus électoral. Cette activité les amènera à explorer certains concepts associés aux principes d'égalité et d'équité dans le contexte d'une élection à laquelle prendront part les élèves de la classe, de plusieurs classes ou même de toute l'école.

- Faites le bilan de ce que les élèves savent sur le processus électoral en discutant en classe de questions comme :
 - L'inscription des électeurs : pourquoi faut-il que tous les électeurs soient inscrits? (*Amenez les élèves à réfléchir à des points tels que l'équité, l'importance de s'assurer que chaque personne ne vote qu'une fois ou que seules les personnes qui demeurent vraiment dans la circonscription votent, etc.*).
 - L'admissibilité des électeurs : Pourquoi établit-on des critères pour déterminer qui peut voter? (*Les élèves pourraient suggérer qu'il est important d'établir des critères pour déterminer qui peut voter pour : s'assurer que les électeurs sont assez âgés pour prendre de bonnes décisions, protéger le droit de vote des citoyens, s'assurer que les électeurs demeurent vraiment dans une circonscription électorale donnée, etc.*).
 - Le processus électoral : pourquoi est-il important de suivre le même processus à chaque élection?
- Présentez l'activité de simulation d'élection aux élèves en leur distribuant l'information de la fiche de l'élève. Celle-ci les guide dans les questions à considérer au moment de planifier et de tenir une élection. On amène aussi les élèves à cerner les sujets qui seront au cœur de cette élection. La fiche de l'élève présente également l'activité de simulation d'élection.

Passons au vote! Guide de simulation d'élection fournit les gabarits, les fiches et les consignes requises pour simuler une élection en classe. On peut se procurer ce guide en format PDF sur le site Web d'Elections Alberta (en anglais seulement) au www.elections.ab.ca (lien *Education*).

- L'information, les fiches et les gabarits fournis dans le guide *Passons au vote!* visent à favoriser la participation active des élèves et à les amener à se porter candidats, à réfléchir à une éventuelle appartenance à un parti politique, à mener une campagne électorale et à voter.
 - ➔ L'information est présentée sous forme de cartes-fiches à photocopier; chaque page contient de deux à quatre fiches à découper.
 - ➔ Les cartes-fiches présentent les diverses fonctions associées au processus électoral, notamment celles du personnel électoral, des candidats, des agents électoraux, des représentants des candidats, des groupes de pression et des médias.
 - ➔ Ces outils guident les élèves à travers les étapes d'un processus électoral s'inspirant de celui utilisé en Alberta.
 - ➔ On peut se servir de ces activités, gabarits et cartes-fiches dans différents contextes :
 - La tenue d'une élection simulée en classe.
 - La tenue d'une élection simulée entre plusieurs classes d'une même année.
 - L'organisation et la tenue d'une élection simulée dans toute l'école ou au conseil étudiant.
- Encouragez les élèves à ajouter des commentaires sur le processus électoral sur leurs murs de graffitis.

S'IL S'AGIT D'UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS...

Affichez horizontalement une grande feuille de papier. Divisez-la en trois colonnes intitulées « Faits », « Opinions » et « Indécis ». Présentez le tableau aux élèves, en leur demandant de définir les termes « fait » et « opinion » et d'expliquer la différence entre les deux.

Assurez-vous que les élèves comprennent que, contrairement aux opinions, les faits peuvent être vérifiés. Posez-leur les questions suivantes, et recueillez le plus de réponses possibles en fonction du temps dont vous disposez :

- ➔ Que savez-vous à propos de cette élection?
- ➔ Comment l'avez-vous appris?
- ➔ Que savez-vous à propos des candidats?
- ➔ Comment l'avez-vous appris?

Après chaque réponse, demandez à la classe de déterminer s'il s'agit d'un fait (vérifiable) ou simplement d'une opinion personnelle. Écrivez la réponse dans la colonne correspondante. Si la classe n'arrive pas à un consensus sur une réponse, inscrivez celle-ci dans la colonne « Indécis ». Une fois les réponses épuisées et inscrites au tableau, passez en revue chaque colonne. Essayez de déterminer si les réponses de la colonne « Indécis » correspondent à des faits vérifiables.



Évaluer et réfléchir

Servez-vous d'une liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent le processus électoral.

Vous pourriez utiliser certains des critères suivants pour évaluer la compréhension des élèves :

- Capacité à analyser la structure et les fonctions du processus électoral.

L'élève démontre-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Non
... définir les étapes associées aux élections?			
... expliquer la raison d'être de chaque étape?			
... comparer les rôles et les responsabilités des personnes et des groupes qui y participent?			
... appliquer cette analyse à différents ordres de gouvernement?			

Activité adaptée de « Voting: What's it all about? ». Texte tiré du site Web de la NCTE International Reading Association (Read-Write-Think : www.readwritethink.org/lessons/lesson_view.asp?id=396)

En passant en revue la colonne « Opinions », n'oubliez pas de mentionner que les opinions peuvent aussi être valables. Discutez ensuite de ce qui les rend valables (en fonction de divers objectifs et de diverses conceptions, perspectives et interprétations). Vous pouvez également examiner les articles de journaux ou de magazines et les dépliants ou les affiches de campagne électorale apportés par les élèves. Certains pourraient apporter des éditoriaux, des caricatures politiques ou des articles d'actualité.

Évaluer et réfléchir



Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la façon dont le processus électoral les influence personnellement.

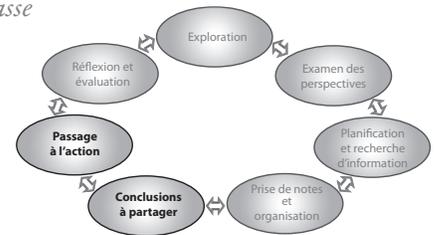
La recherche effectuée par les élèves offre une occasion d'évaluer leur compréhension du processus électoral. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation** (p. 67) :

- Servez-vous des travaux individuels effectués par les élèves pendant l'élection étudiante pour évaluer ce que chacun comprend du processus électoral.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.



Passons à l'action - *Projet de classe*

- Invitez les élèves à tirer des conclusions de la recherche qu'ils ont effectuée pour leur projet de classe. Demandez-leur d'utiliser un organisateur graphique comme **l'Arbre conceptuel** (p. 118), **l'Organigramme** (p. 121), ou **Élaborer un plan d'action** (p. 130) pour déterminer quelles sont certaines des actions à envisager. Accordez aux élèves assez de temps pour mettre en branle les tâches associées au projet.
- Menez une discussion sur comment les représentants élus déterminent ce qui doit être changé ou amélioré et conçoivent des plans pour faire des changements ou passer à l'action.
- Aidez les élèves à créer un contexte d'élection lié à leur projet de classe. Ce contexte peut impliquer certaines activités que les groupes mèneront dans le cadre de leur campagne électorale, en fonction de la nature du projet de classe. Il peut s'agir :
 - ➔ d'opérations de communication et de lobbying auprès de députés provinciaux ou de représentants du gouvernement en vue de favoriser certains changements (par exemple, leur présenter un exposé, envoyer une lettre, communiquer des résultats de recherche, envoyer une invitation à venir en classe, etc.);
 - ➔ d'un plan pour réaliser un projet en classe ou à l'école (par exemple, tenir une campagne de sensibilisation à l'école, organiser des rencontres d'élèves ou des groupes de travail, organiser des rencontres le midi pour inciter les élèves à l'action, etc.);
 - ➔ d'un plan pour réaliser un projet dans la communauté (par exemple, organiser une soirée d'information communautaire, tenir une conférence de presse, diffuser un message ou mener une campagne d'intérêt public, organiser un minicongrès, etc.).
- Les candidats peuvent faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour élaborer, étendre ou réaliser les objectifs du projet.





■ 3-1 Les temps changent...

Certains pensent que les Canadiens tiennent leurs droits pour acquis et ont souvent tendance à oublier les difficultés et les luttes qui ont contribué à l'existence de ces droits. À d'autres moments de l'histoire, certains des droits qui forment aujourd'hui la base de notre société n'étaient pas accessibles à tous.

Quelles sont les injustices et les inégalités que nos prédécesseurs ont subies dans le passé? Notre système juridique et politique formé de la *common law* (d'origine anglaise) et du droit civil (d'origine française) s'appuie sur la primauté du droit; cela signifie que le gouvernement, tout comme le peuple, est responsable devant la loi. Toutefois, ce ne fut pas toujours le cas. Jusqu'au 20^e siècle, aucune loi autre que les lois criminelles ne protégeait les individus contre la discrimination ou les préjudices. Les droits qui existaient s'appliquaient uniquement aux hommes qui étaient propriétaires de terrains. Même si certains gains ont été faits au 19^e siècle pour étendre ces droits à d'autres groupes, de nombreuses personnes ont continué de subir de la discrimination en fonction de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur origine ethnique ou de leur langue.

Au début du 20^e siècle, les femmes ont commencé à obtenir des droits politiques et juridiques, tant au fédéral qu'au provincial. Elles ont revendiqué leur indépendance et le droit d'accéder à des professions « non traditionnelles », et ont obtenu ces droits au terme de luttes. Toutefois, le pouvoir demeurait surtout aux mains des hommes blancs qui détenaient la puissance économique. Il y avait aussi d'autres groupes dans la société canadienne qui étaient privés de nombreux droits. Jusqu'en 1949, les Canadiens d'origine asiatique n'avaient pas le droit de voter. Les Autochtones n'ont obtenu ce droit qu'en 1960, et ce n'est qu'en 1988 que les personnes ayant une déficience intellectuelle ont pu voter.



Jusqu'à tard au 20^e siècle, l'égalité au travail, l'accès égal à un endroit où vivre et l'accès aux services publics ne faisaient pas partie du quotidien de nombreux Canadiens. Toutefois, des lois contre la discrimination ont peu à peu été établies. On a commencé à prendre davantage conscience de l'importance de viser l'égalité pour tous.

3 Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?



Sites Web

Explore le « Portail temporel des droits de la personne au Canada » au www.chrc-ccdp.ca/fr/timePortals/1900.asp.

Visite le site Web « Aux urnes! » d'Historica au www.historica.ca/voices/index.do.

Écoute la minute d'Historica sur Hart et Papineau. Rends-toi au www.historica.ca/minutes, clique sur « Minutes Historica » et cherche la minute « Hart et Papineau » sous le lien « La démocratie ».



Carnet d'apprentissage

Qu'est-ce que le terme « éthique » signifie pour toi?

Qu'est-ce que la « morale »? Comment définirais-tu tes valeurs morales?

Pour en savoir plus



Informe-toi sur John Humphrey, l'avocat montréalais qui a rédigé la première version de la Déclaration universelle des droits de l'homme et a travaillé à sa reconnaissance.

Écoute la minute d'Historica sur John Humphrey. Rends-toi au www.histori.ca/minutes, clique sur « Minutes Historica » et cherche la minute « John Humphrey » sous le lien « Le Canada et le monde ».

Tu peux télécharger le Guide de la Charte à l'intention des jeunes sur le site Web de la John Humphrey Society for Peace and Human Rights à l'adresse <http://jhcentre.org/products/resources>. Clique sur le lien *Educational Resources*.

Dans les années 1930, des lois ont rendu illégale la discrimination fondée sur la race, la religion ou l'appartenance politique. Au fil des ans, diverses lois ont permis d'améliorer l'égalité pour les citoyens et les résidents du Canada. Néanmoins, il y a encore du travail à faire en matière d'éthique et de morale pour changer certaines attitudes marquées par les préjugés et la discrimination.

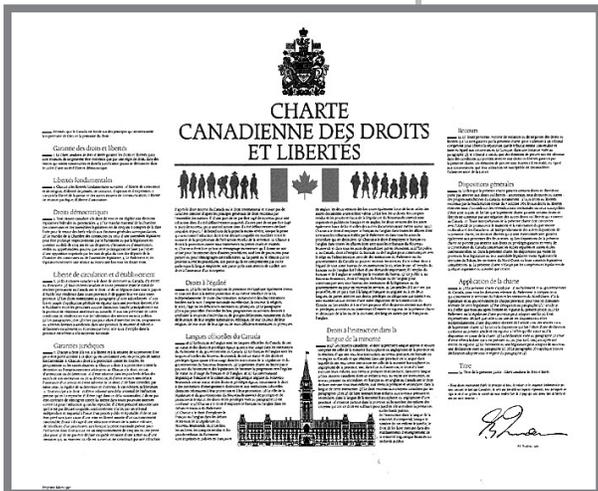
Les lois et déclarations qui protègent les droits de la personne

La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée le 10 décembre 1948. Bien des gens la considèrent comme l'une des plus grandes réalisations des Nations Unies. La Déclaration universelle des droits de l'homme favorise l'élimination de la discrimination fondée sur la race, la couleur de la peau, le sexe, la langue, la religion ou l'appartenance politique. Elle reconnaît le fait que la question des droits de la personne est d'ordre international. Elle affirme le droit fondamental de chacun d'accéder à des soins de santé, à l'éducation et à un travail. La Déclaration a servi de modèle à de nombreux documents constitutionnels dans le monde, y compris à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

La *Charte canadienne des droits et libertés* est entrée en vigueur le 17 avril 1982. L'article 15 de la Charte, qui porte sur les droits à l'égalité, est entré en vigueur trois ans avant cette date.

La Charte se fonde sur le principe de primauté du droit et **enchâsse** (ou garantit) certains droits et libertés dans la Constitution canadienne. La Charte reconnaît :

- les libertés fondamentales (comme la liberté d'expression ou d'association);
- les droits démocratiques (comme le droit de vote);
- la liberté de circulation et d'établissement (comme le droit de vivre à l'endroit de son choix au Canada);
- les garanties juridiques (comme le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne);
- les droits à l'égalité;
- le patrimoine multiculturel des Canadiens;
- les langues officielles et le droit à l'éducation dans la langue de la minorité.



Sites Web



Pour obtenir d'autres renseignements sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, rends-toi sur le site Web de l'Association canadienne pour les Nations Unies au www.unac.org.

De plus, les dispositions de l'article 25 garantissent les droits des peuples autochtones du Canada.

On peut dire que la Charte est, à certains égards, la loi la plus importante au pays, car elle peut **invalidier** les dispositions (c'est-à-dire annuler la validité) de toute autre loi qui lui seraient incompatibles. En plus de 20 ans, les tribunaux canadiens ont rendu plus de 300 décisions qui **invoquent** (ou font

référence à) la Charte pour justifier le fait qu'on doit modifier certaines lois canadiennes.

La Charte a aussi eu un impact majeur sur la promotion et la protection des droits de la personne au Canada. Elle a renforcé les droits des communautés de langue officielle minoritaire et a contribué à la reconnaissance et au respect des droits des minorités et des groupes défavorisés. En matière de justice, la Charte a permis de clarifier les droits des personnes qui transgressent la loi.

Selon toi, à quel point est-ce important qu'on traite chaque personne de façon juste, équitable et respectueuse? Ces principes font partie des valeurs fondamentales de la société canadienne et de son système judiciaire. Les décisions du gouvernement sont prises au moyen d'un système de lois et de

règles. Notre système judiciaire est caractérisé par un **dualisme juridique**, c'est-à-dire qu'il s'appuie sur deux systèmes de droit : le droit civil d'origine française et la *common law* d'origine anglaise. Les principes juridiques autochtones influencent aussi de plus en plus l'adoption des lois et la prise de décisions au pays.

Pourquoi les gouvernements fédéral et provinciaux adoptent-ils des lois? Les **lois** canadiennes sont des règles écrites qui guident les membres de notre société. La police et les tribunaux veillent à l'application de ces lois. Les Canadiens ont des droits et des libertés qui sont garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* et protégés par le système judiciaire. Certains des droits et des libertés protégés par le système judiciaire sont :

- les libertés fondamentales (comme la liberté de religion, de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression);
- les garanties juridiques (comme le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne);
- l'égalité devant la loi (c'est-à-dire que tous les Canadiens ont droit à la même protection et aux mêmes services de la part de la police et des tribunaux).

Les lois canadiennes définissent aussi certains droits relatifs à la citoyenneté, par exemple le droit de se voir accorder la préférence pour un poste au gouvernement fédéral. Bon nombre de ces droits et libertés étaient déjà inscrits dans d'autres textes de loi. Cependant, grâce à l'adoption de la Charte en 1982, ils sont maintenant mieux définis et mieux protégés.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. Certaines de ces responsabilités sont liées à des devoirs juridiques que nous avons en tant que citoyens, par exemple :

Citoyenneté et Immigration Canada.
Guide d'études – Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, Regard sur le Canada, Ottawa, 2010, www.cic.gc.ca/Français/ressources/publication/decouvrir/.



Carnet d'apprentissage

Penses-tu que la Charte canadienne des droits et libertés a un impact sur ta vie quotidienne? Si oui, lequel?

Selon toi, quel rôle la Charte canadienne des droits et libertés a-t-elle joué dans l'évolution de la démocratie?

- Remplir notre devoir de juré, si on nous appelle.
- Connaître la loi.
- Témoigner devant les tribunaux, si on nous convoque.

Les Canadiens, tout comme les divers ordres de gouvernement, ont la responsabilité de respecter les droits et libertés de chacun. En effet, les droits d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens ne doivent pas priver d'autres citoyens de leurs droits. C'est pourquoi les tribunaux doivent parfois interpréter les dispositions de la Charte. Ils garantissent ainsi qu'elle s'applique toujours de façon équitable.



Selon toi, de quelle façon les droits de la personne protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés* ont-ils influencé, avec le temps, les critères canadiens d'admissibilité au droit de vote?

■ Qui était protégé par les lois?

Avant que la *Charte canadienne des droits et libertés* fasse partie de la Constitution, certaines personnes estimaient que les lois criminelles protégeaient davantage les criminels que l'ensemble des résidents du Canada. La *common law* anglaise prévoyait effectivement certaines protections pour les personnes accusées de crimes. Celles-ci avaient droit à une procédure équitable et à un procès impartial. Nos lois s'appuyaient sur l'*habeas corpus*, c'est-à-dire le droit d'une personne détenue à comparaître devant un juge pour qu'on évalue la validité de sa détention. Les lois accordaient aussi à tous le droit d'être en sûreté dans leur foyer, et nul ne pouvait y entrer sans que la police ait obtenu un mandat de perquisition.



Quelles questions ont soulevées ces lois dans la société canadienne de l'époque, selon toi? Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle étendu les garanties juridiques des citoyens?

Quels exemples peux-tu trouver des changements qu'a subis le concept de démocratie à travers le temps?

■ Le plus haut tribunal au pays?

Entre le moment de sa création – en 1875 – et jusqu'en 1949, la Cour suprême n'avait pas encore le statut de plus haut tribunal au pays. Pendant cette période, c'est le Comité judiciaire du Conseil privé, une institution britannique qui, jusqu'en 1949, avait juridiction (c'est-à-dire le pouvoir de prendre des décisions) sur l'ensemble des cours coloniales, dont le Dominion du Canada.

En 1947, le Comité judiciaire du Conseil privé a décidé que le Parlement du Canada avait le pouvoir d'abolir les appels au Comité en matière civile. Cette décision est devenue une réalité en 1949; la Cour suprême du Canada est alors devenue le plus haut tribunal pour tous les appels au Canada.

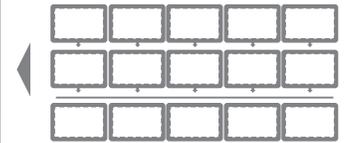


Crée une ligne du temps d'évènements marquants. Choisis les cinq évènements qui, selon toi, sont les plus importants dans l'évolution du droit de vote. Utilise un organisateur graphique (comme la *Ligne du temps « Liens de cause à effet »*) et places-y ces cinq évènements en ordre chronologique. À l'aide d'un texte ou d'un dessin, décris ce qui est important dans chaque évènement. Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique.



Est-ce que les droits que nous avons actuellement permettent à tous, de façon juste et équitable, de s'engager ou de voter? Si tu pouvais changer quelque chose, qu'est-ce que ce serait? Rédige dans ton cahier une réponse individuelle à ces deux questions.

Le « Comité judiciaire du Conseil privé » sur le site Le Canada en devenir : www.canadiana.org/citm/specifique/jcpc_f.html.



Carnet d'apprentissage



Est-ce que certains des évènements que tu as choisis pour ta ligne du temps ont un impact sur toi? Si oui, lequel?

3 Pourquoi est-ce que mon vote ne compte pas?



■ 3-2 Vivre une élection

Peux-tu trouver un exemple de situation où quelqu'un t'a représenté? Et toi, as-tu déjà représenté quelqu'un? Si tu diriges un groupe ou si tu en es le porte-parole, tu représentes les membres de ce groupe. Ainsi, un membre de ta famille qui assiste à une rencontre communautaire peut te représenter et représenter tes intérêts. De même, un camarade qui assiste à une rencontre d'école peut représenter ta classe. La représentation fonctionne presque de la même façon dans le cas des gouvernements – et ce, tant au gouvernement provincial qu'au gouvernement fédéral ou au gouvernement à l'échelle locale.



Carnet d'apprentissage

As-tu déjà participé à une prise de décisions fondée sur le choix de la majorité? Si oui, quand? Quelles autres méthodes as-tu utilisées pour prendre des décisions??

Le Canada est une **démocratie représentative**, ce qui veut dire que tous ont la possibilité d'exprimer leur opinion et d'être représentés au gouvernement. Cela veut aussi dire que les **résidents** (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) ont les mêmes droits que les citoyens canadiens. Le système de démocratie représentative est basé sur des **principes** (des valeurs et idées importantes) qui existent depuis des centaines d'années.

Certains croient que, dans les démocraties représentatives, voter est le geste le plus important qu'un citoyen peut faire pour s'engager politiquement. Dans ce système, tous les électeurs admissibles ont le droit de voter. Certains décident néanmoins de ne pas voter.

Saviez-vous que...



L'*Election Act* (la « Loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle décrit toutes les règles et procédures à suivre pour que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*. Cet organisme doit aussi demeurer indépendant de tout parti politique ou gouvernement au pouvoir.

Il ne peut y avoir de démocratie sans la tenue d'élections libres et justes. Les élections sont libres et justes quand tous sont égaux et que chaque citoyen a droit à une voix. Ainsi, le droit de vote donne à chaque personne une influence égale. **Collectivement** (ou pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les informent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

La prise de décisions fondée sur le choix de la majorité est un aspect important du processus électoral :

- Le parti politique qui détient la majorité des sièges forme le gouvernement.
- Les décisions relatives à l'adoption des lois sont prises à l'occasion de votes majoritaires.
- Nos représentants sont choisis au moyen de ce qu'on appelle souvent le **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal)

à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, obtiennent la majorité des votes – et cela, même s'ils obtiennent moins de 50 % des « **suffrages exprimés** », c'est-à-dire le nombre total de votes.

Ces façons de faire s'appuient sur la procédure décrite dans l'*Election Act* (la « *Loi électorale* »), la loi qui encadre le processus électoral en Alberta.



Est-ce que le processus électoral est juste et équitable? À toi de juger. Est-ce qu'il y a déjà un conseil des élèves à ton école? Si oui, comment te représente-t-il? Quelles possibilités offre-t-il aux élèves pour faire preuve de leadership?

Si vous n'avez pas de conseil des élèves, pourquoi ne pas en créer un pour votre classe ou votre école et tenir une élection pour y élire des représentants?

Les conseils d'élèves peuvent représenter les intérêts et les positions des élèves quand des décisions sont prises sur des sujets qui les concernent tous. Les conseils d'élèves peuvent aussi jouer un rôle de direction pour certaines tâches d'un projet ou d'un plan d'action qui concernent la classe ou l'école.

Décide avec ta classe du type d'élection étudiante que vous tiendrez. Déterminez si l'élection concernera toute l'école, quelques classes ou votre classe seulement.



Décide avec ta classe du type d'élection étudiante que vous tiendrez. Déterminez si l'élection concernera toute l'école, quelques classes ou votre classe seulement.



Quelles devraient être les responsabilités des conseils d'élèves? Réfléchis à cette question pendant la préparation de l'élection étudiante. Fais une liste avec tes réponses et compare-les à celles de tes camarades.

En Alberta, il faut répondre à certains critères pour avoir le droit de voter. Pour avoir le droit de voter à une élection provinciale, il faut :

1. avoir la citoyenneté canadienne;
2. avoir 18 ans ou plus;
3. résider habituellement en Alberta au moins six mois avant le jour de l'élection.



Saviez-vous que...

L'âge électoral le plus courant dans le monde est 18 ans. Toutefois, dans quelques pays, on peut voter plus tôt. Au Timor-Oriental, en Indonésie, en Corée du Nord, aux Seychelles et au Soudan, l'âge minimal pour voter aux élections nationales est 17 ans, alors qu'il est de 16 ans en Autriche, au Brésil, à Cuba et au Nicaragua. Les personnes âgées de 16 à 18 ans qui occupent un emploi peuvent voter en Bosnie, en Serbie et au Monténégro. Toutefois, l'âge minimal pour voter est 25 ans en Ouzbékistan. On doit aussi avoir au moins 25 ans pour élire des représentants au Sénat en Italie.

Passons à l'action



Pourquoi ne pas utiliser l'élection étudiante pour faire avancer votre projet de classe? Quelles activités ou politiques seront importantes dans la campagne électorale des candidats?

Vous pourriez vous inspirer des activités suivantes, selon la nature de votre projet de classe :

- **Des opérations de communication et de lobbying** auprès de députés provinciaux ou de représentants du gouvernement qui visent à favoriser certains changements (par exemple, leur présenter un exposé, envoyer une lettre, communiquer des résultats de recherche, envoyer une invitation à venir en classe, etc.).
- **Un plan pour réaliser un projet en classe ou à l'école** (par exemple, tenir une campagne de sensibilisation à l'école, organiser des rencontres d'élèves ou des groupes de travail, organiser des rencontres le midi pour inciter les élèves à l'action, etc.).
- **Un plan pour réaliser un projet dans la communauté** (par exemple, organiser une soirée d'information communautaire, tenir une conférence de presse, diffuser un message ou mener une campagne d'intérêt public, organiser un minicongrès, etc.).

Encouragez les candidats à faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour réaliser les objectifs de votre projet de classe.

Les personnes suivantes n'ont pas le droit de voter :

- Les directeurs du scrutin (sauf s'il y a égalité des voix).
- Les personnes qui, le jour de l'élection, sont détenues dans un établissement correctionnel (sauf celles qui sont condamnées à des peines d'emprisonnement de 10 jours ou moins ou qui sont condamnées parce qu'elles n'ont pas payé une amende).



Trouve quels sont les critères pour avoir le droit de voter aux élections fédérales.



Quels critères vont déterminer l'admissibilité des électeurs à votre élection?

Ton école est un peu comme une **circonscription électorale**, et ta classe comme une **section de vote**. Aux élections provinciales, chaque circonscription électorale doit élire un représentant. Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent **s'inscrire**, c'est-à-dire s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Le vote a lieu aux **sections de vote** de chaque **bureau de scrutin**.



Pourquoi, selon toi, est-il important que tous les électeurs soient inscrits?

Pendant les élections, on discute habituellement de questions qui sont importantes pour les citoyens. Pendant votre élection étudiante, vous devrez discuter de questions qui sont importantes pour votre classe. Il peut s'agir de questions qui concernent directement votre classe ou votre école, ou qui sont liées à un projet sur lequel travaille ta classe ou ton école.



Selon toi, quelles sont les questions qui compteront pendant votre élection?



En quoi ces questions peuvent-elles différer d'une classe à l'autre, d'un groupe de personnes à l'autre ou d'une communauté à l'autre?

■ Sessions d'apprentissage

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Comment peut-on accroître la participation des citoyens?

Par sa nature même, le processus démocratique s'accompagne de remises en question, de problématiques et de défis constants. La session d'apprentissage 4 invite les élèves à explorer certaines questions relatives à la participation des citoyens, notamment l'âge électoral et la participation électorale. Cette session invite les élèves à revenir sur la question d'enquête globale : « Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste? »



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- Fiche 4-1 : Quel est l'intérêt de participer? (p. 91)
- Fiche 4-2 : Prendre un engagement (p. 92-93)

Organisateurs graphiques

- Schéma des liens de cause à effet (p. 122) ou Tableau à deux colonnes (p. 112)



4 à 6 classes de 50 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 4 (p. 106-110)** fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

Cap sur l'engagement politique et la participation des citoyens



Passons à l'action

Les élèves évalueront l'impact et les résultats de leurs activités, ainsi que l'efficacité de leur projet de classe.

- **Évaluer notre impact (p. 131)**

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Comment peut-on accroître la participation des citoyens?

Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Comment peut-on accroître la participation des citoyens?</p> <p>Cap sur l'engagement politique et la participation des citoyens</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p>9.1.1 apprécier les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur les droits et la gouvernance au Canada (C, I, PAD).</p> <p>9.1.2 apprécier les diverses répercussions des politiques gouvernementales sur la citoyenneté et la société canadienne (C, I, PAD).</p> <p>9.1.3 apprécier comment les questions d'actualité ont un impact sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité au Canada (C, I, PAD).</p> <p>9.1.6 explorer d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur les processus législatifs au Canada, en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelle est la relation entre les droits garantis dans la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> et les responsabilités des citoyens canadiens? (PAD, C). <p>9.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none">• évaluer des idées, des informations et des prises de position provenant de multiples perspectives;• démontrer la capacité d'analyser des questions d'intérêt local selon de multiples perspectives;• réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question;• concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles ou collectives. <p>9.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none">• prendre des mesures et des initiatives appropriées, au besoin, dans des scénarios de résolution de problèmes et de prise de décisions;• prédire et concevoir des résultats possibles de scénarios de résolution de problèmes et de prise de décisions;• proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques;• proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique. <p>9.C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none">• démontrer du leadership à l'intérieur des groupes, quand il le faut, pour établir des consensus et résoudre des conflits de manière pacifique et équitable;• démontrer une attitude positive en regard des besoins et des points de vue des autres. <p>9.C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none">• développer des habiletés de leadership en assumant des rôles et des responsabilités spécifiques dans des organismes, des projets et des activités au sein de la communauté. <p>9.C.7 appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">• réfléchir à des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée;• intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question ou un thème de recherche ou sur une problématique;• élaborer un point de vue qui repose sur les informations recueillies au cours d'une recherche;• formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des preuves;➤ établir des liens entre des données connexes organisées, et réunir divers éléments d'information pour en faire un message unifié;➤ analyser l'information et en faire la synthèse pour créer un produit.

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p>9.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquer de manière convaincante à travers des formes appropriées, telles que des exposés oraux, des rapports écrits et des présentations multimédias en utilisant des technologies de l'information et en fonction d'auditoires et d'objectifs particuliers; • utiliser des habiletés de débat informel pour exprimer avec conviction différents points de vue au sujet d'une problématique donnée; • préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions; • présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion; • écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue. <p>9.C.9 développer des compétences médiatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner les valeurs, les modes de vie et les points de vue dans les messages véhiculés par les médias; • analyser les répercussions de la télévision, d'Internet, de la radio et des médias écrits sur une question d'actualité particulière.

C Citoyenneté

LMP La Terre : milieux et peuples

CC Culture et communauté

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et prise de décisions

ER Économie et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.



SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Comment peut-on accroître la participation des citoyens?

Outils d'évaluation



Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
L'élève démontre-t-il ses apprentissages en indiquant qu'il peut :			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à sa compréhension des répercussions des politiques et des lois gouvernementales sur les conditions sociales et économiques (9.1.1; 9.1.2; 9.C.8);			
évaluer l'impact de certaines questions d'actualité sur la qualité de vie, la citoyenneté et l'identité (9.1.3);			
décrire certaines manifestations et répercussions de la façon dont on protège les droits et les responsabilités dans le cadre du processus démocratique et des lois à portée sociale et économique (9.1.6 puce 4);			
trouver, comparer, structurer et résumer divers points de vue et diverses interprétations provenant de multiples sources (9.C.1; 9.C.9);			
organiser et résumer des données en vue de tirer des conclusions, ainsi que de proposer des idées et des solutions (9.C.4; 9.C.7);			
élaborer et énoncer une prise de position, l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (9.C.4; 9.C.7);			
exprimer des réflexions sur le développement d'opinions et de points de vue personnels, puis les évaluer et les soutenir avec des arguments (9.C.1; 9.C.7);			
discuter et échanger des idées avec les autres et leur poser des questions (9.C.8);			
trouver, comparer et analyser divers messages médiatiques portant sur des sujets d'actualité et des questions politiques ou sociales (9.C.9);			
s'engager et communiquer avec les autres en vue de résoudre des problèmes liés à une problématique donnée (9.C.4; 9.C.8);			
discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs (9.C.1; 9.C.4; 9.C.8);			
communiquer et échanger avec les autres en vue d'énoncer des points de vue convaincants sur des problèmes liés à une problématique donnée (9.C.4; 9.C.5; 9.C.8);			
démontrer un engagement à assumer certains rôles et responsabilités à l'occasion d'événements ou de projets communautaires (9.C.4; 9.C.6);			
collaborer et coopérer au sein d'un groupe (9.C.5).			

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Comment peut-on accroître la participation des citoyens?



Quelle est la qualité de mon travail et de mes contributions?

Critères de réussite pour :	Oui	Bon début	Pas encore	Je le sais parce que :
avoir contribué au travail du groupe;				
avoir fourni de l'information et des idées;				
avoir écouté les idées des autres;				

J'arrive de façon constante à :	La plupart du temps	Parfois	Rarement	Je le sais parce que :
échanger des idées et des opinions avec des pairs;				
appliquer mes connaissances dans mon travail;				
réfléchir à ce que j'ai appris;				

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Comment peut-on accroître la participation des citoyens?



Grille d'évaluation

Critères \ Note	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
Évaluer l'impact de certaines questions d'actualité sur la qualité de vie, la citoyenneté et l'identité (9.1.3)	Donne des exemples significatifs et complets de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie.	Donne des exemples précis et détaillés de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie.	Donne des exemples généraux et partiels de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie.	Donne des exemples vagues et incomplets de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
Décrire certaines manifestations et répercussions de la façon dont on protège les droits et les responsabilités dans le cadre du processus démocratique et des lois à portée sociale et économique (9.1.6 puce 4)	Décrit de façon précise et complète les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique.	Décrit de façon détaillée les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique.	Décrit de façon générale et partielle les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique.	Décrit de façon vague et incomplète les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique.	
Collaborer et coopérer au sein d'un groupe (9.C.5)	Apporte une contribution efficace au travail du groupe et se comporte constamment de façon appropriée en groupe.	Apporte une contribution compétente au travail du groupe et se comporte fréquemment de façon appropriée en groupe.	Apporte une contribution acceptable au travail du groupe et se comporte parfois de façon appropriée en groupe.	Apporte une contribution limitée au travail du groupe et se comporte de façon appropriée rarement, sinon jamais , en groupe.	
Exprimer des réflexions sur le développement d'opinions et de points de vue personnels, puis les évaluer et les soutenir avec des arguments (9.C.1; 9.C.7)	Émet des réflexions approfondies sur le travail individuel et collectif.	Émet des réflexions réfléchies sur le travail individuel et collectif.	Émet des réflexions partielles sur le travail individuel et collectif.	Émet des réflexions peu significantes sur le travail individuel et collectif.	

*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Comment peut-on accroître la participation des citoyens?

Activités d'apprentissage

① Quel est l'intérêt de participer?

Qu'il s'agisse d'une année d'élections ou non, la question de la participation électorale demeure d'actualité. En se demandant si voter devrait devenir obligatoire ou demeurer un choix, les élèves auront l'occasion de faire une analyse critique du rôle central que joue le processus électoral dans les démocraties.

- Distribuez aux élèves la **Fiche 4-1 : Quel est l'intérêt de participer? (p. 91)**. Demandez-leur de travailler à deux pour classer dans l'ordre les raisons souvent données pour voter ou ne pas voter. Comparez ensuite les réponses et discutez-en.
- Invitez les élèves à réfléchir – individuellement, en petits groupes ou en classe – à des stratégies pour accroître la participation au processus électoral. Encouragez-les non seulement à envisager d'exercer leur droit de vote, mais aussi à s'intéresser au déroulement et aux résultats des élections, ainsi qu'à des façons d'influencer le « visage » de la démocratie au Canada. *(Les élèves pourraient notamment suggérer d'abaisser l'âge électoral, de rendre le vote obligatoire, de sensibiliser les nouveaux électeurs, d'offrir la possibilité de voter par Internet, d'encourager les familles à parler de politique et d'élections à la maison, de tenir des élections à dates fixes pour s'assurer que tous ont accès à la même information sur les élections, d'amener les candidats et les partis politiques à discuter des questions qui sont importantes pour les jeunes ou de changer les règles sur le financement des campagnes électorales.)*
- Choisissez une ou deux des stratégies définies par les élèves comme étant les plus efficaces. Analysez en classe les conséquences de ces stratégies au moyen d'un organisateur graphique, comme le **Schéma des liens de cause à effet (p. 122)** ou le **Tableau à deux colonnes (p. 112)**. Examinez les causes et effets de ces stratégies, ou leurs avantages et inconvénients.

Le vote en ligne : est-ce efficace?

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Méthode facile et pratique pour voter.- Méthode qui plaît aux utilisateurs d'Internet.	<ul style="list-style-type: none">- Sécurité et confidentialité potentiellement difficiles à garantir.- Coûts supplémentaires (les méthodes de vote traditionnelles demeureront nécessaires).

Menez une discussion sur certaines des questions d'actualité associées à la réforme électorale, comme :

- ➔ Tous les Canadiens devraient être obligés de voter.
- ➔ On devrait avoir la possibilité de voter par Internet.
- ➔ Pour que les « règles du jeu » soient plus équitables, tous les candidats devraient dépenser à peu près le même montant pendant leur campagne.
- ➔ Les gouvernements de toutes les provinces et territoires, ainsi que le



Différenciation

On peut se servir de fiches pour les remue-ménages individuels et de papier pour affiches lors des remue-ménages collectifs.

Ajoutez les fiches sur les murs de graffitis ou accrochez les affiches en classe.



Saviez-vous que...

En Alberta, le gouvernement au pouvoir peut décider quand déclencher les élections, pourvu qu'il le fasse dans un délai de cinq ans après avoir été élu. Dans certaines provinces, comme la Colombie-Britannique, les dates d'élections sont fixes.

Évaluer et réfléchir



Évaluez la contribution de chaque élève au débat au moyen d'une liste de vérification s'inspirant de celle-ci :

L'élève démontre-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
... communiquer son point de vue de façon persuasive?			
... justifier son point de vue avec des arguments et des exemples?			

Demandez aux élèves de réfléchir à des questions comme :

- Qu'est-ce qui m'inspire à m'engager?

gouvernement fédéral, devraient être obligés de tenir des élections à dates fixes.

→ On devrait abaisser l'âge électoral prévu par la loi.

- Demandez aux élèves de travailler individuellement ou avec un partenaire pour s'informer sur les difficultés et les avantages associés à une des questions présentées. Entendez-vous sur une question d'actualité à débattre en classe, en fonction de l'intérêt et de la motivation des élèves. Comme complément d'activité optionnel, vous pourriez demander aux élèves de créer leurs propres cartes-fiches pour la recherche sur une question d'actualité ou d'intérêt local liée à la participation politique et au processus électoral.
- Définissez les termes importants de l'affirmation choisie. Discutez et négociez la façon de débattre la question d'actualité et d'évaluer la participation au débat. Par exemple, on pourrait demander aux élèves de présenter à l'appui des documents, comme des images médiatiques, des publicités, des statistiques ou d'autres éléments visuels, confirmant leurs arguments.
- Demandez aux élèves de travailler à deux et de se servir d'information issue de recherches précédentes – ou de sites Web, du manuel de base de l'élève, etc. – pour approfondir la question et trouver des arguments pour soutenir leur prise de position. Demandez aux élèves de chercher, puis d'organiser les éléments qui soutiendront leur position.



Place à la communication

Le **débat en U** est un mode de débat informel qui permet aux élèves d'explorer de multiples points de vue et perspectives, d'analyser les arguments associés à des points de vue différents et de présenter leurs opinions et arguments. Pour le débat en U, on dispose les bureaux en un demi-cercle ouvert (ou en forme de fer à cheval). Les élèves situés d'un côté du demi-cercle ont la tâche de défendre un aspect de la question d'actualité en présentant une affirmation qu'ils auront préparée, avec les arguments correspondants. Les élèves de l'autre côté du demi-cercle défendent la position contraire. Les élèves peuvent défendre leur position tour à tour en présentant sommairement les éléments de preuve recueillis. Lorsque les élèves ont présenté leurs positions et leurs arguments, on peut passer aux questions et aux échanges. L'évaluation des élèves peut porter aussi bien sur leur recherche et leur présentation, que sur leur participation à la portion « questions et échanges » du débat.

Le débat peut se dérouler de diverses façons. On peut offrir aux élèves de choisir le camp qu'ils souhaitent représenter et défendre en s'assoiant au côté du demi-cercle correspondant. Autrement, on pourrait demander aux élèves d'effectuer une recherche pour trouver des arguments sur les divers aspects de la question, puis de les assigner à un camp le jour du débat.

On pourrait aussi demander aux élèves de présenter leur position en se tenant debout en demi-cercle. Au fur et à mesure que les élèves présentent leur position, les autres peuvent changer de place dans le demi-cercle si les arguments présentés ont changé leur opinion.

Au moment de faire le bilan du débat, demandez à ceux qui ont choisi de ne pas participer au débat d'expliquer leur décision. Qu'est-ce qui explique leur choix de ne pas participer?

- Demandez aux élèves de travailler à deux, mais de préparer une affirmation individuelle et les arguments qui y correspondent. Invitez les élèves à défendre leur position avec ces arguments à l'occasion d'un **débat en U**.
- Comparez les choix faits par les élèves en matière de participation au débat aux raisons souvent données pour voter ou ne pas voter. Les raisons évoquées sont-elles semblables? Comment les choix associés à la participation affectent-ils la qualité de vie?

② Envisager des actions à entreprendre

Le fait de revenir sur les concepts associés à la démocratie renforce et montre de nouveau l'importance d'une participation éclairée. Nourrir un engagement à participer au processus démocratique est un point de départ déterminant au moment d'envisager une participation au processus électoral.

- En classe, demandez aux élèves d'émettre des idées sur ce qui caractérise le citoyen idéal.
- Demandez aux élèves de travailler en petits groupes pour créer une campagne publicitaire qu'ils présenteront à l'école et qui portera sur la question : « Quelles seraient les caractéristiques du citoyen idéal? » La campagne publicitaire peut prendre diverses formes :
 - ➔ Une émission balado
 - ➔ Des affiches
 - ➔ Des présentations PowerPoint
 - ➔ Des causeries ou des rencontres le midi
 - ➔ Des présentations vidéo
- Distribuez aux élèves la **Fiche 4-2 : Prendre un engagement (p. 92-93)**. Définissez à l'avance avec la classe la forme ou les critères de la campagne publicitaire. Dressez la liste des éléments à inclure, comme les divers aspects de la citoyenneté, les caractéristiques du citoyen idéal ou des stratégies pour accroître la participation des citoyens. Le produit créé par les élèves pour leur campagne devra comprendre des éléments visuels et du texte. Pour ce projet, les élèves devront élaborer un plan comprenant l'information suivante :
 - ➔ L'objectif de leur campagne publicitaire et la forme qu'elle prendra.
 - ➔ Les tâches des membres du groupe et l'échéancier.
 - ➔ Les responsabilités de chacun au sein du groupe (chaque membre sera clairement responsable de la création d'un produit qui s'inscrira dans l'œuvre collective du groupe).

Comme autre option, les élèves pourraient créer une affiche, un collage, un scénarimage ou un essai photographique à visée persuasive qui répondrait à la question : « Y a-t-il des changements à apporter aux droits que nous avons aujourd'hui en tant que citoyens? » ou « Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste? »

- Demandez aux élèves de revenir sur leurs murs de graffitis et d'y ajouter différents points de vue sur les façons dont la démocratie permet d'intervenir pour contrer les injustices ou y remédier.
- Demandez aux élèves de créer leur carte d'engagement personnel en remplissant la dernière page de leur fiche. Fournissez-leur des fiches vierges ou dites-leur d'en confectionner avec du papier de bricolage ou du papier cartonné.



Différenciation

Offrez aux élèves quelques options pour présenter le travail dans lequel ils mettront leurs connaissances en pratique et démontreront leur apprentissage. Parmi ces options peuvent figurer :

- une **affiche individuelle** présentant un message personnel au moyen de texte et d'illustrations;
- un **collage** créé à partir de matériel de sources variées. Les collages peuvent comprendre des extraits de sources médiatiques, des photos, des illustrations, des dessins, des citations ou des extraits littéraires. Ils peuvent aussi inclure des objets que les élèves fabriqueront eux-mêmes ou des objets en trois dimensions (pour créer un collage « en relief »);
- un **scénarimage**, soit une série de cadres avec des dessins, des croquis et du texte. Les scénarimages servent à présenter une séquence d'idées ou d'événements. Pour les créer, on utilise habituellement des séries de cadres comme dans les bandes dessinées;
- un **essai photographique**, soit un recueil de photos présenté de façon à raconter une histoire ou à susciter une réaction émotionnelle. L'essai photographique peut s'accompagner d'explications écrites, d'extraits littéraires, de citations ou de mots ou expressions décrivant chaque photo. On peut encourager les élèves qui choisissent l'essai photographique à prendre eux-mêmes des photos numériques pour créer leur travail en version électronique; ils peuvent aussi le concevoir en découpant et en assemblant des photos provenant de sources diverses.



Place à la communication

Communiquez avec Elections Alberta pour inviter en classe un directeur de scrutin qui assistera à la campagne publicitaire des élèves.

Différenciation et place à la communication

Les exposés en petits groupes fournissent aux élèves un contexte moins intimidant pour améliorer leurs compétences. On peut offrir aux élèves diverses options pour présenter les résultats de leur travail :

- Les élèves peuvent échanger à deux. On peut demander aux partenaires de mettre au point les questions qu'ils se poseront.
- Les élèves peuvent présenter leur travail à un petit groupe, en fournissant tour à tour des opinions et des faits.
- Les élèves peuvent d'abord présenter leur exposé à leur partenaire ou à un petit groupe, puis le présenter à toute la classe.

Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils ont appris et à comment s'est fait leur apprentissage en répondant aux trois questions suivantes :

- J'ai aimé en apprendre sur..., parce que...
 - J'ai eu de la difficulté dans mon apprentissage de...
 - Je ne savais pas que...

Évaluer et réfléchir

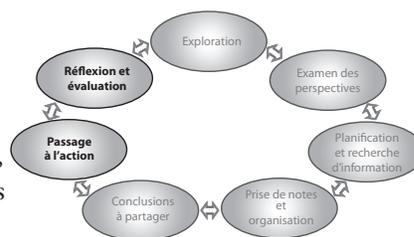
Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à l'importance de la participation sociale et politique dans le contexte de leur communauté.

Les travaux créés par les élèves pendant cette session d'apprentissage permettent d'évaluer ce qu'ils comprennent du concept de participation sociale et politique, mais aussi de leurs propres responsabilités en tant que citoyens. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation (p. 86)**.

- Appuyez-vous sur le travail effectué avec le Schéma des liens de cause à effet, le Tableau à deux colonnes et le Plan d'argumentation pour évaluer la capacité des élèves à analyser les causes et les effets, ainsi que les conséquences d'actions données.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.

Passons à l'action - Projet de classe

- Donnez du temps aux élèves pour poursuivre leur projet de classe. S'ils arrivent au terme du projet, amenez-les à réfléchir à ce qu'a été, selon eux, l'impact de leurs actions. Si les élèves travaillent encore sur leur projet, amenez-les à réfléchir à l'efficacité de ce qu'ils ont accompli jusqu'à maintenant.



- Invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes et à échanger entre eux :
 - ➔ Qu'est-ce qui nous a le plus inspirés jusqu'à maintenant dans notre projet?
 - ➔ Avec qui avons-nous établi des liens? Quels sont les différents points de vue qui ont changé ou influencé notre travail sur le projet? Si oui, comment?
 - ➔ Qu'avons-nous le mieux réussi dans notre projet? Qu'est-ce qui explique notre succès? Quels obstacles ou difficultés avons-nous dû surmonter?
- Utilisez la fiche **Évaluer notre impact (p. 131)** pour guider les élèves dans l'évaluation de leur travail et la réflexion sur leur projet. Selon le type de projet et l'ampleur du travail accompli, vous pouvez demander aux élèves de remplir toute la fiche ou une partie seulement.



■ 4-1 Quel est l'intérêt de participer?

Les sociétés démocratiques sont basées sur la conviction que tous les citoyens peuvent se prononcer sur les décisions qui concernent leurs façons de travailler et de vivre en société. Toutefois, chacun a sa propre idée sur comment et quand s'engager politiquement.



Selon toi, pourquoi certaines personnes choisissent-elles de voter, et d'autres, de ne pas voter? Examine la liste de raisons ci-dessous. Classe ces raisons par ordre de fréquence, en commençant par celles qui te semblent les plus courantes. Compare ton classement à celui de deux de tes camarades.

Ordre	Raisons souvent données pour voter	Ordre	Raisons souvent données pour ne pas voter
	Pour exercer son droit (Nous vivons dans une démocratie et nous avons le droit de voter : pourquoi ne pas s'en servir?)		N'a pas le temps
	Par devoir (Bien des gens pensent qu'ils ont le devoir, en tant que citoyens, de participer aux élections)		A oublié
	Pour soutenir un candidat ou un parti politique en particulier		Doit travailler
	Pour se prononcer (Pour influencer la façon dont on fait les choses)		N'aime aucune des options
	Pour changer les choses, faire une différence		Ne sait pas pour qui voter
	Parce que le système ne peut fonctionner si personne ne vote		Est à l'extérieur de la ville
			Ne s'intéresse pas à la question
			Pense que ce n'est pas important
			Ne sait pas quand et où voter

4 Comment peut-on accroître la participation des citoyens?

Sondage : 15 % des Canadiens préféreraient voter aux élections américaines

Lundi, 4 février 2008

« Un récent sondage commandé notamment par Radio-Canada révèle que 15 % des Canadiens abandonneraient volontiers leur droit de voter aux prochaines élections fédérales canadiennes pour pouvoir voter aux élections américaines. Dans le cadre de ce sondage, effectué par la firme de sondage canadienne Environics, on a demandé à 2001 Canadiens âgés de 15 ans ou plus comment ils percevaient leur rôle et le rôle du Canada dans le monde. 46 % des personnes sondées en janvier par téléphone ont déclaré que l'issue des élections présidentielles de novembre 2008 aux États-Unis était d'une importance capitale pour le Canada. Par ailleurs, 35 % des personnes interrogées considéraient cette issue relativement importante, et seulement 8 % estimaient que cela n'avait aucune importance. » (traduction libre)

15% of Canadians would rather vote in U.S. election: Survey » (4 février 2008). Site Web de CBC News. www.cbc.ca/canada/story/2008/02/01/poll-cbc.html.

4 Comment peut-on accroître la participation des citoyens?



Suggestions :

- Une émission balado
- Des affiches
- Des présentations PowerPoint
- Des causeries ou un colloque le midi
- Des présentations vidéo
- Des publicités
- Etc.
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

4-2 Prendre un engagement



Monter une campagne publicitaire

Qu'est-ce qui compte quand on s'engage en tant que citoyens?

Montez une campagne publicitaire portant sur la question : « Quelles seraient les caractéristiques du citoyen idéal? »

Réfléchissez aux éléments à inclure dans votre campagne : par exemple, les divers aspects de la citoyenneté, les caractéristiques du citoyen idéal et des stratégies pour accroître la participation des citoyens. Le produit que vous créez pour votre campagne devra comprendre des éléments visuels et du texte.

Élaborez d'abord le plan de votre campagne publicitaire. Assurez-vous que chaque membre de votre groupe est responsable d'une tâche.

Les produits à créer	L'utilité	Les tâches à effectuer	Le délai de chaque tâche et la personne responsable



Carte d'engagement de futurs électeurs



Carnet d'apprentissage

Carte d'engagement de la future électrice



Quand j'aurai 18 ans
en _____, je voterai.
année

Carte d'engagement du futur électeur



Quand j'aurai 18 ans
en _____, je voterai.
année

Comment participeras-tu au processus démocratique?
Quand tu auras 18 ans, voteras-tu? Si oui, pourquoi?



Info pour l'enseignant

INFO POUR L'ENSEIGNANT 1

Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre s'inspire de *La Législature de l'Alberta : Guide du citoyen* (7^e édition) qu'on peut consulter au <http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf>.

Sites Web



Vous trouverez un article de Joseph Kahne et Joel Westheimer intitulé « Teaching Democracy: What Schools Need to Do » au www.democraticdialogue.com/DDpdfs/TeachingDemocracyPDK.pdf (en anglais seulement).

Cet article présente diverses perspectives qu'on a intérêt à considérer lorsqu'on s'apprête à enseigner les principes démocratiques.

On peut accéder à de l'information sur les provinces et territoires, y compris sur les relations fédérales-provinciales, sur le site Web Canadian-Politics.com au <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0002749>.

Vue d'ensemble du gouvernement

On utilise couramment le terme « gouvernement » pour désigner tout ce qui concerne le fait d'adopter et d'appliquer les lois, de prélever des impôts et de fournir des services publics. Toutefois, dans notre système parlementaire, le mot « gouvernement » a un sens très restreint et précis. Il fait référence au groupe de représentants élus qui est soutenu par une majorité au Parlement ou à une assemblée provinciale. Ce gouvernement majoritaire doit diriger l'adoption des lois et le fonctionnement des ministères en vue d'offrir les programmes et services prévus par ces lois. Dans un tel système, le gouvernement est aussi désigné sous le nom de Cabinet.

Le Parlement à deux chambres (**système bicaméral**), qui forme la base de notre gouvernement fédéral, nous vient de la Grande-Bretagne. Au 14^e siècle, le Parlement britannique en est venu à se composer d'une Chambre des communes, dont les membres sont élus, et d'une Chambre des lords, dont les membres sont nommés. C'est l'équivalent, au Canada, de la Chambre des communes et du Sénat.

L'équivalent provincial du Parlement est l'Assemblée législative. En Alberta, le pouvoir législatif se compose d'une chambre (**système monocaméral**) – l'Assemblée législative – et du lieutenant-gouverneur. Comme dans le système fédéral, le premier ministre et le Cabinet sont issus du même parti politique, à savoir celui qui compte le plus grand nombre de députés à l'Assemblée.

Dans les provinces, le pouvoir législatif consiste en un parlement à chambre unique (une législature **unicamérale**) formé d'une assemblée de membres élus. Une autre facette de l'héritage britannique au Canada consiste à tenir des élections où des citoyens ordinaires élisent leurs représentants au Parlement. En Grande-Bretagne, on a fait appel aux chefs des villages pour former le Parlement dès le 13^e siècle; le droit de vote a été étendu à la classe moyenne et à la classe ouvrière aux 19^e et 20^e siècles et aux femmes au cours du 20^e siècle.

Démocratie directe et gouvernement responsable

Au Canada, notre système de gouvernement – et, conséquemment, notre système électoral – est basé sur le principe britannique de gouvernement responsable. Cela signifie que, pour continuer à gouverner, le Cabinet doit avoir le soutien de la majorité de l'assemblée élue. On établit ainsi un système dans lequel le gouvernement est **responsable** devant l'assemblée, c'est-à-dire qu'il doit lui rendre des comptes. Si une politique ou une loi importante est rejetée, le gouvernement doit démissionner et déclencher une élection.

Le principe de gouvernement responsable, qui fait partie intégrante du système canadien depuis ses débuts, nous vient de la Grande-Bretagne. C'est là que ce principe a d'abord été appliqué lorsque, en 1742, Sir Robert Walpole, le premier des premiers ministres britanniques, a démissionné quand la Chambre des communes a rejeté deux de ses principales politiques.

Dans le système canadien de gouvernement responsable, il y a chevauchement entre les mandats de proposition, d'adoption et de mise en application des lois. Le premier ministre et le **Cabinet**, qui forment le pouvoir exécutif, sont aussi les principaux législateurs. Le **premier ministre** dirige le parti qui a le soutien de la majorité des **membres élus de l'Assemblée législative**; certains des députés représentant le parti au pouvoir sont nommés **ministres** au sein du Cabinet. Le **pouvoir exécutif** se compose de membres de l'organe législatif nommé au Cabinet par le premier ministre.

Si un parti politique détient plus de la moitié des sièges à l'assemblée, c'est qu'il est soutenu par une majorité de députés (ou qu'il détient une majorité). Dans un tel cas, le gouvernement formé est appelé **gouvernement majoritaire**. Dans le système parlementaire de l'Alberta, les gouvernements majoritaires sont généralement stables, car le vote sur les principales initiatives du gouvernement (comme les projets de loi et les budgets) tend à respecter la ligne du parti. La défaite d'une importante initiative du gouvernement entraînerait la chute de celui-ci. C'est donc dire que le gouvernement doit généralement compter sur l'unité du parti pour se maintenir au pouvoir. En conséquence, la discipline de parti – soit la pratique selon laquelle les députés d'un même parti soutiennent les politiques de celui-ci à l'Assemblée – s'est imposée comme une tradition du système parlementaire.

On dit également qu'un parti détient une majorité si, même s'il a moins de la moitié des sièges à l'Assemblée, il obtient un soutien suffisant des députés de l'opposition pour que soient adoptées ses principales initiatives. On parle alors de **gouvernement minoritaire**. Toutefois, si une de ses initiatives principales est rejetée, le gouvernement doit démissionner; en général, on doit alors déclencher des élections. C'est donc dire que les gouvernements minoritaires doivent consentir à des compromis avec les membres des autres partis : il arrive que leurs projets de loi et leurs priorités au chapitre des dépenses résultent d'un consensus entre les différents partis. Cela signifie que les membres de l'opposition exercent généralement une influence accrue sur les affaires de l'État dans un gouvernement minoritaire que dans un gouvernement majoritaire.

La démocratie directe est un système de gouvernement où les électeurs peuvent eux-mêmes annuler, modifier ou adopter des politiques ou des lois au moyen de référendums exécutoires. La Suisse est un bon exemple de pays où on recourt à la démocratie directe pour établir les lois et les politiques. Les électeurs suisses peuvent, par pétition ou référendum, contester une loi ou une politique. Le résultat du vote référendaire oblige le gouvernement à suivre la décision des électeurs.



Sites Web

On peut consulter une histoire détaillée de l'évolution du droit de vote sur le site Web d'Elections Canada au <http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&dir=his&document=index&lang=f&textonly=false>.

On trouve sur le site Web des archives de Radio-Canada, au <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443/>, une série de clips vidéo et d'articles sur l'histoire du droit de vote intitulée *Le vote au Canada, droit ou privilège?*

Le site Web *Aux Urnes!* d'Historica www.historica.ca/voices/index.do présente certains points de vue sur le droit de vote et la citoyenneté, notamment la perspective historique et celle des jeunes.



On peut accéder à un résumé des principes et des règles entourant le financement des campagnes électorales provinciales sur le site Web d'Élections Canada au <http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&document=ec90533&dir=bkg&lang=f&textonly=false>.

Pour en savoir plus



L'*Election Act* (la « Loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle établit l'ensemble des règles et procédures à suivre pour veiller à ce que les élections soient équitables et impartiales.

Élections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*, tout en demeurant indépendant de tout parti politique ou gouvernement au pouvoir.

On peut consulter l'*Election Act* et d'autres lois liées aux élections sur le site Web d'Élections Alberta au www.elections.ab.ca/legislation.html (en anglais seulement).

INFO POUR L'ENSEIGNANT 2

Les aspects économiques du processus électoral

Au Canada, les élections fédérales et provinciales font de nos jours l'objet de lois qui régissent, à divers degrés, les dépenses des candidats et des partis politiques et les contributions qu'ils reçoivent – et ce, avant, pendant et après les campagnes électorales. Les outils de réglementation des contributions politiques prévoient des mesures telles que la production de rapports où figurent le nom des donateurs, le montant des contributions, ainsi que le montant et la nature des dépenses. D'autres règles imposent des limites aux candidats, aux partis et à leurs partisans, comme la limitation des contributions et des dépenses. Les lois provinciales et fédérales exigent que les candidats nommés par les partis s'enregistrent auprès du directeur général des élections avant de pouvoir accepter des contributions.

Les candidats qui se présentent à une élection fédérale ou provinciale doivent nommer un agent électoral (ou un agent financier). Cette personne est la seule autorisée à accepter les contributions et à autoriser les dépenses au nom du candidat pendant la période électorale. Les sanctions auxquelles on s'expose en contrevenant à cette règle peuvent être sévères; par exemple, on peut perdre son droit de vote ou son droit de se porter candidat à des élections.

En Alberta, le **processus électoral** (c'est-à-dire les étapes et démarches associées à une élection) est géré par un organisme appelé Elections Alberta. Cet organisme est indépendant du gouvernement. Elections Alberta s'assure que chaque élection respecte les conditions suivantes :

- Le processus électoral est transparent, équitable et impartial.
- Les électeurs ont l'information nécessaire pour participer à l'élection.
- Les participants politiques ont l'information et le soutien nécessaires pour s'assurer qu'ils suivent les règles électorales.
- Le personnel électoral est formé pour s'assurer que le processus électoral se déroule correctement et qu'on présente les résultats au public.
- Après l'élection, le processus électoral est évalué et, si nécessaire, on recommande des changements pour l'améliorer.

Presque partout en Amérique du Nord et dans le monde, on a établi des lois sur le financement des campagnes électorales. Ces lois visent habituellement à gérer l'influence du financement sur les élections et les politiques publiques. Elles partent généralement du principe que les contributions financières sont un facteur important pour déterminer qui gagnera les élections – autrement dit, pour s'assurer qu'un candidat est élu.

Ces lois favorisent l'équité et l'égalité en matière financière et visent à mettre en place des « règles du jeu » plus équitables. En Alberta, l'*Election Finances and Contributions Disclosure Act* (la « Loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions ») oblige les candidats et leurs donateurs à rendre des comptes. Pour ce faire, la loi établit des règles qui limitent les contributions et rendent obligatoire la divulgation (autrement dit, le fait de rendre public) de toute contribution faite par des personnes ou des groupes à des partis politiques ou à leur campagne pendant une élection.

En Alberta, diverses obligations financières s'appliquent pendant les campagnes (et même lorsqu'il n'y a pas d'élections) aux partis politiques, aux candidats et aux **associations de circonscription**, c'est-à-dire aux organismes bénévoles qui gèrent les activités d'un parti politique dans une circonscription électorale donnée. Les partis politiques et les associations de circonscription ont la responsabilité de produire un rapport annuel pour l'année civile. De plus, les partis politiques et les candidats ont la responsabilité de produire un rapport sur la campagne. Des rapports doivent être produits pour les années où se tiennent des élections générales provinciales, des élections partielles ou des élections de candidats au Sénat.

- On appelle « contributions annuelles » les contributions faites aux partis politiques ou aux associations de circonscription.
- On ne peut faire de contributions annuelles pendant une campagne électorale. La délivrance des brevets électoraux par le directeur général des élections marque le début de la campagne électorale, qui se termine deux mois après l'élection.
- On peut faire des contributions ou des dons aux candidats et aux partis politiques enregistrés pendant la campagne électorale. Ces sommes doivent être déclarées.
- Le rapport financier des candidats doit faire la liste des donateurs dont la contribution s'est élevée à plus de 375 \$ en argent comptant ou en biens ou services.
- Les particuliers et les sociétés qui font affaire en Alberta peuvent faire une contribution; il en est de même des organisations syndicales et des associations professionnelles actives dans la province.
- La contribution annuelle maximale à un parti politique enregistré s'élève à 15 000 \$.
- Pendant une campagne électorale, la contribution maximale à un candidat est de 30 000 \$. La contribution maximale à un parti politique est de 30 000 \$ multiplié par le nombre de candidats qui font campagne au nom de ce parti.

INFO POUR L'ENSEIGNANT 3

Élections générales provinciales

La Constitution du Canada requiert que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans, mais elles ont habituellement lieu à peu près tous les quatre ans.

Les gouvernements qui attendent la fin de leur mandat légal pour déclencher des élections courent le risque d'avoir à le faire à un moment qui ne les avantage pas politiquement, ce qui réduit leurs chances de l'emporter. À l'inverse, les gouvernements qui déclenchent des élections très tôt (on parle alors d'élections anticipées) pour profiter de conditions politiques favorables risquent de s'attirer des critiques. La plupart des gouvernements attendent donc que les sondages montrent un regain de leur popularité vers la fin de leur mandat pour déclencher des élections. La tenue d'élections est une opération complexe, qui débute bien avant que le premier ministre demande officiellement au lieutenant-gouverneur de dissoudre l'Assemblée législative.

Les circonscriptions électorales

Les électeurs ne sont pas les seuls à devoir faire des choix difficiles au moment des élections. Par exemple, les autorités doivent décider comment diviser la province en circonscriptions électorales (parfois appelées comtés électoraux) qui seront chacune représentées par un député provincial.

L'Alberta compte 83 circonscriptions électorales. Chaque circonscription électorale est représentée à l'Assemblée législative par un député provincial. Les députés représentent toutes les personnes de leur circonscription, peu importe si elles ont voté ou non ou pour qui elles ont voté.

On révisé les limites des circonscriptions électorales à peu près tous les dix ans. Cette tâche incombe habituellement à un organisme spécial appelé Commission de délimitation des circonscriptions électorales.

Cette commission se compose d'un président nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et de quatre membres (ou commissaires) nommés par le président de la Chambre des communes. Deux de ces membres sont nommés sur recommandation du premier ministre; les deux autres sont nommés sur recommandation du chef de l'Opposition officielle, en consultation avec les chefs des autres partis d'opposition. Les commissaires à la délimitation des circonscriptions électorales doivent, en plus de connaître à fond la législation électorale, être au courant des besoins et aspirations des résidents de leur circonscription. La Commission établit le tracé des frontières en se basant principalement sur des facteurs, comme la composition de la population, les intérêts communs de la communauté, la géographie des lieux, les frontières naturelles (comme les rivières) et les frontières politiques (comme les limites des villes et comtés). Ils fondent leurs décisions en s'inspirant d'une loi appelée l'*Electoral Boundaries Commission Act* (la « *Loi sur la Commission de délimitation des circonscriptions électorales* »). Lorsque la Commission change les limites des circonscriptions, ces changements doivent faire l'objet d'une loi avant d'entrer en vigueur.

Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre s'inspire de *La Législature de l'Alberta : Guide du citoyen* (7^e édition) qu'on peut consulter au <http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf>.

Sites Web



Les élèves peuvent trouver de l'information sur leur circonscription électorale sur le site Web d'Élections Alberta au www.elections.ab.ca/streetkey (en anglais seulement).

L'organisation d'élections

C'est à Elections Alberta, soit le Bureau du directeur général des élections, qu'incombe la difficile tâche d'organiser les élections générales provinciales. Le Bureau doit veiller à :

- diviser les circonscriptions électorales en sections de vote;
- mettre à jour la liste électorale (ce qui peut consister, notamment, à recenser une partie ou l'ensemble des électeurs en recueillant leur nom au porte-à-porte);
- fournir aux directeurs du scrutin la formation nécessaire pour mener à bien les élections;
- s'assurer que le processus électoral se déroule conformément aux règles;
- effectuer l'ensemble des formalités administratives associées au processus électoral;
- présenter les résultats officiels des élections.

Le système majoritaire uninominal

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, récoltent le plus grand nombre de votes, et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % des **suffrages exprimés**, soit le nombre total de votes.

Certaines démocraties utilisent plutôt un autre système électoral, la **représentation proportionnelle**, dans lequel chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes exprimés en sa faveur. L'Allemagne, la Suisse et l'Irlande ne sont que quelques-uns des nombreux pays qui font appel à ce système.

Les partis politiques

Quand un groupe de personnes partage des idées semblables sur les principaux enjeux qui concernent les citoyens d'une société démocratique donnée, il arrive que ce groupe forme un parti politique en vue de faire élire certains de ses membres et ainsi, d'améliorer ses chances de voir ses objectifs réalisés.

Les membres de partis politiques ont la possibilité d'influencer les politiciens et les gouvernements dans l'établissement ou la révision des politiques. Pendant les campagnes électorales, les candidats concentrent habituellement leurs efforts à promouvoir des politiques qui sont déjà en place. Les jeunes adultes ont aussi la possibilité de s'engager en joignant l'aile jeunesse d'un parti. Parmi les principaux partis politiques de l'Alberta figurent le Parti progressiste-conservateur, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique. L'origine du Parti progressiste-conservateur et du Parti libéral remonte au 19^e siècle. Le Nouveau Parti démocratique, quant à lui, a vu le jour au 20^e siècle. Ces mêmes partis dominent aussi dans les autres provinces et sur la scène politique fédérale. De nombreux partis comportent à la fois une aile fédérale et une aile provinciale; chacune recrute ses membres et choisit ses candidats indépendamment.

Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant la tenue des élections. Chaque parti tente de sélectionner (autrement dit, de **nommer**) un



Pour en savoir plus

On trouve sur le site Web d'Elections Alberta, au www.elections.ab.ca, de nombreuses ressources détaillées sur le processus électoral (en anglais seulement).

Parmi ces ressources figurent :

A Guide for Polling Place Officials (en format PDF) : www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/A_Guide_for_Polling_Place_Officials.pdf.

Guidelines for the Selection of Returning Officers (en format Word) : www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/Guidelines_for_RO_selection.doc.

A Guide for Candidates on the Election Act (en format PDF) : www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/Guide_for_Candidates_on_the_Election_Act.pdf.

A Guide for Scrutineers (en format PDF) : www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/A_guide_for_Scrutineers.pdf.



Sites Web

On trouve à l'adresse suivante une description de la démocratie directe en Suisse : www.swissworld.org/dvd_rom/direct_democracy_2005/index.html.

Cet excellent site Web fournit de nombreux exemples et illustrations. Ce site Web est toutefois difficile d'utilisation pour les élèves; néanmoins, certaines parties du site pourraient se prêter à des démonstrations et à des discussions en classe.



Pour en savoir plus

On peut avoir de l'information sur les partis politiques provinciaux en consultant le site Web d'Elections Alberta au www.elections.ab.ca/Public%20Website/603.htm (en anglais seulement). Il est aussi possible d'obtenir de l'information en cherchant le nom des partis politiques dans l'annuaire téléphonique.

candidat pour le représenter dans chaque circonscription électorale. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés des **indépendants**.

Faire son choix

De nombreuses raisons sont susceptibles d'orienter les électeurs dans leurs choix électoraux. Il se peut qu'ils fassent leurs choix en se basant strictement sur les compétences du candidat. Il arrive aussi qu'ils votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente (à moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'un candidat indépendant). Au moment de faire son choix à une élection, il est important de prêter attention non seulement à ce que disent les candidats, mais aussi à ce qu'affirment les chefs de parti. Les chefs décrivent ce que leur parti entend faire s'il forme le gouvernement au pouvoir; quant aux candidats, ils mettent aussi l'accent sur ce qu'ils souhaitent faire pour leur circonscription électorale.

Les candidats font souvent du porte-à-porte pendant leur campagne électorale. Les personnes qui cherchent à se faire élire répondent volontiers aux questions des électeurs. Les candidats rivalisent pour avoir l'occasion de leur présenter les politiques de leur parti et obtenir leur vote. Les électeurs ont intérêt à les interroger sur les questions qui les concernent pour savoir ce que les candidats et leur parti comptent faire à ce sujet. Les électeurs ont de multiples options pour communiquer avec les candidats et participer au processus électoral :

- S'informer auprès des candidats ou des membres de leur association de circonscription ou de leur bureau de campagne électorale.
- Consulter les transcriptions des débats de la l'Assemblée législative pour savoir comment les députés actuels ont traité certaines questions (on trouve ces transcriptions sur le site de l'Assemblée législative au www.assembly.ab.ca (en anglais seulement), où il est possible de faire une recherche par mots clés). Si les électeurs sont au fait de détails importants sur ces sujets, leurs questions seront plus pertinentes; ils pourront aussi mieux juger du degré de connaissance qu'en ont les candidats.
- Assister aux assemblées publiques, aux débats, aux forums et aux groupes de discussion auxquels participent les candidats. Une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la plateforme électorale d'un parti est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs. Les électeurs peuvent ainsi pressentir comment les députés potentiels traiteraient divers sujets et questions.
- Écouter une tribune téléphonique ou y prendre part, regarder un débat entre candidats ou lire dans les journaux leurs déclarations sur des enjeux importants.

Les médias représentent une bonne source d'information sur les candidats et les questions qu'ils abordent. La télévision, la radio et les journaux assurent tous une large couverture des enjeux électoraux, dont l'évènement le plus intéressant est sans doute l'occasion faite aux candidats de se prononcer sur divers sujets.

Le processus électoral en Alberta

L'élection commence officiellement quand le gouvernement au pouvoir adopte un **décret** et le **directeur général des élections** délivre les **brefs électoraux** à chaque **directeur du scrutin**.

La période électorale dure en tout 28 jours suivant la date de délivrance des brefs électoraux. Le vote a donc lieu le 28^e jour de la période électorale. On appelle **jour des présentations** la date limite de nomination des candidats (soit le 14^e jour suivant la délivrance des brefs électoraux) et **jour de l'élection**, la journée même du vote (soit le 14^e jour suivant le jour des présentations).

Chaque directeur du scrutin prépare une **proclamation d'élection**, qui renferme les renseignements suivants :

- Le lieu, la date et les heures des révisions de la **liste électorale**
- Le lieu, la date et les heures de présentation des candidats, et la date prévue de la clôture des candidatures
- Le lieu, la date et les heures du vote par anticipation
- La date et les heures du vote le jour de l'élection
- Le lieu, la date et l'heure de l'annonce des résultats officiels
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale

Une fois les brefs électoraux délivrés, les directeurs du scrutin publient dans les plus brefs délais la proclamation d'élection, la carte de leur circonscription électorale et la liste des bureaux de scrutin. Ces renseignements sont publiés dans au moins un journal de chaque circonscription.

Le directeur général des élections fournit à chaque parti politique enregistré une copie de la liste électorale et de la carte des sections de vote. Tous les partis politiques et les candidats sont en droit de recevoir cette information. Le directeur du scrutin fournit aussi ces documents aux candidats indépendants.

À partir du 5^e jour suivant la délivrance des brefs électoraux, le directeur du scrutin peut effectuer des changements à la liste électorale tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés. On a jusqu'à 16 h le samedi précédant le début du vote par anticipation pour apporter des changements à la liste électorale.

Ces changements concernent habituellement les électeurs qui :

- ne figuraient pas à la liste électorale;
- ont déménagé après l'établissement de la liste électorale;
- ont nouvellement obtenu le droit de vote.

On appelle **candidats** les personnes qui se présentent à une élection dans une circonscription électorale. Avant de commencer à recueillir des fonds et à effectuer des dépenses pour leur campagne électorale, les candidats doivent remplir une demande d'enregistrement du candidat auprès d'Elections Alberta. L'étape suivant la délivrance des brefs électoraux et l'enregistrement des candidats consiste à faire inscrire les noms de ceux-ci aux bulletins de vote. Pour ce faire, il faut remplir un acte de candidature auprès du directeur du scrutin.

Les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus qui résident en Alberta depuis au moins six mois ont le droit de se porter candidats. Il n'est pas nécessaire de résider habituellement dans une circonscription électorale pour se porter candidat dans cette circonscription. Les membres du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada ne peuvent pas se porter candidats.



Pour en savoir plus

Les responsabilités du personnel électoral sont décrites sur le site Web d'Elections Alberta au www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/597.htm (en anglais seulement).

On peut aussi trouver de l'information destinée aux candidats et aux partis politiques au www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/political_participants.htm (en anglais seulement).

Les électeurs peuvent apporter des modifications à la liste électorale par le biais de Voterlink www.voterlink.ab.ca, un service en ligne d'inscription des électeurs fourni par Elections Alberta (en anglais seulement).

Tous les candidats sont tenus de nommer un électeur à titre d'**agent électoral**. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent électoral doivent figurer à l'acte de candidature; de plus, le directeur du scrutin publie cette information dans un journal à grand tirage.

Les agents électoraux doivent avoir le droit de vote en vertu de l'*Election Act* (la « *Loi électorale* »), mais ne sont pas tenus de résider dans la circonscription électorale du candidat qu'ils représentent. L'agent électoral doit consentir par écrit à sa nomination en signant l'acte de candidature. Aucun candidat ne peut agir à titre d'agent électoral.

Les **représentants des candidats** représentent ceux-ci à chaque bureau de scrutin. Les représentants des candidats surveillent le déroulement de l'élection aux bureaux de scrutin pendant les heures d'ouverture, ainsi que pendant le décompte non officiel des votes après la fermeture.

Chacun des candidats a le droit de nommer au maximum quatre représentants par bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription; les représentants, dont la nomination doit se faire par écrit, doivent avoir le droit de vote et résider dans la circonscription électorale. Il ne peut y avoir plus d'un représentant de candidat présent à la fois par urne électorale ou par bureau d'agent d'inscription. Chaque représentant de candidat peut toutefois être chargé de surveiller plus d'un bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Les représentants des candidats ont l'obligation de prêter le serment de discrétion avant de remplir leurs fonctions à tout bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription.

Dans chaque circonscription électorale, il y a quatre **façons de voter** :

- Le **jour même de l'élection**, les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h. Plusieurs sections de vote peuvent être situées (ou « représentées ») à un même bureau de scrutin.
- On a recours au **scrutin par bulletin de vote spécial** dans le cas des électeurs qui ne peuvent pas voter le jour de l'élection ou par anticipation. Les personnes qui ont des handicaps physiques, les candidats, le personnel électoral, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent voter par bulletin de vote spécial. Cette méthode de scrutin s'adresse également aux personnes qui vivent en région éloignée ou qui seront absentes le jour de l'élection.
- Les bureaux de **vote par anticipation** sont établis par le directeur du scrutin de chaque circonscription électorale. Les bureaux de vote par anticipation permettent aux personnes qui ont des handicaps physiques ou à celles qui pensent être absentes le jour de l'élection de voter à l'avance. Le personnel électoral, les candidats, les agents officiels et les représentants des candidats peuvent aussi voter par anticipation si leurs fonctions officielles les empêchent de voter le jour même de l'élection au bureau de scrutin de leur section de vote. Les bureaux de vote par anticipation sont ouverts de 9 h à 20 h les jeudi, vendredi et samedi précédant le jour de l'élection. Le directeur du scrutin fait connaître les dates et le lieu du vote par anticipation dans la proclamation d'élection. Les électeurs qui souhaitent voter par anticipation doivent remplir une déclaration de vote par anticipation.
- Le directeur du scrutin établit parfois des **bureaux de scrutin itinérants** à des endroits comme des centres de traitement ou pour personnes âgées. Les heures d'ouverture des bureaux de scrutin itinérants sont établies par le directeur du scrutin, en consultation avec le personnel des centres en question.

Ce n'est qu'à la fermeture des bureaux de scrutin le jour de l'élection qu'on effectue le dépouillement des votes recueillis par ces quatre méthodes de scrutin. L'*Election Act* (la « *Loi électorale* ») autorise les candidats à visiter brièvement les bureaux de scrutin pendant les heures d'ouverture, mais elle leur interdit de faire campagne. Les étudiants et les représentants des médias sont aussi autorisés à visiter brièvement les bureaux de scrutin.

Le **bulletin de vote** liste les noms des candidats pour permettre aux électeurs de faire leur choix. Les noms des candidats figurent sur les bulletins de vote selon l'ordre alphabétique de leur nom de famille. On ne peut accoler aucun titre, nom de diplôme, préfixe ou suffixe au nom des candidats. Le nom du parti politique que chaque candidat représente figure directement sous le nom du candidat. Si le candidat ne représente aucun parti politique, le mot « indépendant » est inscrit directement sous son nom.

Le **processus électoral** se déroule comme suit :

- Le scrutateur recueille le nom et l'adresse de chaque électeur.
- Le secrétaire du bureau de scrutin parcourt le registre du scrutin pour trouver le nom de l'électeur, auquel on a assigné un numéro dans une liste. Le secrétaire du bureau de scrutin rayera ensuite le nom de l'électeur de la liste électorale, qui est reproduite dans le registre du scrutin.
- Une fois le nom de l'électeur trouvé ou inscrit au registre du scrutin, le scrutateur fournit un bulletin de vote à l'électeur. Le numéro du bulletin de vote correspond au numéro qui figure au registre du scrutin. Le scrutateur inscrit ses initiales au dos du bulletin de vote.
- Le scrutateur demande ensuite à l'électeur de se rendre à l'isoloir et de mettre un « X » dans le cercle à côté du nom du candidat choisi. L'électeur doit ensuite plier le bulletin de vote et le remettre au scrutateur.
- Lorsqu'un électeur est dans l'isoloir, il est interdit à qui que ce soit d'y entrer ou de regarder ce qu'il y a sur le bulletin de vote. Voter est un geste privé et secret. On fait exception à cette règle si l'électeur est incapable de voter seul en raison d'un handicap physique ou s'il ne peut lire le bulletin de vote. L'électeur peut alors obtenir l'aide d'une personne qui aura au préalable prêté le serment qui s'applique.
- Aucun bulletin de vote ne peut quitter le bureau de scrutin. Si un électeur refuse de voter, le scrutateur inscrit « refusé » sur le bulletin de vote, puis range celui-ci dans une enveloppe distincte.
- Le scrutateur vérifie le bulletin de vote sans le déplier pour s'assurer que le numéro qui y figure est bien le même que celui fourni à l'électeur. On dépose ensuite le bulletin de vote dans l'urne électorale après avoir détaché le talon où figure le numéro d'identification.
- Le secrétaire du bureau de scrutin inscrit au registre du scrutin que l'électeur a voté.

INFO POUR L'ENSEIGNANT 4

Que se passe-t-il après les élections?

Le processus électoral se poursuit même après la tenue des élections. Les personnes et les groupes qui jouent un rôle dans les élections (y compris Elections Alberta et le gouvernement) ont encore d'importantes responsabilités à remplir.

En effet, le travail d'Elections Alberta ne se termine pas une fois l'élection terminée. Le directeur général des élections doit veiller à ce que le processus électoral se déroule conformément à l'*Election Act* (la « Loi électorale ») et faire un rapport à ce sujet.

En vertu de la loi, le directeur général des élections est tenu de préparer et de présenter certains rapports.

Il doit notamment soumettre un rapport annuel au président de l'Assemblée législative de l'Alberta. Le rapport présente les états financiers consolidés des partis, des associations de circonscription et des candidats.

L'*Election Act* requiert également que le directeur général des élections soumette un rapport au comité permanent des charges législatives à la suite de tout recensement, élection, élection partielle, plébiscite ou référendum.

Ce rapport fait état des résultats détaillés de chaque activité et des résultats de l'élection par section de vote.

Le directeur du scrutin doit aussi préparer des rapports après chaque élection et présenter les résultats au directeur général des élections. Le mandat du directeur du scrutin prend fin quatre mois après la fin de l'élection.

Le directeur général des élections est aussi chargé de trouver des façons d'améliorer le processus électoral.

La question de la participation des électeurs

La question du faible taux de participation aux élections et de l'apathie des électeurs concerne tous les ordres de gouvernement, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial ou du conseil municipal. C'est un sujet qui préoccupe de plus en plus les gouvernements, les politiciens et de nombreux Canadiens. De nombreuses raisons peuvent expliquer cet état de fait; certaines se fondent sur des opinions, d'autres sur des données et des statistiques. Les documents suivants, qui proviennent de diverses régions du pays, fournissent un échantillon de points de vue et de statistiques sur cette question.

Pour en savoir plus

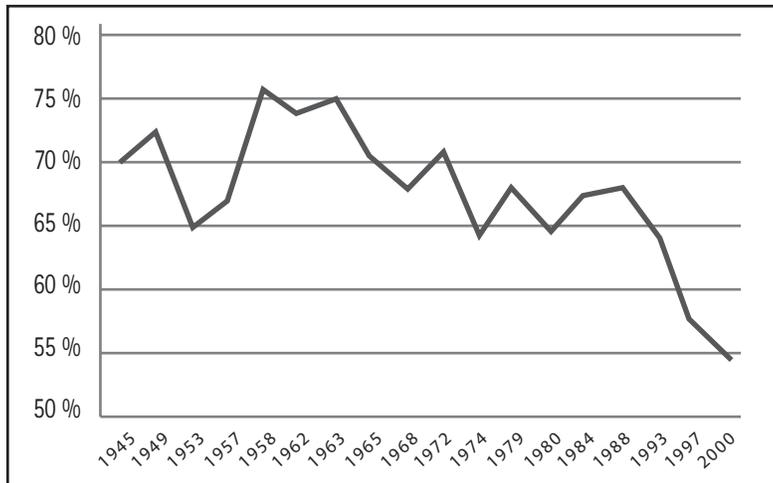


On trouve sur le site Web d'Elections Alberta, au www.elections.ab.ca, bon nombre de statistiques et de rapports détaillés sur les résultats d'élections (en anglais seulement).

Par ailleurs, Statistique Canada brosse un tableau de la participation politique des jeunes dans l'article suivant :

Milan, Anne. « Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, hiver 2005 <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/Statcan/11-008-XIF/0030511-008-XIF.pdf>.

Tableau 1 : Taux de participation aux élections canadiennes (en pourcentage de la population en âge de voter)



Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, document en ligne : www.idea.int/vt/region_view.efm?CountryCode=CA

Commission du droit du Canada (2004). *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, p. 43. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.



Pour en savoir plus

Le site Elections Canada présente de l'information sur le taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux au www.elections.ca/content.asp?section=ele&dir=turn&document=index&lang=f.

« Dans les deux dernières élections générales, le nombre de Canadiens qui n'ont pas voté dépassait le nombre de votes reçus par le parti porté au pouvoir. Nous pouvons faire tous les raisonnements que nous voulons sur ces résultats, évoquer des circonstances politiques particulières ou les changements sociaux de l'heure, mais un fait demeure : il y a un problème, un problème fondamental. L'exercice du droit de vote est la fonction la plus élémentaire de notre régime démocratique. Qu'un aussi grand nombre de Canadiens ne s'en prévalent même pas constitue un signal d'alarme. On saisit toute l'ampleur des enjeux entourant la réforme lorsque l'on voit qu'autant de Canadiennes et de Canadiens ne se donnent même pas la peine de voter parce qu'ils croient que ça ne sert à rien. »

P. Martin, "The Democratic Deficit" (December 2002–January 2003) 24: 1 *Policy Options* at 11 Law Commission of Canada (2004). *Voting Counts: Electoral Reform for Canada*. Minister of Public Works and Government Services, Ottawa ON. www.fairvotecanada.org/files/VotingCountsElectoralReformforCanada.pdf, p. 4.

« Le cœur citoyen, si on nous permet l'expression, est inquiet. Un profond sentiment de désabusement à l'égard de la politique traverse le Québec. La frustration du citoyen est palpable devant son impuissance à influencer, comme il le voudrait, sur les décisions qui ont un impact sur sa vie et sur celle de ses pairs. Parmi ses grandes déceptions, il y a le mode de scrutin actuel où le citoyen considère que son vote ne se reflète pas vraiment et systématiquement dans la composition des membres de l'Assemblée nationale. »

Source : Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques. *Prenez votre place! La participation citoyenne au cœur des institutions démocratiques québécoises*, Québec, mars 2003, p. 21.

Cité dans : Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 5. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

« Dans notre système électoral actuel, nos votes ne comptent – ou n’ont un impact sur la répartition des sièges – que si nous partageons le point de vue le plus populaire dans notre circonscription. En d’autres mots, ce en quoi vous croyez détermine si votre vote compte, et non le fait que vous êtes un citoyen comme tous les autres habitants de votre circonscription. » [TRADUCTION LIBRE]

Faire compter chaque vote (2003), publication disponible auprès du Mouvement pour la représentation équitable au Canada. Pour communiquer avec l’organisme, visitez le www.fairvote.ca/fr.

Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 73. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

Tableau 2 : Raisons perçues pour lesquelles les jeunes sont peu susceptibles de voter (Questions ouvertes/à choix multiples)

	Moins de 25 ans (%)	Plus de 25 ans (%)
Manque d'intégration	79	71
Distanciation de la politique par l'âge; ne pas se sentir représenté ou concerné	40	37
Manque d'information, de compréhension, de connaissance	34	27
Manque d'encouragement	2	4
Trop d'occupations, trop de mobilité	3	3
Manque d'engagement	51	59
Manque d'intérêt, apathie	31	30
Négativisme, cynisme, désillusion	9	14
Manque de confiance dans le système ou les politiciens	7	9
Irresponsabilité, esprit de rébellion, paresse	4	6
Autre	2	4
Ne sait pas	0	*

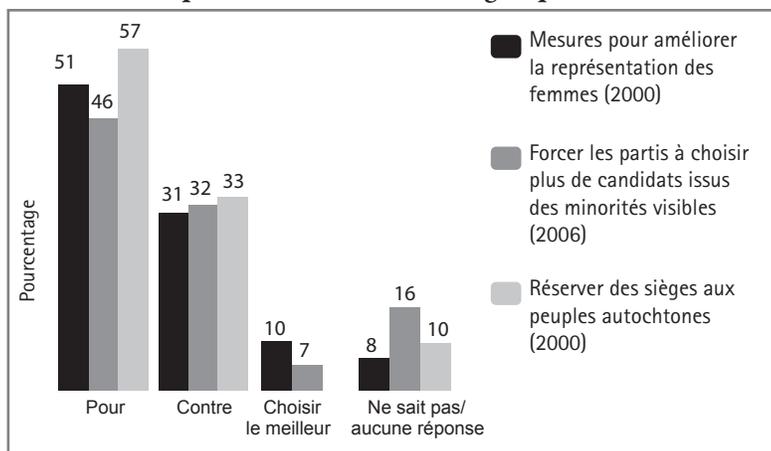
*Moins de 1 %.

Tiré de J. Pammett et L. LeDuc. « Confronting the Problem of Declining Voter Turnout Among Youth », *Electoral Insight*, vol. 5, n° 2, 2003, p. 6. [Traduction libre]

« On s'inquiète particulièrement depuis quelques années de la faible participation des jeunes aux processus politiques traditionnels. Par exemple, seulement 25 p. 100 environ des électeurs âgés de 18 à 24 ans admis à voter se sont prévalus de leur droit à l'élection fédérale générale de 2000. Même si divers facteurs (notamment le manque de connaissance de la politique et le manque de temps pour voter) contribuent à la non-participation des jeunes, des éléments probants indiquent que beaucoup de jeunes ne sentent aucun lien avec le système de gouvernance démocratique, ou qu'ils manquent d'intérêt pour la politique. Le tableau 2, tiré d'une étude récente effectuée en collaboration avec Élections Canada, révèle quelques-unes des raisons données par des gens à qui on demandait pourquoi les jeunes n'avaient pas voté à l'élection de 2000. Comme ce tableau l'illustre, le tiers des personnes âgées de moins de 25 ans citent le manque d'intérêt et l'apathie comme des raisons perçues pour lesquelles les jeunes n'ont pas voté, alors que les deux cinquièmes sont d'avis que le fait de ne pas se sentir représentés ou concernés a joué un rôle dans la décision de ne pas voter. »

Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 44 et 45 <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

Tableau 3 : Opinion des Canadiens sur les mesures visant à améliorer la représentation de différents groupes au Parlement



Adapté de P. Howe et D. Northrup. « Strengthening Canadian Democracy: The Views of Canadians », *Policy Matters*, vol. 1, n° 5, 2000, p.18-20. La réponse « Choisir le meilleur (candidat) » ne s'applique pas aux sièges réservés aux peuples autochtones.

Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 67. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

L'engagement des jeunes

On peut définir ou décrire l'engagement des jeunes comme une contribution significative et constante à des activités qui touchent des personnes ou des groupes autres qu'eux-mêmes ou leur cercle de connaissances. Les jeunes peuvent s'engager dans de multiples causes et de multiples façons. Il peut s'agir d'activités bénévoles, de fonctions de leadership, de participation politique, d'une adhésion à des organismes ou d'actions individuelles, comme la participation à des rencontres, à des manifestations licites, à des rassemblements ou à des tribunes publiques. Autrement dit, cet engagement peut prendre la forme d'actions considérées comme plus « traditionnelles » – ou d'autres qui le sont moins. Des recherches récentes ont montré que les jeunes tendent surtout à s'engager dans des activités perçues comme « non traditionnelles ».



Pour en savoir plus

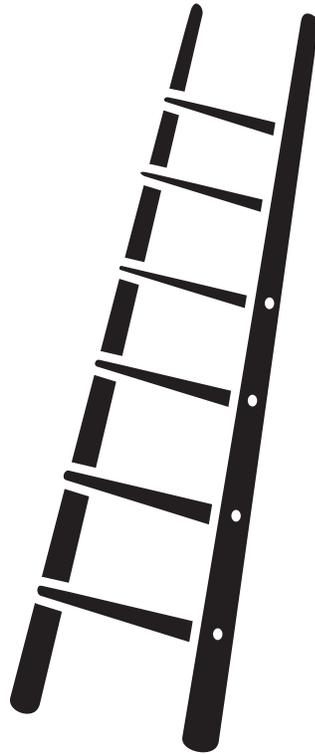
On peut accéder à un rapport de recherche sur le concept d'engagement des jeunes dans le contexte des organisations et des questions sociales sur le site Web www.mealexchange.com (en anglais seulement).

Voici un autre article intéressant qui fait état de recherches sur l'engagement et la participation politique des jeunes :

Bristow, Jason. *La prochaine génération de l'Ouest : Jeunes adultes, identité et démocratie*. Calgary, Fondation Canada West, mars 2008.

Roger Hart, un expert sur la question de l'engagement des jeunes, décrit leur participation au moyen d'une échelle à huit niveaux. On fait référence à cette échelle dans le guide à l'intention des animateurs-formateurs d'ateliers intitulé *Au coeur de la question : l'éducation civique et la formation aux valeurs – Guide d'enseignement M-12* (Alberta Education, 2005). Cet outil fournit un contexte pertinent dans lequel analyser les modes de participation que choisissent les élèves.

L'échelle de participation des élèves à l'école



- 8. Tâches à l'initiative des élèves et décisions partagées avec les adultes (partenariat élèves-adultes)
- 7. Décisions et tâches à l'initiative des élèves
- 6. Tâches à l'initiative des adultes, Décisions partagées avec les élèves
- 5. On consulte et informe les élèves à propos des tâches
- 4. On confie des tâches aux élèves et on les informe

Degrés de participation

- 3. Participation symbolique
- 2. Volonté de paraître
- 1. Manipulation

Degrés de non-participation

Adapté de *Children's Participation: From Tokenism to Citizenship* de Roger Hart (New York, UNICEF, 1994).

Organisateurs graphiques

Tableau à deux colonnes

Tableau SVCA

Ce que je <u>sais</u>	Ce que je <u>veux</u> savoir	Comment je peux m'inform <u>er</u>	Ce que j'ai <u>appris</u>

Schéma séquentiel

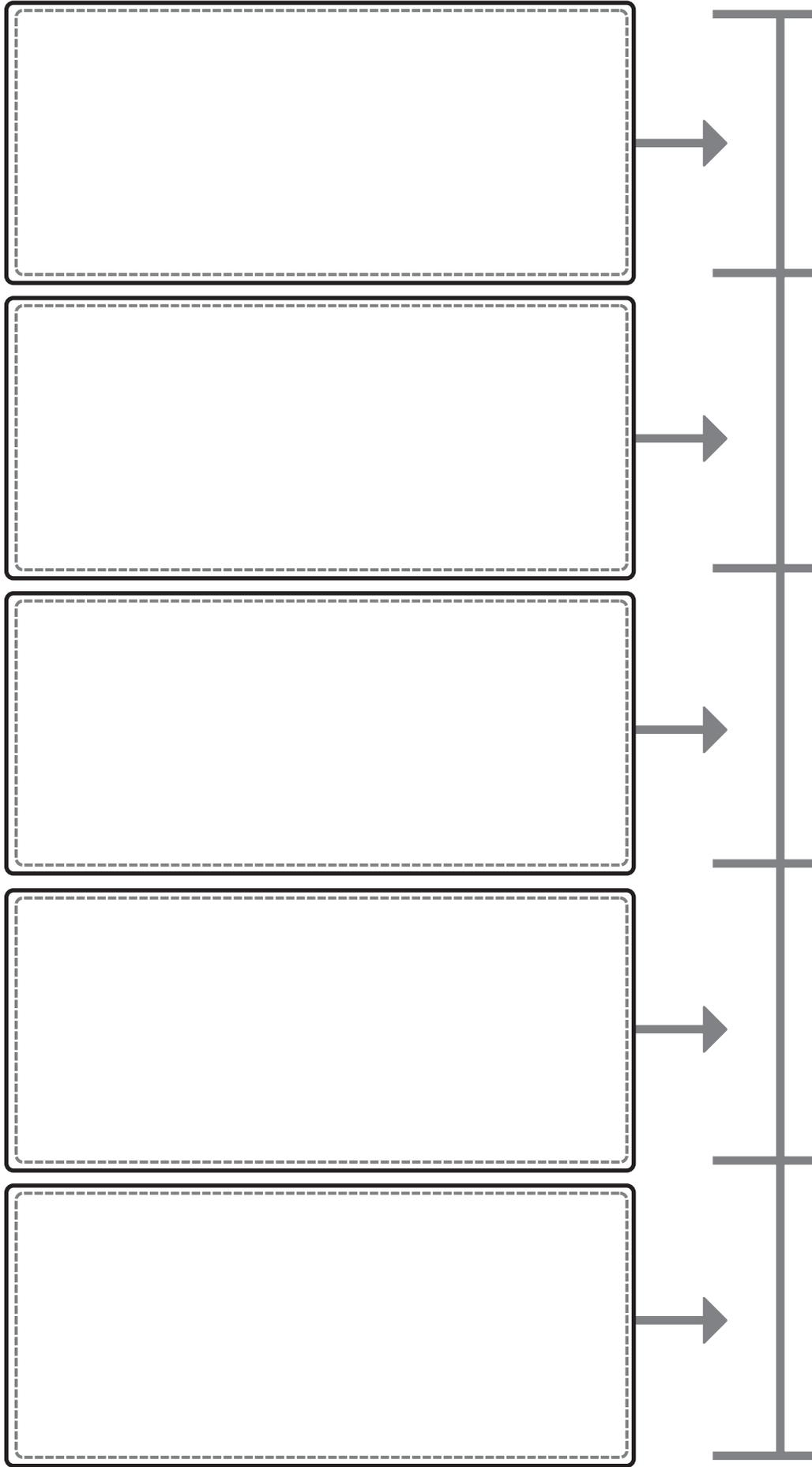
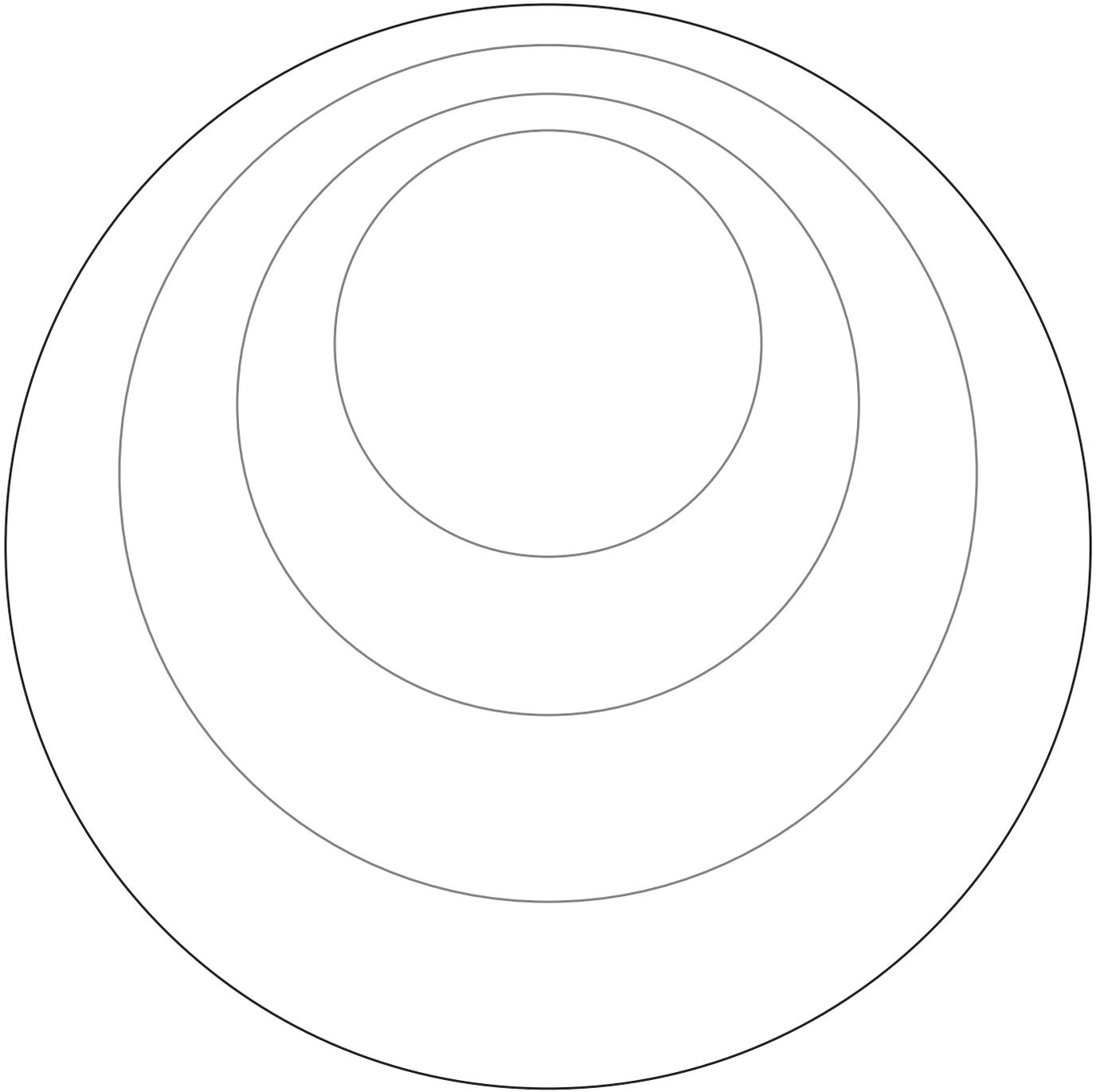
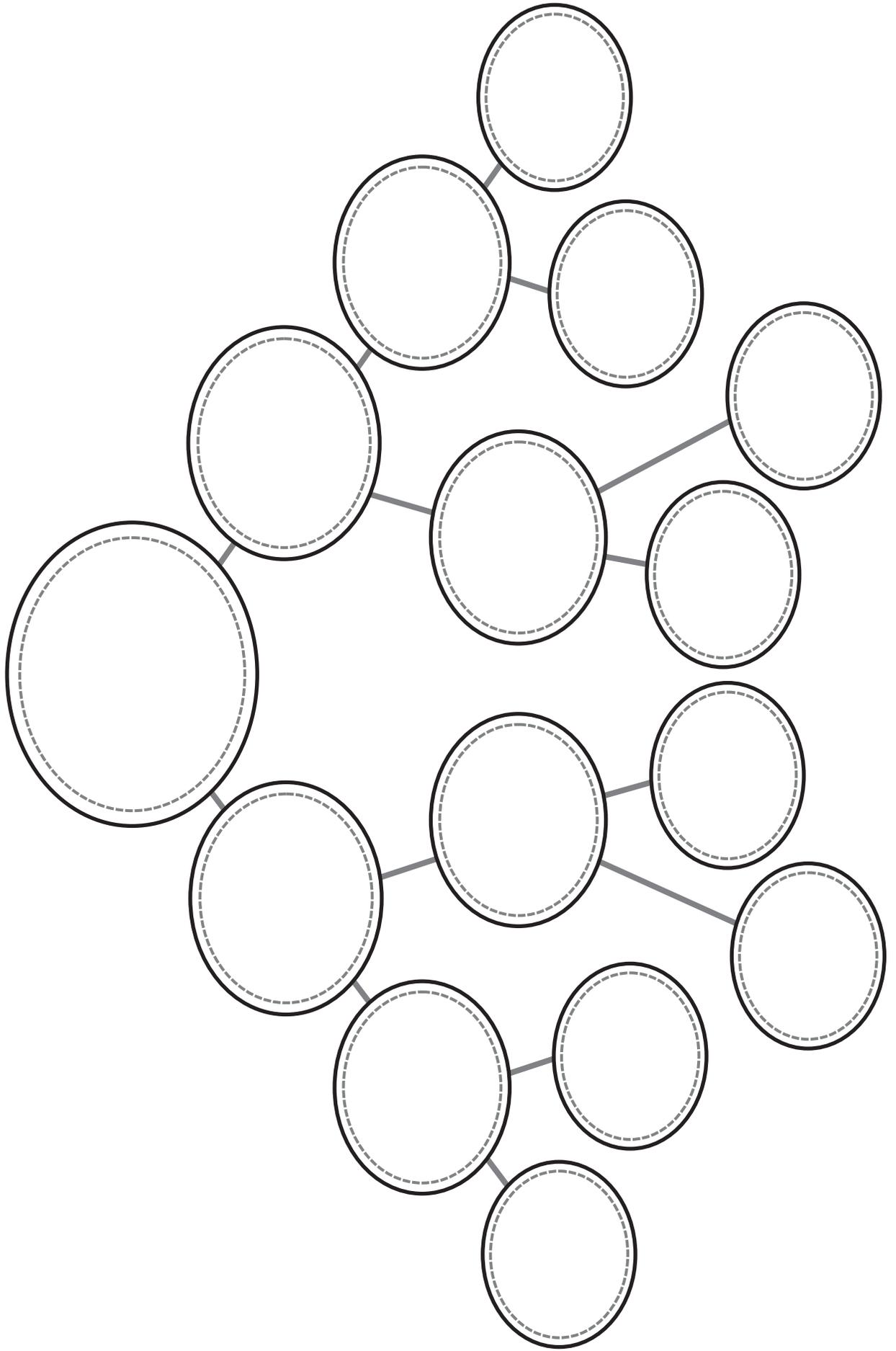


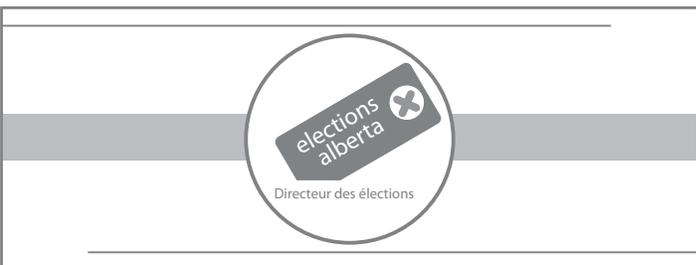
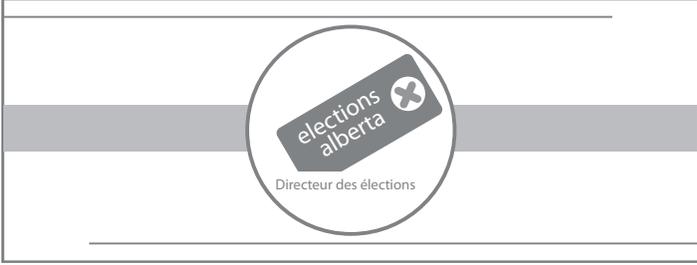
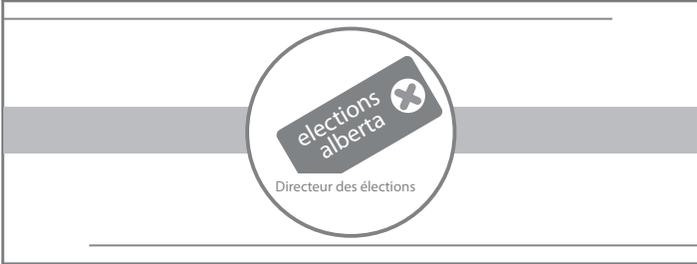
Schéma des sphères d'influence



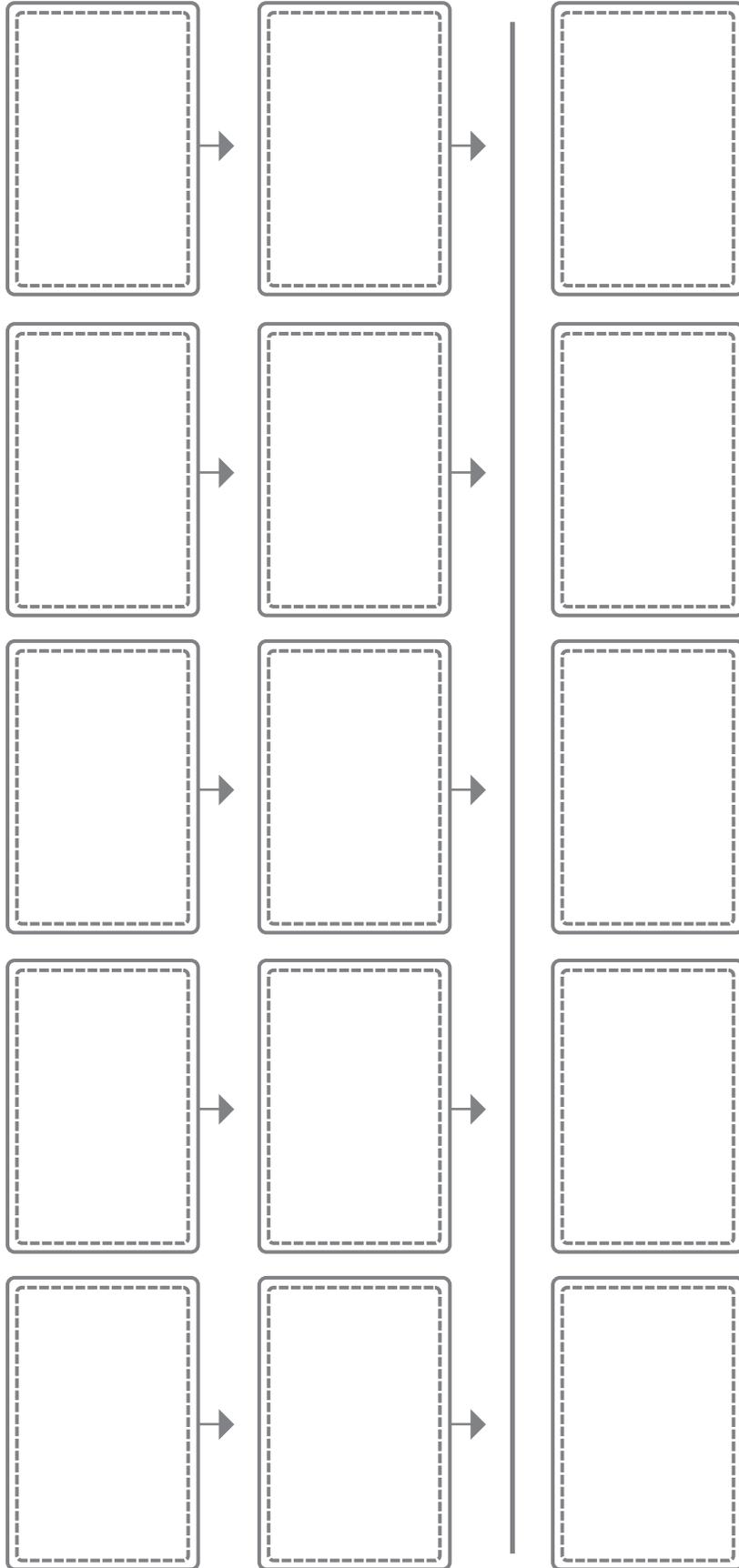
Arbre conceptuel



Cartes-argent



Ligne du temps « Liens de cause à effet »



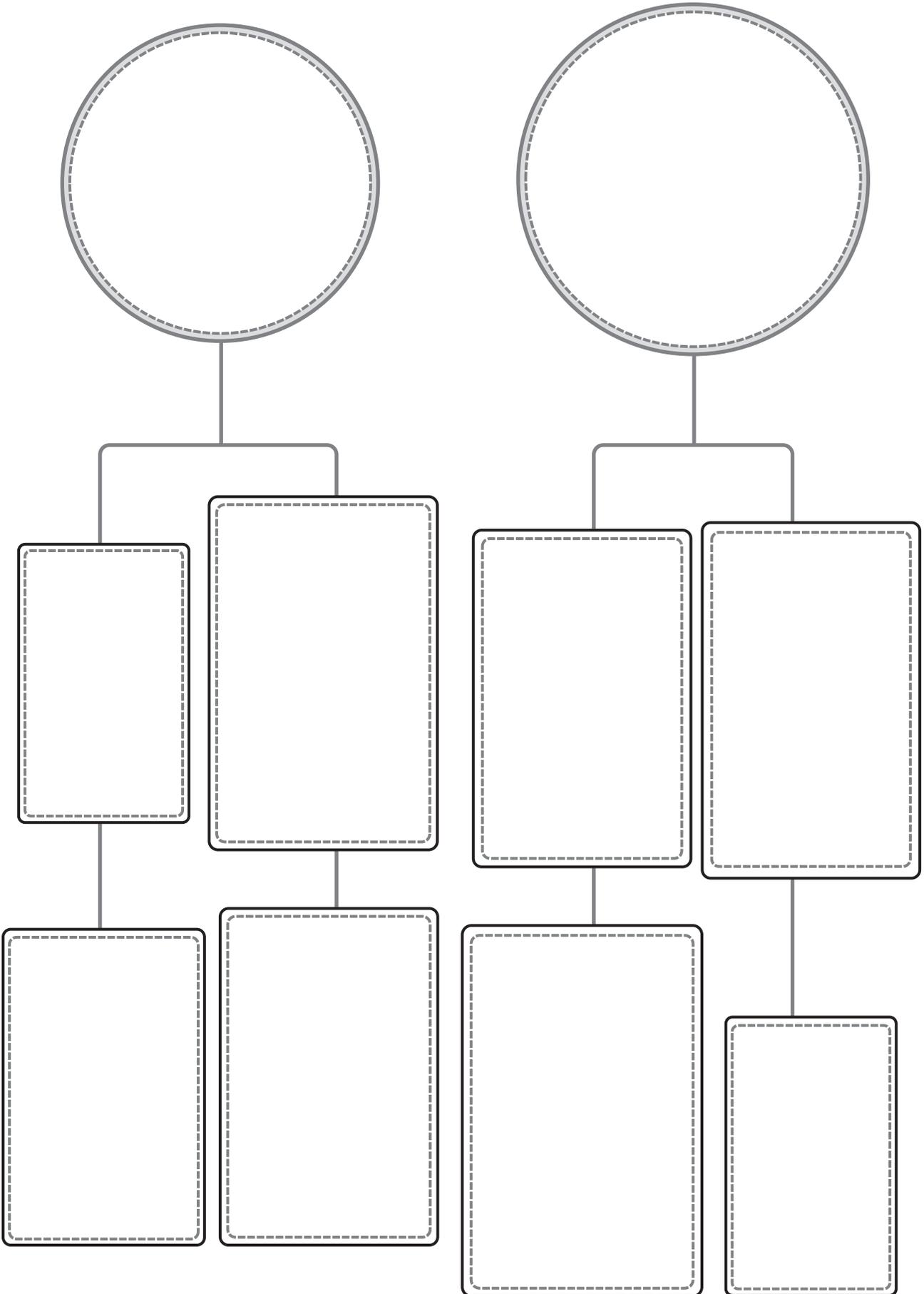
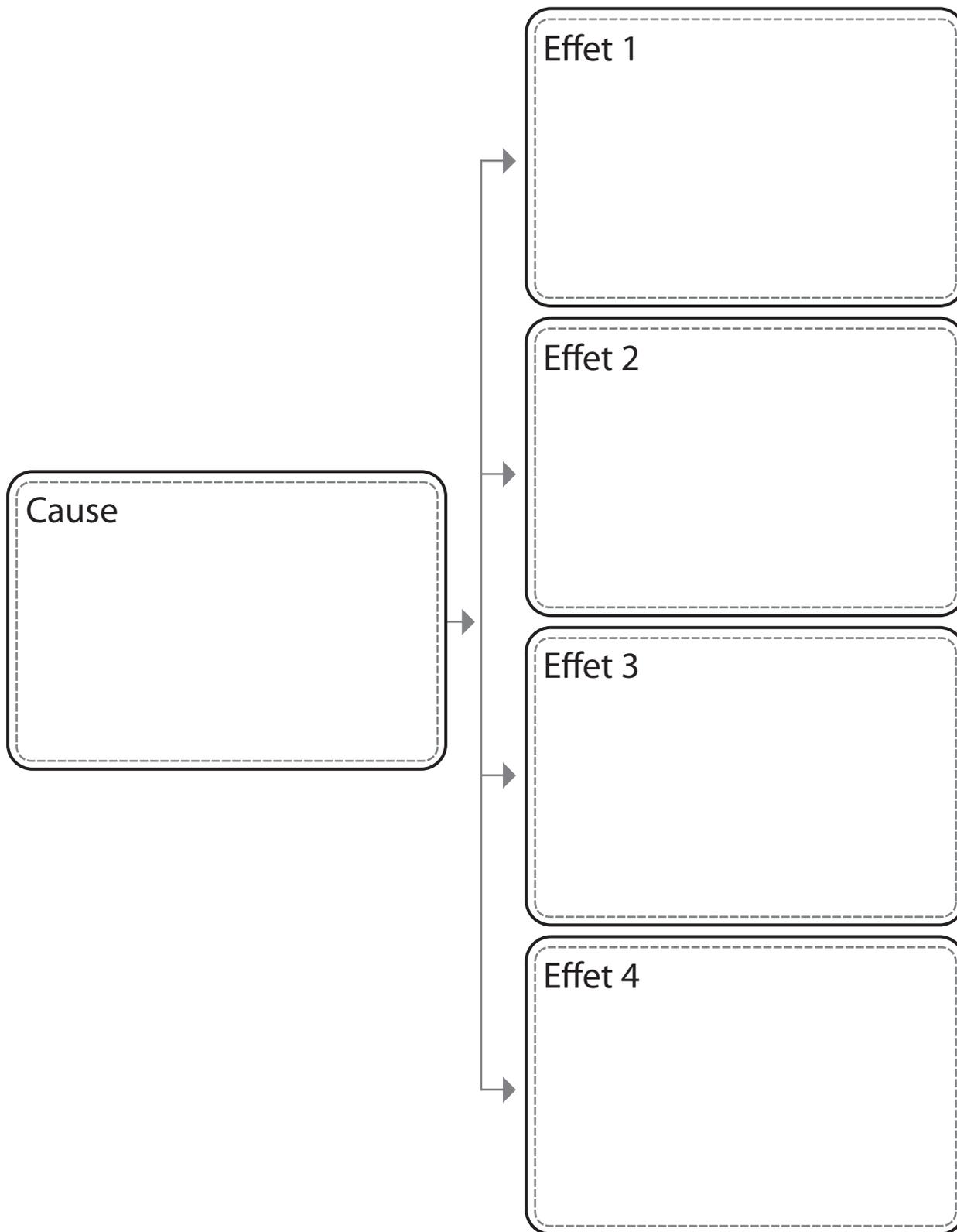
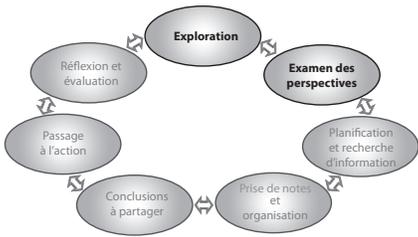


Schéma des liens de cause à effet



Outils de planification du projet



Planifier

Pour transformer nos idées en réalités, il faut déterminer quelle est la démarche à suivre. Commencez par planifier en réfléchissant au but et aux objectifs de votre projet de classe.

Qu'est-ce que vous aimeriez changer? Décrivez la raison d'être de votre projet.

Quels sont les objectifs de votre projet? Mettez-les par écrit. Fixez des objectifs bien définis et précis en les décrivant par des actions.

Disons que votre projet a pour but d'améliorer la sécurité ou la propreté de votre quartier. Un objectif précis serait alors de tenir tous les mois des rencontres où les élèves et leurs parents discutent de sécurité ou d'organiser une journée de nettoyage du quartier deux fois par année. Si votre projet avait pour but de sensibiliser les élèves de votre école au problème de la pauvreté ou de l'intimidation, un objectif précis serait d'organiser un rassemblement ou de publier un bulletin mensuel.

Que savons-nous déjà?

Que pensons-nous à propos de cette question?

Que devons-nous savoir à propos de cette question?

Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?

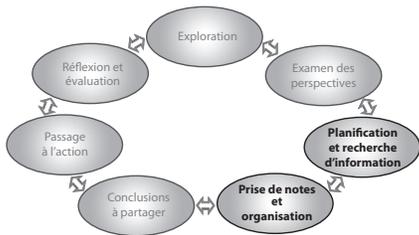
Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?

Pourquoi est-ce important?

Quelles questions avons-nous?

Qui est touché par cette problématique et pourquoi?

Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?



Rechercher de l'information

Comment établissons-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?

De quel type d'information avons-nous besoin?

Quelles ressources devons-nous consulter?

Quelle est la meilleure façon de faire la recherche?

De qui pouvons-nous obtenir plus d'information?

Sous quelle forme prendrons-nous en note les résultats de nos recherches?

Quelles ressemblances et différences observons-nous?

Quelles comparaisons pouvons-nous faire?

Quels liens pouvons-nous établir?

De quelle information avez-vous besoin pour faire avancer votre projet? Réfléchissez aux différents types de ressources que vous pouvez consulter pour obtenir des réponses à vos questions et améliorer vos connaissances et votre expertise en la matière.

Faites le bilan de votre apprentissage

Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous appris au sujet de votre projet de classe? Quelle information est importante et utile pour votre projet?

Où peut-on trouver de l'information?

Documents écrits : Visitez la bibliothèque municipale ou de votre école. Les livres, les magazines et les journaux peuvent vous fournir de l'information.

Internet : Faites une liste de sites Web d'organismes intéressants, du gouvernement, de journaux en ligne ou de magazines. Avec l'aide de votre enseignant, faites un remue-méninge des mots à utiliser pour votre recherche. Il sera nécessaire de vérifier l'exactitude de l'information que vous trouverez.

Personnes-ressources : Discuter avec vos amis et les membres de votre famille. Trouvez les personnes qui ont l'expertise nécessaire et les organismes qui peuvent vous informer.

Énumérez d'autres sources.

Posez des questions

Que pouvez-vous apprendre de plus au sujet de votre projet? Préparez des questions qui vous aideront à trouver cette information. Par exemple :

- Qu'est-ce qui fait que cette question est unique et importante?
- Quelles sont les personnes les plus touchées? Pourquoi?
- Cette question a-t-elle des conséquences locales, nationales ou internationales? Quelles sont-elles?
- Qui s'occupe déjà de cette question? (Des personnes ou des groupes, comme des organismes gouvernementaux, des entreprises, des organismes à but non lucratif, etc.)
- Quelles sont les diverses stratégies qui ont déjà été utilisées pour s'attaquer au problème?

Avez-vous d'autres questions? Faites-en la liste :

Organiser la recherche

Faites un plan pour trouver l'information. Servez-vous du tableau ci-dessous pour répartir les responsabilités et les tâches entre les membres du groupe.

Membre du groupe	Responsabilités (secteur ou sujet)	Tâches et fonctions particulières	Date d'échéance

Utilisez des organisateurs graphiques pour vous aider à structurer votre recherche. Déterminez quels sont les meilleurs types d'organiseurs graphiques à utiliser pour recueillir l'information nécessaire. Demandez à votre enseignant de vous fournir ces organisateurs.

Tableau à trois colonnes

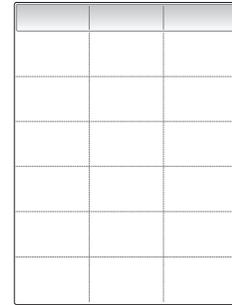
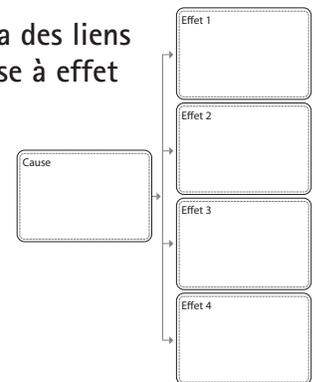
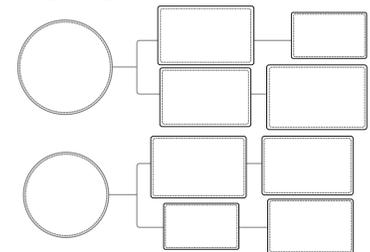


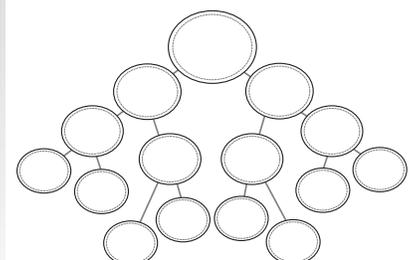
Schéma des liens de cause à effet

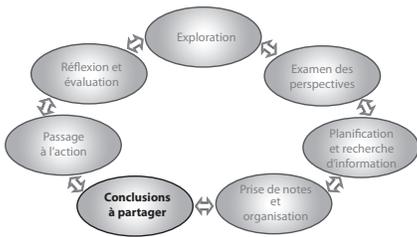


Organigramme



Arbre conceptuel





Comment communiquerons-nous l'information trouvée?

Qu'arriverait-il si...?

Quelles conclusions pouvons-nous tirer?

Quels éléments de preuve viennent appuyer nos conclusions?

Communiquer efficacement, cela implique aussi de déterminer comment les personnes que vous connaissez peuvent vous aider.

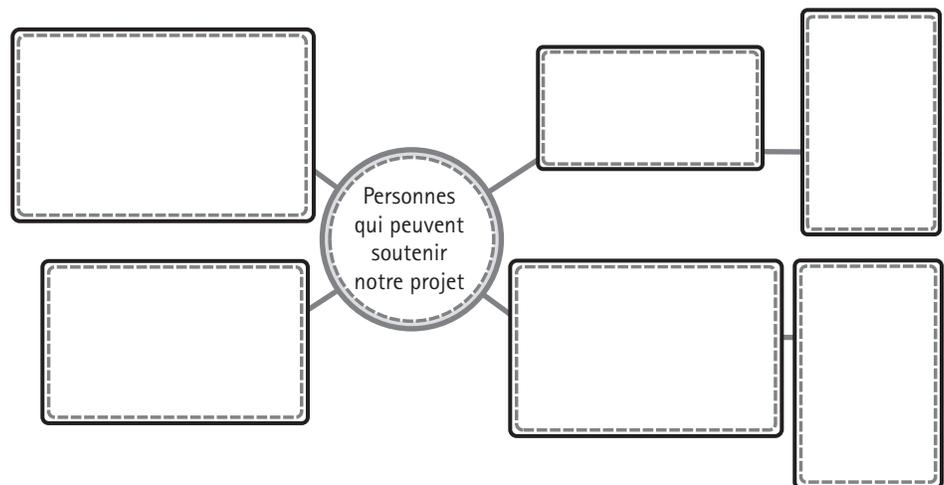
- Utilisez un arbre conceptuel pour déterminer qui pourrait soutenir votre projet. Demandez à votre enseignant de vous fournir cet organisateur graphique.
- Sur la ligne en dessous, décrivez ce que ces personnes peuvent faire.
- Trouvez d'autres personnes qui pourraient contribuer à votre projet.



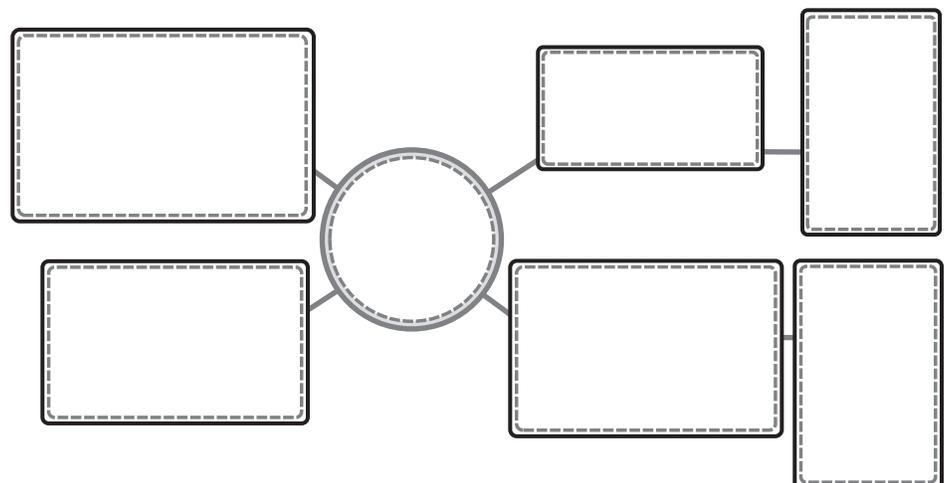
Communiquer et passer à l'action

Pour réussir un projet, il est important de communiquer efficacement. Communiquer efficacement, cela veut dire :

- poser des questions aux autres pour trouver de l'information;
- demander de l'aide à des experts;
- parler de son projet aux autres;
- avoir le soutien d'autres personnes pour son projet.



Quels progrès avez-vous faits? Utilisez un organigramme semblable à celui-ci trouvé ci-dessous pour faire un bilan des démarches que vous avez effectuées jusqu'à maintenant. Quelles sont les étapes à venir?



Quelles conclusions pouvez-vous tirer de votre projet de classe? Utilisez le tableau ci-dessous pour analyser ce que vous avez accompli et appris.

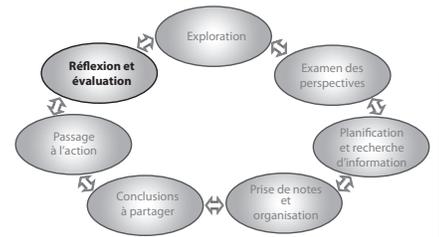
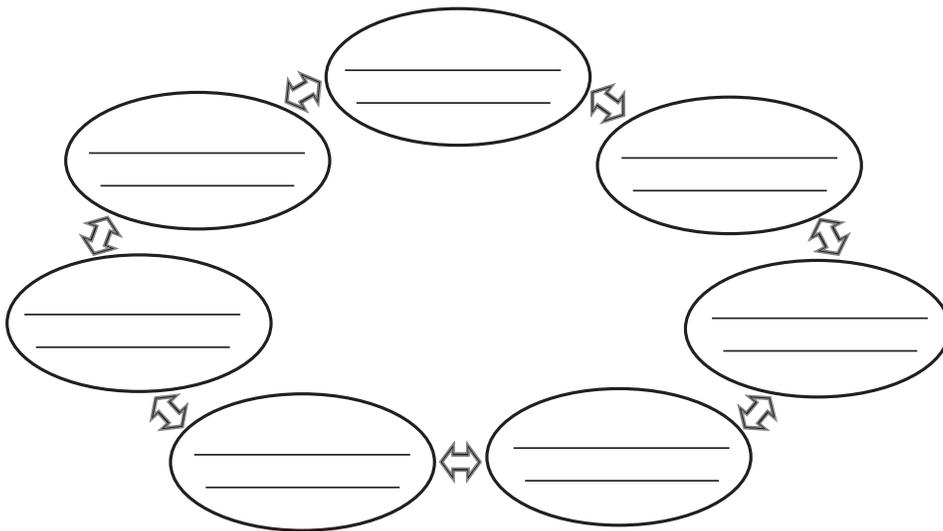
Quelle est la chose la plus importante à savoir sur notre projet?	Qu'avons-nous appris de nouveau? Quelles conclusions pouvons-nous tirer?	Quels éléments de preuve viennent appuyer nos conclusions?	Quelles sont les solutions possibles au problème ou au défi associé à notre projet? Qu'arrivera-t-il si nous appliquons ces solutions?

Évaluer notre impact

Comment pouvez-vous évaluer l'impact de vos actions?

- Contentez-vous d'une évaluation simple. Selon vous, à quel point vos actions ont-elles eu du succès? Quels en sont les résultats? Décrivez ces résultats.
- Obtenez les commentaires d'autres personnes. Que pensent-elles de vos actions? De quelle façon ont-elles été touchées?
- Vos actions ont-elles eu des résultats inattendus? Si oui, lesquels? Qui a été touché?
- Que pouvez-vous faire d'autre? Vos actions vous ont-elles donné d'autres idées?

Utilisez un cercle d'enquête semblable à celui-ci pour déterminer quel processus vous a servi à réaliser votre projet.



À quel point nos actions ont-elles été efficaces?

Que devrions-nous changer?

Que devrions-nous faire ensuite?

Que devrions-nous encore rechercher?

Comment pouvez-vous savoir si votre projet est un succès? Il faut tenir compte :

- du nombre de participants;
- du nombre de personnes touchées et de qui sont ces personnes;
- du degré de satisfaction des membres de votre groupe;
- des autres projets qui ont été *inspirés* par votre travail;
-
-
-
-

Nous espérons que ce matériel pédagogique vous sera utile en tant que complément du programme d'études sociales. Nous vous serions reconnaissants de nous dire ce que vous pensez des affirmations suivantes (ci-contre) sur ce matériel pédagogique.

Veuillez retourner cette page à :

Elections Alberta

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi

De 8 h 15 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191
Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :
Appelez le numéro sans frais
310-0000, puis composez
le 780-427-7191.

Vous pouvez aussi fournir vos commentaires en ligne en vous rendant sur le site Web d' Elections Alberta au www.elections.ab.ca (lien *Education*).

Devenir électeurs

■ Formulaire de rétroaction de l'enseignant

1. Ce matériel pédagogique fournit des stratégies pratiques et efficaces pour soutenir l'apprentissage des élèves en matière de citoyenneté, de démocratie et de processus électoral.

Tout à fait d'accord D'accord En désaccord Fortement en désaccord

COMMENTAIRES

2. Ce matériel pédagogique est bien organisé, facile à lire et à utiliser.

Tout à fait d'accord D'accord En désaccord Fortement en désaccord

COMMENTAIRES

3. Les activités et stratégies fournies dans ce matériel pédagogique ont facilité ma préparation en vue du travail avec mes élèves de 6^e/9^e/12^e année (encerclez l'année qui s'applique).

Tout à fait d'accord D'accord En désaccord Fortement en désaccord

COMMENTAIRES

4. Nous acceptons avec plaisir vos commentaires et suggestions en vue des prochaines éditions de ce matériel pédagogique.

COMMENTAIRES



■ Formulaire d'autorisation

Elections Alberta a mis au point *Devenir électeurs*, une série d'outils pédagogiques utilisés pour l'enseignement des concepts de citoyenneté, de démocratie et de processus électoral dans le cadre du programme d'études sociales de la 6^e, 9^e et 12^e année. Dans le cadre des activités liées au matériel pédagogique, il se peut que votre enfant travaille avec un directeur du scrutin assigné à une circonscription électorale provinciale.

Elections Alberta souhaiterait présenter des exemples d'idées, de réponses et de travaux d'élèves sur son site Web au www.elections.ab.ca. C'est pourquoi nous espérons obtenir votre autorisation à deux sujets :

1) Qu'on présente le travail de votre enfant à Elections Alberta

Je suis conscient qu'en donnant mon autorisation, je consens que le travail de _____ (nom de votre enfant) soit présenté à Elections Alberta et au directeur du scrutin qui viendra en classe.

Signature Date

2) Qu'on publie le travail de votre enfant sur le site Web d'Elections Alberta

REMARQUE : Seuls le prénom de votre enfant et son lieu de résidence seront publiés.

Je suis conscient qu'en donnant mon consentement, j'autorise Elections Alberta à présenter une copie du travail de _____ (nom de votre enfant) sur son site Web au www.elections.ab.ca et qu'advenant un retrait de ce consentement, son travail ne sera plus affiché sur le site Web.

J'autorise Elections Alberta à afficher sur son site Web le travail de mon enfant, _____, (si celui-ci est retenu).

Signature Date

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec Elections Alberta en utilisant les coordonnées ci-dessous :

Elections Alberta

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi

De 8 h 15 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191
Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :
Appelez le numéro sans frais
310-0000, puis composez
le 780-427-7191.

Envoyez ce formulaire et la documentation associée à :

Elections Alberta

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi

De 8 h 15 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191
Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :
Appelez le numéro sans frais
310-0000, puis composez
le 780-427-7191.

Devenir électeurs

■ Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves

Il est toujours possible d'améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage. C'est pourquoi nous vous invitons à nous transmettre toute idée ou suggestion susceptible d'améliorer, d'adapter ou de compléter les activités, données et ressources du présent matériel pédagogique.

Veillez, le cas échéant, nous les faire connaître en remplissant le formulaire ci-dessous; s'il y a lieu, joignez une photographie ou une photocopie du travail d'élève. Assurez-vous également de remplir et de joindre, pour chaque travail d'élève que vous nous faites parvenir, le **Formulaire d'autorisation** fourni à la page 133 de ce matériel pédagogique.

Nom : _____

Coordonnées : _____

Description de l'idée ou de la suggestion (joignez des pages supplémentaires, au besoin) :

Ci-joint :

Travail d'élève (Précisez le prénom, l'année et le lieu de résidence de chaque élève. Utilisez une autre feuille, au besoin.)

Formulaire(s) d'autorisation

Elections Alberta
11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5
www.elections.ab.ca